L'AGE DE LA PIERRE POLIE DANS LA VALLEE DE LA VESDRE.

(Province de Liége)

par MM. L. LEQUEUX et C. SLADDEN.

I. PARTIE GÉNÉRALE. — Observations préliminaires. — Situation des stations. — Emplacements d'habitations. — Nature et origine des matières employées. — Caractères des industries. — Céramique. — Agriculture. — Sépultures.

II. PARTIE DESCRIPTIVE. — Situation et orientation. — Matières employées. — Caractères de l'industrie. — Inventaire descriptif.

III. AGES DES STATIONS ET CONCLUSIONS.

I

PARTIE GENERALE

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

Au cours des années 1918, 1919 et 1920, nous avons pu explorer une partie assez notable des rives et des plateaux de la Vesdre. Les vestiges laissés par les populations de l'âge de la pierre polie, y sont extrêmement abondants. Les 12.000 silex taillés, environ, datant de cette époque, recueillis en 84 points différents, dans l'espace de trois années de recherches, en démontrent l'importance.

Vu le peu de données que l'on possède du préhistorique de cette région, nous avons cru faire œuvre utile, en signalant le résultat de nos recherches et en rappelant sommairement celles de nos prédécesseurs.

Nous avons étudié, très en détail, l'outillage de ces stations néolithiques, considérant que les grandes agglomérations ne sont pas les seules intéressantes. Nous sommes persuadés, bien au contraire, que les petites stations sont parfois plus susceptibles de nous fournir de multiples et précieuses données sur l'origine, la dispersion et la vie de ces populations, que beaucoup de grandes stations, d'ateliers de taille ou des centres d'extraction de silex. En effet, il est rationnel d'admettre que les endroits privilégiés où l'homme préhistorique trouvait en abondance tous les éléments nécessaires à son existence, ont été habités pendant une longue période. Par suite, on y trouve de nombreux produits d'âges différents, mélangés sans que rien permette de les séparer avec certitude, exception faite, toutefois,

pour certains objets, parfaitement typiques. Par contre, les stations de moindre importance, où rien de spécial ne retenait les préhistoriques, n'ont été, dans la plupart des cas, habitées que pendant un laps de temps assez court. Aussi, la probabilité est beaucoup plus grande d'y recueillir une industrie pure de tout mélange. Les vestiges préhistoriques récoltés dans ces petites stations sont, en plus, intéressants du fait qu'ils sont les restes de l'outillage de la masse des populations autochtones. Celles-ci semblent n'avoir fait que subir l'influence d'envahisseurs nouveaux, vraisemblablement, peu nombreux.

Nous croyons avoir répondu, dans le présent travail, aux vœux émis au Congrès de Liége 1909, par le professeur Stainier, de Gand, dans sa note : *L'aire de dispersion des matières premières des instruments néolithiques et conséquences ethnographiques à en tirer* (1). Nous avons étudié, dans la mesure de nos moyens, les matières premières employées par les néolithiques de la Vesdre. Nous n'entendons pas définir comme certaine, l'origine de ces roches, étant donné qu'il s'agit, même pour des spécialistes, d'une étude fort difficile, que l'altération des échantillons rend souvent fort malaisée.

SITUATION DES STATIONS

Contrairement aux observations faites pour les stations tardenoisiennes (2), de la vallée qui nous occupe, les stations néolithiques sont également réparties sur les deux rives (fig. 1 et 2).

Les plateaux semblent avoir été seuls habités. Les nombreux terrains, que nous avons explorés, au fond de la vallée, ne nous ont fourni aucun vestige préhistorique (3).

La proximité d'une source, d'un ruisseau ne semble pas avoir joué un très grand rôle dans le choix d'un habitat, par le préhistorique,

---

(1) *Annales du XXI^e Congrès archéologique et historique de Belgique. Liége*, 1909, t. II, p. 234.

(2) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Ourthe. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 1923, t. XXXVIII, p. 37.)

(3) Dans d'autres vallées, des objets préhistoriques se récoltent au bord même de la rivière. Nous avons recueilli des silex néolithiques à Jemeppe-sur-Meuse, à Angleur, à Ougrée et Engis ; dans cette dernière localité, M. A. Vandebosch, de Seraing, a récolté, dans une briqueterie de la Société Cockerill, une assez importante collection d'objets néolithiques mélangés à quelques pièces d'époque tardenoisienne. (*Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*, t. IV, 1910, t. VII, 1924, p. 55.) Dans la vallée de l'Ourthe, à Comblain-la-Tour, M. E. Rahir en a découvert à une faible altitude au-dessus du niveau de la rivière. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXVI, 1907.) Dans la même vallée, nous en avons trouvé à Hamoir, à Sy et à Bomal.

Dans de nombreux cas, l'affleurement d'un banc de silex semble l'avoir retenu; beaucoup de stations sont situées directement sur l'un de ceux-ci.

Rarement, un terrain orienté au nord, nous a fourni de nombreux silex; généralement, les stations importantes sont situées sur des déclivités faisant face au sud, au sud-est ou au sud-ouest.

Les silex se trouvent, tantôt très localisés, tantôt également répartis sur de grandes étendues.

EMPLACEMENTS D'HABITATIONS

Jusqu'à ce jour, il n'a été relevé aucun emplacement d'habitation néolithique, ceux-ci ont, vraisemblablement, été en grande partie bouleversés, ou complètement détruits par les travaux de culture.

A la station de la Rochette (St. n° 25), l'une des plus importantes de la vallée, nous avons pu suivre le défrichement d'un petit bois. mais nous n'avons pu y relever la moindre trace d'emplacement d'habitation ou de foyer (1), les silex y étaient très abondants, mais jamais localisés.

Aux stations de la ferme de la Besle, Chaudfontaine (St. n° 22 et 23) et du Riz-de-Havegnée, Andoumont (St. n° 67), nous avons observé, à chaque visite, la localisation aux mêmes endroits, de nombreux silex. Beaucoup de ces objets possèdent de ces concrétions, si caractéristiques, observées sur la presque totalité des silex extraits des fosses omaliennes de la Hesbaye. On pourrait, certes, à ces endroits, poursuivre d'intéressantes recherches que notre exploration trop sommaire ne nous a pas permis d'entreprendre.

MATIERES PREMIERES EMPLOYEES. — LEUR NATURE ET LEUR ORIGINE

Dans les matières employées à la confection des objets néolithiques de la vallée de la Vesdre, il y a lieu de distinguer:

1° Les matières provenant de la région;

2° Les matières étrangères à la région.

Rationnellement, les premières sont de beaucoup plus abondantes que les secondes. Dans plusieurs stations les matières locales ont servi à la confection de tout l'outillage; dans d'autres, les haches et les grandes lames ont été importées.

---

(1) Toutes les stations ont donné, en plus ou moins grande quantité, des silex ayant subi l'action du feu; mais ce serait une erreur de croire qu'ils l'ont tous subie à l'époque préhistorique; bon nombre d'entre eux ont été brûlés à l'époque moderne, dans les foyers allumés par les paysans à la surface des terres.

MATIÈRES D'ORIGINE LOCALE. — Il existe sur le sommet des plateaux, dominant la Vesdre, de nombreux affleurements de bancs de silex, notamment, aux environs des villages de Beyne, Forêt, Trooz, Andoumont, Louvegné et Beaufays. Le silex y est de bonne qualité, il varie de grain et de couleur suivant les affleurements. Parfois, il n'est pas propre à la confection d'objets d'un certain volume, ni au débitage en lames longues et régulières.

L'industrie de plusieurs stations (St. nos 25, 27, 36, 41, 53, etc.), dénote le peu de souci qu'avaient une partie des néolithiques de la Vesdre, du choix de leurs matières premières. Cette indifférence s'affirme par l'utilisation d'éclats naturels et aussi de silex, très grossiers, provenant du plateau de Herve, et recueillis, comme l'indique le cortex, à l'état de galets dans le lit des ruisseaux, notamment, dans celui de la Soumagne, où ils sont particulièrement abondants.

Les roches ayant servi à la confection de quelques objets sont de provenances locales.

On y distingue: du grès quarziteux verdâtre, du grès burnotien rougeâtre, du spammite faménien, du quarzot phyllade et du quarzite gris. Toutes ces roches se rencontrent, à l'état de galets, dans le lit de la Vesdre. Deux objets ne proviennent cependant pas de l'utilisation des galets, l'un, est une hachette taillée (?), en spammite faménien; l'autre, un bloc de grès burnotien poli sur ses faces et offrant des entailles sur une des arêtes. Des affleurements de ces deux roches existent dans la vallée à peu de distance de l'endroit de la découverte de ces deux objets.

MATIÈRES IMPORTÉES. — Comme nous venons de le dire, la plupart des haches polies de plusieurs stations, semblent confectionnées en silex étrangers à la région. L'étude que nous avons faite des principaux affleurements de silex des environs, ne nous a pas permis d'y constater la présence de silex analogues; mais il serait bien hasardeux d'être trop affirmatif et de leur donner une origine exacte. Il est, cependant, logique d'admettre que ces haches proviennent, en majeure partie, des grands ateliers de taille de la vallée de la Meuse, si bien étudiés par les préhistoriens liégeois (1). Le silex de Spiennes ne semble pas, ou presque pas représenté.

---

(1) M. DE PUYDT, Notice sur la station néolithique de Sainte-Gertrude, etc. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, 1910.)

— J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, La station néolithique de Sainte-Gertrude. (*Revue anthropologique de Paris*, 1923, no 9-10.)

— M. DE PUYDT, Atelier néolithique de Rullen et découvertes faites sur le territoire de Fouron-Saint-Pierre. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLIII, 1914.)

Toutes les stations ayant fourni de nombreux fragments d'outils polis en silex importés, ont également donné, en plus ou moins grandes quantités, des lames de fortes dimensions en silex étrangers à la région. Leur origine est aussi bien difficile à déterminer, nous croyons cependant y reconnaître assez bien de silex de Sainte-Gertrude.

Enfin, nous possédons un très bel objet en silex jaune d'aspect cireux, que nous considérons comme étant du Grand-Pressigny (Indre et Loire, France).

Nous n'avons récolté dans aucune station de la Vesdre, le moindre objet en roche étrangère, mais la collection de M. de Puydt (Musée Curtius, Liége) en comprend un certain nombre. Il est à noter que ces pièces, dont nous parlons plus loin, ne furent jamais trouvées dans une station de quelque importance, mais souvent isolées.

Le quarzite de Wommersom (1), matière qui figure dans presque tous les inventaires de séries d'objets tardenoisiens, ne semble pas avoir été employé à l'époque néolithique. Nous n'avons recueilli dans la vallée de la Vesdre, que deux exemplaires de cette roche, associés à des instruments polis. Jusqu'à présent, rien ne peut laisser admettre que cette roche si caractéristique, provenant des environs de Tirlemont, ait été couramment employée à l'époque de la pierre polie (2). On n'en possède aucun exemplaire incontestablement néolithique, même des environs immédiats du gisement.

EXPLOITATIONS. — Dans une région, ou la surface du sol a été presque complètement bouleversée et nivelée par la culture, il n'est pas étonnant de ne rencontrer aucune trace de l'exploitation des bancs de silex. Celle-ci devait s'opérer à ciel ouvert par de simples tranchées, de peu de profondeur. Il est même logique d'admettre, que dans la plupart des cas, les néolithiques de la Vesdre débitaient les blocs de matière siliceuse, mis à leur portée par le hasard. L'emploi de nombreux silex roulés, d'éclats naturels, confirme cette hypothèse.

---

(1) Baron DE LOË et RAMAECKERS, Gisement de quartzite utilisé de Wommersom. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XX, 1901, pp. 21 à 23.)

— A. RUTOT, Le gisement de Wommersom. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XX, 1901, pp. 56 à 59.)

(2) J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Quelques constatations relatives à l'emploi de la roche dite « Quartzite landenien de Wommersom ». (*Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. XXIIIe Session, Gand, 1913, t. II, pp. 144-147.)

CARACTERES DES INDUSTRIES

PERCUTEURS. — Les percuteurs, fort nombreux, sont de dimensions très variées. Ils sont parfois à peine employés, d'autres fois, mais plus rarement rendus sphériques par l'usage (fig. 4, nos 1, 5; fig. 21, fig. 40 n° 2).

Peu de percuteurs dérivent de rognons intentionnellement taillés, préparés dans un but voulu. Les blocs de forme vaguement sphérique, façonnés à grands éclats, bien représentés, notamment dans la plupart des stations néolitiques de la vallée de la Meuse, sont ici peu abondants (1).

Les percuteurs néolithiques de la Vesdre, ne sont généralement que de simples rognons de silex, employés sans aucune accomodation (fig. 4, n° 1).

Quelques rares nucléus ont été employés comme marteaux. Ils sont alors en silex, beaucoup plus fin, mais moins résistant; ce qui explique leur petit nombre (fig. 4, n° 2; fig. 34, n° 1; fig. 3, n° 1).

Contrairement à ce qui s'observe à l'époque tardenoisienne, les percuteurs en roche, autre que le silex, et provenant généralement de cailloux roulés, sont, pour ainsi dire, inexistants. Nous n'en possédons qu'une dizaine d'exemplaires (fig. 4, nos 3, 4).

Un percuteur volumineux, en grès quarziteux verdâtre, complètement sphérique, se rapproche des marteaux en roche recueillis aux environs des dolmens de Wéris (2).

Il est assez difficile de distinguer parmi les percuteurs, ceux qui ont servi au débitage, à la taille des grandes pièces, ou à la retouche des éclats. Là, où le silex local a été seul employé, nous avons constaté qu'ils étaient souvent de grandes dimensions et très nombreux. Ce fait s'explique parfaitement par la nécessité du décorticage des blocs volumineux. indispensables à la confection des pièces massives, les haches notamment.

---

(1) Beaucoup de ces blocs ont pu être taillés intentionnellement dans un autre but que celui de servir de marteau. Chez les Tasmaniens, on a pu constater l'emploi de pierres de jet de forme analogue à celle de nos blocs taillés. Ces pierres de jet servaient couramment à la chasse. Suivant M. Rutot, les pierres de jet intentionnellement façonnées ont été employées depuis le début de l'humanité. (A. RUTOT, La préhistoire. Bruxelles, 1918.)

(2) Collections de l'Institut archéologique de Luxembourg. Musée d'Arlon. — M. CHARNEUX, Compte rendu des fouilles de Wéris. VIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Liége, 1890, t. VI, f. 2. — La collection Pierre Destinez du Musée Curtius renferme un percuteur analogue. Le même musée possède, en plus, un autre percuteur de ce type, recueilli dans la même localité. On peut en voir également un aux Musées Royaux du Cinquantenaire.

BROYEURS-MOLETTES. — Ne peuvent être confondus avec les objets de la catégorie précédente, quelques rognons de silex, souvent allongés, d'une forme vaguement quadrangulaire, ou, plus rarement sphérique, percutés, usés, et presque polis sur toute une face plane (fig. 35). Il semble qu'il s'agit de broyeurs ou de molettes.

Un caillou allongé offre les mêmes caractères et était, vraisemblablement réservé au même usage que les précédents (fig. 5). La collection de M. de Puydt, renferme quelques cailloux utilisés d'une façon analogue (1).

Un instrument, en grès quarziteux, de forme cylindrique, bien qu'assez différent des précédents, doit s'en rapprocher comme usage. Cet objet, vraiment remarquable, présente de nombreuses traces de polissage (fig. 63).

Un galet allongé, en grès quartziteux verdâtre, percuté a une extrémité et poli par usure sur une de ses faces, doit également avoir servi à broyer. Il rappelle les galets usés et polis, abondants dans le tardenoisien moyen (2).

NUCLÉUS OU BLOCS-MATRICES. — A part quelques exceptions, les nucléus ne sont que des blocs informes, dont on a enlevé, sans ordre ni méthode, lames et éclats. Nombreux sont ceux qui rappellent les nucléus du paléolithique inférieur. Ils sont d'un débitage extrêmement grossier (fig. 28, n° 4).

Les nucléus ayant fourni des lames longues et régulières sont rares (fig. 28, n° 1; fig. 53, n° 2). Ils se rapprochent assez des beaux nucléus des fonds de cabanes omaliens de la Hesbaye (3). De forme allongée, ils montrent sur tout leur pourtour, les traces laissées par l'enlèvement méthodique de lames relativement allongées et symétriques. Le plus parfait offre onze plans de clivage. Plusieurs de ces blocs matrices ont eu leur plan de frappe rafraîchi, ainsi que le prouvent d'assez nombreuses calottes. Le peu d'abondance de ces nucléus réguliers est peut-être dû au fait qu'étant en silex de bonne qualité le préhistorique les débitait jusqu'à l'extrême limite (fig. 3, nos 3, 4, 5).

Les grands nucléus sont bien représentés dans les stations où seul le silex local a été employé. Ils manquent presque complètement

---

(1) Ils furent trouvés à Eelen (Limbourg), Rodeschof (Luxembourg), la France (Ombret, vallée de la Meuse).

(2) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, etc., *op. cit.*

(3) M. DE PUYDT, Considérations générales sur les fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye. (*Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIe session, Liége, 1919, t. II.)

dans les stations à silex importés. Dans ces dernières, les petits nucléus y sont nombreux et généralement peu soignés.

La plus grande partie des haches polies, hors d'usage, ont été débitées (fig. 25). Ce sont les seuls nucléus en silex étrangers, tous les autres sont en matière de la région avoisinante.

ECLATS DE DÉBITAGE. — DÉCHETS DE TAILLE. — Les éclats de débitages et déchets de taille sont nombreux et de fortes dimensions dans les stations recélant exclusivement une industrie en silex local. Ils sont beaucoup plus rares dans les autres.

Quelques éclats sont en silex étrangers. Ils proviennent du débitage des haches polies. Sur beaucoup d'entre eux, on distingue des traces de polissage; sur d'autres, elles font défaut; fait compréhensible, s'ils proviennent du débitage des haches de grande taille (fig. 27).

Quantité d'éclats ont été utilisés ou retouchés, mais ne présentent aucun caractère qui permette de les classer dans les catégories d'outils que nous allons décrire. Beaucoup ne sont que de simples instruments de fortune ayant servi pendant un laps de temps très court et rejetés après leur utilisation momentanée.

LAMES-COUTEAUX. — Les lames en silex local sont peu régulières et, souvent assez petites (fig. 6; fig. 28, nos 2, 3, 5, 6, 10; fig. 40, n° 1 ; fig. 44, n° 7 ; fig. 59, n° 9). Quelques-unes assez grandes sont larges et épaisses, leur face d'éclatement est généralement concave, La lame fig. 50, dont l'extrémité a été taillée en grattoir, est exceptionnelle. La plus grande lame en silex local mesure 132 mm., la plus petite 20 mm.

Les lames importées sont généralement longues et toujours régulières, leur face d'éclatement est absolument plane. Très fragiles, la plupart sont fragmentées. La plus grande de ces lames atteint 95 mm., la plus petite 45 mm. Quelques petits exemplaires peuvent provenir du débitage des haches polies.

Beaucoup de lames débitées sur place, ainsi que des spécimens importés confectionnés, sont utilisés ou retouchés. Quelques-unes présentent des encoches (fig. 19, n° 1; fig. 59, n° 13); d'autres, ont leur extrémité convertie en grattoir (fig. 30, nos 4, 5, 7; fig. 50) d'autres encore sont appointées. La plupart des lames importées sont soigneusement retouchées latéralement (fig. 47, nos 1, 2 ; fig. 44, n° 10 ; fig. 59, nos 1, 3 ; fig. 60, n° 8) ; quelques lames en silex étrangers, étant fragmentées ont servi de briquet (fig. 26, fig. 45) ou de retouchoirs (fig. 62, n° 4).

RETOUCHOIRS. — Les retouchoirs se sont montrés relativement peu abondants. Ce sont des lames ou des éclats épais, des rognons de silex brut souvent allongés, écrasés et arrondis à une ou aux deux extrémités, à la suite de pressions effectuées sur les arêtes des silex à retoucher (fig. 28, n° 9; fig. 59, n° 11; fig. 62, n° 4). Ces objets semblent destinés à la confection des outils de petites dimensions, tandis que les petits percuteurs servaient à la taille des instruments plus volumineux.

BRIQUETS OU PIERRES A FEU. — Suivant M. Sarauw, le savant préhistorien danois, ce serait uniquement à partir du néolithique, de la période du silex poli, que daterait l'apparition d'instruments spéciaux en silex destinés à faire du feu (1).

Nos recherches dans les stations néolithiques de la Vesdre et particulièrement à la station de Bois-de-Breux (St. n° 5, 7), nous ont fourni de très nombreux silex aux arêtes écrasées et arrondies.

Un examen un peu attentif permet de les distinguer facilement des objets de la catégorie précédente. On voit aisément que les traces d'usure qu'ils présentent sont dues à une utilisation différente.

Les retouchoirs ne sont jamais écrasés qu'aux extrémités, tandis que les briquets le sont toujours latéralement, et parfois, sur tout le pourtour (fig. 7; fig. 26; fig. 34, n° 2; fig. 45; fig. 53, n° 8; fig. 61).

La grande analogie des pierres à feu préhistoriques et des briquets modernes, a fait que pendant longtemps on les a confondus. Certains préhistoriens y voyaient même des silex à arêtes écrasées accidentellement de nos jours.

Si l'on ne tient compte que des caractères généraux, nous reconnaissons évidemment qu'il est fort difficile, si pas impossible dans la plupart des cas, de distinguer un briquet préhistorique d'un moderne, et que, par ce fait même, un briquet trouvé isolé ne peut être, à moins qu'il ne soit patiné, reporté avec certitude au préhistorique. Mais les objets que nous signalons ont toujours été trouvés associés à de nombreux objets néolithiques. Leur grand nombre dans les stations, leur inexistence dans les autres endroits, ne permet pas de les considérer comme modernes. D'ailleurs, la patine de plusieurs d'entre eux ne peut laisser de doute.

Quant à la seconde objection, celle de l'écrasement accidentel, nous ne sommes guère embarrassés pour y répondre. A Mendonck

(1) Georges-Fl. SARAUW, Le feu et son emploi, etc. (*Annales du XX^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Gand, 1907, p. 196.)

(Flandre orientale), M. Van Overloop, conservateur en chef des Musées Royaux du Cinquantenaire, en a récolté des quantités énormes, dans des îlots sablonneux et incultes (1). Les préhistoriens liégeois en ont recueillis à Rullen et Sainte-Gertrude, dans des endroits vierges de tout remaniement (2). Il s'agit donc bien pour la plupart des pierres à feu que nous signalons, d'objets préhistoriques (3),

A l'exception de deux ou trois exemplaires (fig. 61), les pierres à feu des stations néolithiques de la Vesdre n'ont pas été préparées. Parfois, ce sont des lames épaisses (fig. 26; fig. 45), d'autres fois, des rognons de silex (fig. 34, n° 2) et surtout, des éclats épais et résistants, dont la recherche d'une forme déterminée n'a pas dirigé le choix (fig. 7 ; fig. 53, n° 8).

Quelques exemplaires sont complètement polis et arrondis, indice d'un emploi prolongé (fig. 53, n° 8). D'autres sont à peine utilisés (fig. 7, n° 4).

GRATTOIRS-RACLOIRS. — Comme dans la plupart des stations néolithiques, les grattoirs sont abondants. Ils constituent le groupe d'objets le plus important. Ils sont généralement assez petits, mais quelques-uns atteignent exceptionnellement 60 mm. et 73 mm.

Les grattoirs néolithiques de la vallée de la Vesdre sont de formes et de types très variés, discoïdes, rectilignes ou concaves, ovales, rectangulaires, sur bout de lame, simples ou doubles, quelques-uns rappellent les grattoirs carénés, rabots et nucléïformes, que l'un de nous a décrit dans le tardenoisien (4).

Les grattoirs sont épais ou minces suivant l'éclat ou la lame employée. Ils sont le plus souvent confectionnés au moyen d'éclats relativement réguliers, que corrigent parfois des retouches latérales. La face d'éclatement est aussi, dans certains cas, égalisée par l'enlèvement du bulbe, ou d'une gibbosité quelconque.

Quelques exemplaires, vrais éolithes, sont faits au moyen d'éclats naturels (fig. 29, n° 3).

Il est parfois bien difficile de séparer les grattoirs des racloirs;

---

(1) VAN OVERLOOP, Les silex de la station préhistorique de Mendonck. (*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Bruxelles*, t. III, 1884-1885, pp. 344 à 360.)

(2) M. DE PUYDT, Atelier néolithique de Rullen, etc., *op. cit.* — J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, La station néolithique de Sainte-Gertrude, *op. cit.*

(3) Les derniers fonds de cabanes fouillés à Spiennes par le Musée d'Histoire naturelle en ont donné une importante série.

(4) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, etc., *op. cit.*

il existe bon nombre d'instruments intermédiaires. Certaines pièces semblent avoir servi au deux usages.

Les racloirs proprement dit sont peu nombreux et de dimensions vatiables. Ils sont simples (fig. 10, n° 1 ; fig. 29, n° 1 ; fig. 40, n° 6 ; fig. 42 ; fig. 53, n° 3) ou doubles (fig. 10, n° 2). Plusieurs lames importées, soigneusement retouchées latéralement, étaient peut-être employées au même usage (fig. 60, n° 8 ; fig. 62, n° 1). Les racloirs creux (fig. 11), les raclettes sur lame sont peu représentés.

Les stations de la Vesdre nous ont donné quelques exemplaires d'un instrument à usage assez problématique, que nous classons, faute de mieux, dans la catégorie des racloirs. Ces instruments sont retouchés simultanément sur les deux faces ; jamais sur le même tranchant (fig. 12, n° 2 ; fig. 30, n° 8 ; fig. 40, n° 9 ; fig. 53, n^{os} 6, 7 ; fig. 44, n° 11 ; fig. 29, n° 2). Nous leurs donnons le nom de racloir réversible (1).

Si l'on compare les grattoirs recueillis dans les stations, où, seul le silex local a été employé, à ceux provenant des stations avec silex importés, on s'aperçoit qu'il existe entre eux des différences notables. Les grattoirs de la première catégorie se rapprochent beaucoup, comme formes, types et dimensions des grattoirs du tardenoisien. Dans la seconde section, les grattoirs nucléïformes, carénés, rabots font défaut, mais en revanche, la forme en fer à cheval est plus abondante, plus classique et souvent plus grande ; ce sont de vrais grattoirs néolithiques.

COUTEAUX COURBES. — SCIES. — Les couteaux courbes se distinguent en ceci des racloirs : les retouches du racloir, souvent obtenues par percussion étaient destinées à renforcer le tranchant de l'instrument, à le rendre moins coupant, tandis que les retouches du couteau courbe, obtenues toujours par pression étaient destinées à rendre l'arête plus résistante tout en lui conservant son tranchant.

Les couteaux courbes ne sont généralement retaillés que sur une seule face et sur un seul côté, plus rarement sur les deux faces ou sur tout le pourtour (fig. 15, n° 1 ; fig. 53, n° 10 ; fig. 59, n° 1).

Ces instruments sont assez bien représentés, tout au moins, en ce qui concerne la première catégorie. Les couteaux courbes à retouches bifaciales semblent particuliers aux stations à silex importés.

---

(1) Nous possédons quelques objets analogues dans l'industrie tardenoisienne très évoluée des environs de Bruxelles Nos récoltes, déjà anciennes, dans le pays de Liége, ne nous ont donné aucune pièce semblable ; nous n'en connaissons pas dans les collections publiques et privées

Les scies se rapprochent beaucoup des instruments précédents; il est souvent malaisé de les distinguer les uns des autres, nous croyons cependant que, contrairement, aux couteaux courbes, les scies ont toujours leur tranchant rectiligne.

D'une façon générale, les scies des stations de la Vesdre sont peu caractéristiques, elles n'ont jamais été taillées au préalable et ne présentent que des retouches d'accomodation; leur tranchant est ébréché et dentelé par l'usage. Toutes les stations d'une certaine importance nous en ont fourni.

Les couteaux courbes et les scies sont parfois lustrés par l'usage, quelques exemplaires ont même leur tranchant poli et arrondi (fig. 15).

TRANCHETS. — Beaucoup d'éclats plus ou moins appropriés ont pu servir de tranchets. Mais les tranchets typiques se sont montrés relativement rares (fig. 31, n° 8; fig. 48, n° 2; fig. 53, n° 4; fig. 55). Ils ne sont pas plus particuliers à une station qu'à une autre.

PICS. — Les stations à outillage confectionnés exclusivement en silex local, ont fourni quelques instruments du genre pic, grossièrement taillés (fig. 13 ; fig. 32 ; fig. 43 ; fig. 48, n° 1 ; fig. 49). Ils sont analogues aux pics signalés dans le tardenoisien (1).

Ils sont de petites dimensions et d'un travail médiocre; des rognons de silex ont souvent servi à leur confection. Leur usage est problématique.

PERÇOIRS. — Les perçoirs sont en très petit nombre. Ce sont généralement, des éclats pointus dont l'extrémité a été rendue plus résistante au moyen de retouches unilatérales ou bilatérales sur une ou sur les deux faces (fig. 12, n° 1; fig. 23, n^{os} 1, 7; fig. 31, n° 5; fig. 33, n^{os} 19, 23; fig. 56, n^{os} 1, 3). Quelques exemplaires sont usés et polis par une longue utilisation (fig. 31, n° 5).

Comme vient de très bien le définir M. L. Coutil (1), il existe des outils qui ont servi à percer et d'autres à forer. Les premiers ne présentent des traces d'usures que sur une seule face, les seconds, en offrent sur les deux faces (fig. 44, n^{os} 1, 2 ; fig. 46, n^{os} 12, 13 ; fig. 58, n° 3).

---

(1) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, etc., *op. cit.*

(2) L. COUTIL, Instruments néolithiques à formes non classiques, dit « instruments d'usage », forets, alésoirs, perçoirs, gouges, encoches, broyeurs, lissoirs, percuteurs. (*Bulletin de la Soc. préhistorique française*, mars 1924.)

BURINS. — Quelques objets, semblant se rapprocher des burins, ont été récoltés (fig. 14; fig. 31, n° 6). Ils sont trop peu nombreux pour permettre d'émettre des remarques générales à leur sujet. Beaucoup d'éclats ont pu servir de burin, leur forme est due à des causes fortuites; ils ne présentent aucune trace d'utilisation. Nous considérons les quelques burins ou pseudo-burins recueillis, comme exceptionnels. S'il s'agit de véritables outils, il faudrait croire à la survivance d'un type d'outil d'une industrie antérieure, l'industrie tardenoisienne, mais, d'autre part, il faut se souvenir que les burins de tous types, nombreux dans le tardenoisien moyen, disparurent dans le tardenoisien final (1).

EBAUCHES DE HACHE. — Comme nous l'avons dit plus haut, les haches de certaines stations ont été confectionnées sur place; tandis qu'ailleurs, elles ont été apportées toutes taillées. Dans ce dernier cas, on n'est pas surpris de constater l'absence absolue d'ébauches de haches.

Par contre, en ce qui concerne l'industrie locale, leur absence est plus étonnante, mais parfaitement explicable. Les néolithiques de la Vesdre, ne se livrant à aucune exportation d'objets en silex, ne taillaient que pour leurs stricts usages, c'est-à-dire en petites quantités, au fur et à mesure du besoin.

Les malfaçons étaient employées et vraisemblablement débitées

HACHES TAILLÉES. — Les haches et hachettes taillées se sont montrées fort rares, elles sont toujours petites et d'une taille relativement soignée (fig. 16; fig. 27; fig. 52). Plusieurs ont subi un commencement de polissage (fig. 64). Les haches taillées sont toutes en silex de la région. Chose curieuse, on ne peut pas dire que les stations à silex local en fournirent plus que les autres, où les fragments de haches en silex étrangers sont nombreux.

Il est peut-être permis de considérer comme une hachette, un curieux objet en spammite faménien taillé avec assez de soin sur les deux faces (fig. 38).

HACHES POLIES. — Les haches polies intactes sont exceptionnelles. Les fragments volumineux sont aussi fort peu abondants. La plupart des haches polies, hors d'usage, ont servi de blocs-matrices; d'autres ont été retaillées au tranchant ou au talon; elles devaient alors subir un nouveau polissage, celui-ci se constate parfois par les polis différents, l'un fin, l'autre grossier, que présente la même hache. Des

(1) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, etc., *op. cit.*

éclats de haches polies ont parfois servi à la confection de petits objets : grattoirs, poinçons et bouts de flèche (fig. 18, n° 6 ; fig. 23, n° 1 ; fig. 22 ; fig. 44, n^{s} 4).

Haches polies en silex. — Les haches polies en silex de la région, sont généralement d'un polissage peu soigné, souvent inachevé ; elles montrent encore les facettes de la taille, et parfois, de restes de croûte. Elles ont ordinairement le tranchant rectiligne (fig. 36 ; fig. 37), pour autant que l'on peut en juger par les rares exemplaires intacts et les fragments.

Les haches polies en silex importées sont beaucoup plus soignées, le polissage en est parfait. Les facettes de la taille ont disparu. Le tranchant est rectiligne ou convexe. Les côtés sont parfois équarris (fig. 59, n^{s} 2). Quelques fragments proviennent de haches de grandes dimensions.

Haches polies en roche. — Les haches en roche de la région furent recueillies aussi bien dans les stations à silex local, que dans les autres. Elles sont relativement rares.

Une hache cylindrique, en grès quartziteux verdâtre, dont le talon a été soigneusement piquetée pour en faciliter l'emmanchement, retient particulièrement l'attention par sa taille peu ordinaire. Le tranchant manque (fig. 39). Une hache toute semblable a été recueillie dans la vallée de la Vesdre, à Beaufays ; pendant longtemps elle a appartenu à M. l'avocat Charles, de Liége, elle fait partie actuellement de la collection De Puydt ; ainsi qu'une autre à peu près identique découverte à Sainte-Gertrude. Les haches de ce type sont peu ordinaires en Belgique, tandis qu'en France, particulièrement en Bretagne, elles sont abondantes. Nos séries comprennent encore des hachettes en quartzite, en quartzot phyllade en grès quartziteux, elles sont de type ordinaires (fig. 60, n° 4).

Comme nous l'avons déjà dit tantôt, nos recherches ne nous ont donné aucune hache, hachette, fragment ou éclat d'outil poli en roche étrangère à la région. Mais les collections De Puydt, renferment quelques objets trouvés isolés. Doit-on les rapporter aux industries que nous étudions, ou bien doit-on les considérer comme appartenant à une époque ultérieure ? Il semble naturel de les classer à la fin du néolithique, ainsi que quelques haches perforées, signalées par M. De Puydt et récoltées seules (1).

---

(1) M. Rutot reporte ces objets en roche étrangère à la fin de l'époque néolithique ; il les place entre le Spiennien supérieur et l'âge des métaux.

CISEAUX. — Les grands ciseaux allongés, si communs à Spienne, à l'état d'ébauche et toujours rares à l'état d'outil achevé et poli, dans la plupart de nos stations néolithiques, manquent jusqu'à présent, dans les stations de la vallée de la Vesdre. Seuls, deux fragments d'outils polis, en silex étranger, peuvent être rangés à la rigueur dans la catégorie des ciseaux.

Se rapproche de ces outils, une sorte de galet lancéolé, aiguisé à une extrémité (fig. 58, n° 4). Cet objet curieux, que nous ne reportons que sous réserve au néolithique, fut trouvé à peu de distance d'une station de cette époque, (St. n° 62), mais associé à quelques objets tardenoisiens, dont il est peut être contemporain (1) (St n° 61).

Un curieux rognon de silex allongé, poli partiellement et présentant des traces d'usures fort accentuées, se rapproche par sa forme du ciseau, mais il ne présente aucun tranchant (fig. 20). Cet objet singulier, unique pensons-nous, est d'un usage bien indéterminé.

Il nous reste à mentionner, parmi les instruments polis, une lame épaisse, taillée sur une face, sur les deux côtés et présentant des traces bien nettes de polissage sur les deux faces au tranchant (fig. 17). MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais viennent de signaler à Sainte-Gertrude un outil à peu près analogue (2). L'objet qui nous occupe a subi l'action du feu et il est difficile de définir l'origine du silex qui a servi à sa confection.

POLISSOIR. — Jusqu'à ce jour, aucun polissoir, fixe ou mobile, entier ou fragmenté, n'a été découvert. Il est curieux de constater la rareté relative des polissoirs dans les stations belges, et même déroutant de ne pas les voir figurer dans les inventaires d'objets provenant de stations importantes comme Rullen et Sainte-Gertrude.

Nous croyons que leur absence est due au fait que le polissage ne s'opérait pas à l'emplacement des habitations, des ateliers, mais bien aux environs des rives des cours d'eaux (3). Il est rationnel, de croire que des recherches dirigées spécialement dans ce sens en amèneraient la découverte d'un certain nombre. A moins que le travail ne se soit opéré assez loin des emplacements habités. A

---

(1) L'un de nous a signalé l'existence, à l'époque tardenoisienne, de galets, fragments de roche aiguisés et polis de façon analogue. — L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Ourthe, *op. cit.*

(2) La station néolithique de Sainte-Gertrude (fig. 90), *op. cit.*

(3) Le polissage s'effectuait par le frottement sur des pierres dures, grès ou quartzite, à l'aide d'eau et de sable.

Saint-Mard, dans le Luxembourg, où se trouve les seuls polissoirs fixes du pays, M. le baron de Loë, qui les a très bien étudiés, n'a pu découvrir dans les alentours aucun silex taillé (1).

POINTES DE FLÈCHE. — Les pointes de flèche, relativement peu nombreuses, mais représentées dans toutes les stations un peu importantes, se trouvent simplement ébauchées ou complètement terminées.

Elles sont confectionnées généralement en silex fin, plus rarement en silex grossier (fig. 23, n° 8; fig. 60, n° 6), mais toujours en silex de la région. Deux éclats de haches polies en silex importé convertis en bouts de flèche, font exception (fig. 18, n° 6).

Toutes les formes classiques sont représentées. Il en existe de forme triangulaire (fig. 18, n° 10), en forme d'amande (fig. 23, n° 8), de feuille (fig. 54, n° 1), de losange (fig. 18, n° 2), d'autres à pédoncule (fig. 18, n^{os} 3, 6, 8; fig. 54, n° 5; fig. 60, n° 6; fig. 56, n° 4), enfin, mais plus rarement, à pédoncule et à ailerons (fig. 18, n° 9; fig. 33, n^{os} 15, 17; fig. 40, n° 8). Elles sont épaisses ou minces, élancées ou trapues suivant l'éclat employé. Elles affectent des dimensions plus grandes, mais appartiennent pour la plupart aux mêmes types que celles que l'un de nous vient de signaler dans le tardenoisien très évolué des environs de Bruxelles (2).

Deux pointes assez grandes (fig. 18, n° 1; fig. 33, n° 16) doivent plutôt être rangées dans la catégorie des pointes de javelots. Nous croyons cependant utile de faire observer que l'ethnographie démontre l'emploi courant de pointes très grandes et assez lourdes comme bouts de flèche.

INSTRUMENTS DE TYPES TARDENOISIENS. — La plupart des stations belges de l'âge de la pierre polie ont fourni au moins quelques instruments minuscules de types tardenoisiens. Les stations de la vallée de la Vesdre en ont donné un certain nombre; ils étaient particulièrement abondants dans les stations ou seules, les matières d'origine locale ont été employées.

La plupart de ces instruments minuscules sont identiques ou présentent beaucoup d'analogies avec les instruments si caractéristi-

(1) Baron A. DE LOË, Nouvelle note sur les roches polissoirs du « Bruzel » à Saint-Mard (province de Luxembourg). (*Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910, pp. 443-452.)

(2) L. LEQUEUX, Industrie tardenoisienne à cailloux roulés de Vossem (Brabant). Note préliminaire. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXXVIII, 1923, pp. 208 à 213.)

ques de l'époque tardenoisienne, Mais, hâtons-nous de dire, avant de parler des uns et des autres, qu'il y a lieu de distinguer les instruments tardenoisiens, des instruments de types tardenoisiens.

Avant que la question tardenoisienne soit fixée d'une façon indiscutable, on confondait sous la même dénomination des instruments d'industries et d'âges bien différents. Actuellement encore, quelques préhistoriens retardataires, semblent ignorer complètement l'époque tardenoisienne. Nous n'avons plus à nous occuper de réfuter leurs objections, qui tombent d'ailleurs d'elles-mêmes. Nous nous bornerons à examiner ici, ce qu'il faut penser des objets microlithiques, à caractères tardenoisiens, trouvés associés dans les stations de la Vesdre, à des instruments en silex poli.

Dans un seul cas, à la station des Zalou (St. n° 40), il semble y avoir incontestablement superposition d'habitats et mélange d'une industrie tardenoisienne à une autre, d'époque néolithique. Ces deux industries se séparent d'elles-mêmes à première vue, par le caractère franchement tardenoisien des instruments microlithiques, le nombre proportionnel des formes et les signes d'évolution. Les objets tardenoisiens sont concentrés en certains points, tandis que les objets néolithiques, dont beaucoup en silex importé, sont éparpillés sur tout le plateau.

Dans les autres cas, on s'aperçoit aisément, avec un peu de pratique, qu'en général, les instruments microlithiques ne sont plus franchement tardenoisiens. Les formes en sont plus lourdes, les dimensions plus grandes. Le nombre des instruments est disproportionné. Ils font bien partie de l'industrie à laquelle ils ont été trouvés associés.

Les mêmes besoins ont-ils pu faire naître à des époques différentes, dans des régions éloignées les unes des autres, dans des industries diverses des instruments identiques ? Nous le pensons, et l'on en possède de nombreux exemples. Mais en ce qui concerne le plus grand nombre des instruments de types tardenoisiens, il n'en peut être question, beaucoup sont trop insignifiants en eux-mêmes ; en plus, un outil prend toujours naissance sans présenter aucun caractère d'évolution. Les instruments géométriques du néolithique de la Vesdre, présentent, pour la plupart, des signes d'évolution très accentuée et rappellent les formes du tardenoisien final. Voici par catégorie, les principaux caractères de ces instruments de types tardenoisiens.

POINTES A TRANCHANT TRANSVERSAL. — La pointe de flèche à tranchant transversal, bien que prenant naissance et existant dans le tardenoisien, est aussi une forme signalée dans le néolithique. On

en possède quelques exemplaires confectionnés au moyen d'éclats de hache polie (1). On a recueilli des pointes à tranchant transversal dans des sépultures néolithiques, à Vaucelles notamment (2); elles sont abondantes et plus nombreuses que les pointes de flèche ordinaires, dans les sépultures de la Marne (3), d'âge très avancé, voisinant de très près l'époque du métal (4).

Les stations tardenoisiennes de la vallée de la Vesdre, fournirent très peu de pointes de flèche à tranchant transversal, trois ou quatre exemplaires sur plus d'un millier d'outils (5).

Dans les stations néolithiques, elles sont abondantes et composent le groupe le plus important (fig. 33, nos 1, 2, 4, 5, 18; fig. 48, n° 19; fig. 57, nos 7 à 9).

La pointe (fig. 22) confectionnée au moyen d'un éclat de hache polie, est un peu spéciale et est retouchée à la manière néolithique sur les deux faces (6).

La pointe à tranchant transversal est très commune dans le tardenoisien très avancé, elle est considérablement représentée à Baelen S./N. (7) et à Zonhoven (8), où de nombreux microlithes sont taillés

---

(1) La collection J. HAMAL-NANDRIN, de Liége, en possède un certain nombre. Quelques-unes proviennent de l'ancienne collection du marquis de Wavrin. Une fut trouvée à Zonhoven. (J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Contribution à l'étude préhistorique de la Campine limbourgeoise, pl. 12, n° 62. (*Annales du XXIe Congrès archéologique et historique de Belgique*, Liége, 1909, t. II, pp. 200-225.) La collection L. LEQUEUX aux Musées royaux du Cinquantenaire en renferme une provenant de la station néolithique de Chokier (vallée de la Meuse).

(2) Baron DE LOË, E. RAHIR et E. HOUZÉ, Fouilles au « Trou des Blairaux », à Vaucelles. Lieu de sépulture néolithique et habitat de l'âge du Renne. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1905.)

(3) Baron DE BAYE, Sur les cavernes sépulcrales dans le département de la Marne. (Congrès international d'Anthropologie, Bruxelles, 1872, p. 392.) — Baron DE BAYE, L'archéologie préhistorique, Paris, 1879.) — Le Dr JACQUINOT note que, dans les grottes de la Marne, pour une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, on trouve cent pointes à tranchant transversal. — Capitaine OCTOBON, La question tardenoisienne. (*Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XIX, 1922, n° 11, p. 236.)

(4) H. BREUIL, Observation sur l'hiatus et le néolithique. (*L'Anthropologie de Paris*, 1921, t. XXXI.)

(5) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Ourthe, *op. cit.*

(6) Nous possédons plusieurs pointes de flèches à tranchant transversal retouchées sur les deux faces.

(7) E. RAHIR, L'habitat des grottes de Remouchamps, Chaleux et Montaigle. L'industrie tardenoisienne et son évolution en Belgique. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXXV, 1920.)

(8) J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Contribution à l'étude du préhistorique de la Campine limbourgeoise, *op. cit.*

suivant le mode néolithique. M. E. Rahir croit même pouvoir affirmer l'âge tardenoisien de plusieurs bouts de flèche à ailerons et pédoncules d'un type absolument courant dans l'industrie de l'âge de la pierre polie.

POINTES LOSANGIQUES. — Les pointes losangiques généralement confondues aux pointes à tranchant transversal, apparaissent à la fin du tardenoisien et ont un développement analogue à ces dernières. Elles sont représentées par quelques exemplaires dans les stations néolithiques de la Vesdre (fig. 23, n° 9; fig. 60, n° 7).Dans la vallée de l'Ourthe, nous en avons recueilli un exemplaire confectionné au moyen d'un éclat de hache polie (1).

POINTES. — Les pointes, généralement à retouches plates, sont nombreuses; elles sont ordinairement travaillées sur les deux côtés (fig. 18, n° 4; fig. 57, nos 10, 11). Les retouches basilaires sont souvent bifaciales (fig. 18, n° 5). Il en existe de tous les types tardenoisiens (fig. 18, n° 7; fig. 33, nos 7, 8, 14, 22; fig. 48, nos 17, 11). La plupart sont de dimensions plus grandes qu'à l'époque tardenoisienne. Beaucoup sont semblables aux pointes du tardenoisien très évolué de la Campine. Des pointes, de type tardenoisien, furent découvertes dans les sépultures néolithiques, notamment à Vaucelles (2) et au « Trou Félis » (3).

TRIANGLE. — Le triangle scalène est représenté par trois seuls exemplaires (fig. 33, n° 11). Cette forme prend naissance en Belgique, dans le tardenoisien primitif et dérive de la tronquature oblique. Le triangle scalène devient abondant dans le tardenoisien moyen, son développement est intensif dans la période supérieure. A Exel et à la Roche-aux-Faucons (station supérieure), il forme le groupe d'outils le plus important; puis, il se raréfie dans la période finale, il est presque absent à Baelen S./N. et Zonhoven.

TRONQUATURES. — Les tronquatures obliques et rectilignes apparaissent dans l'aurignacien, elles existent dans le magdalénien, et sont

---

(1) Musées royaux du Cinquantenaire. Collection L. LEQUEUX.

(2) Baron DE LOË, E. RAHIR et E. HOUZÉ, Fouilles au « Trou des Blairaux », à Vaucelles, etc., *op. cit.*

(3) Dom Grégoire FOURNIER, Le Trou Félix à Falmignoul. (*Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique.* XVIIe session. Dinant, 1903, t. I, pp. 429-449.)

les deux formes les plus abondantes du tardenoisien primitif, durant la période moyenne et finale, elles sont également nombreuses.

Les tronquatures sont représentées dans les stations néolithiques de la Vesdre, par plusieurs exemplaires (fig. 19, nos 5, 7, 8, 9; fig. 23, n° 6; fig. 33, n° 20; fig. 44, n° 5). Comme il s'agit d'un instrument très simple, d'une forme primitive inchangée, existant dans diverses industries, on ne peut guère attacher grande importance à sa présence.

MICROBURINS. — Les microburins (1), que l'un de nous a étudiés pour la première fois en Belgique (2), sont représentés par cinq exemplaires dans les stations néolithiques de la Vesdre (fig. 33, nos 3, 12, 13).

Leur association à des objets en silex poli est assez déconcertante, mais nous ne croyons pas qu'ils puissent être reportés au tardenoisien; c'est-à-dire que nous ne supposons pas leur présence accidentelle. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls microburins que nous ayons trouvés associés à des silex polis. Dans la vallée de l'Ourthe, nous en avons recueilli quelques exemplaires dans la station purement néolithique de Comblain-la-Tour (3). Ils sont de dimensions plus grandes et d'une forme plus lourde.

Les microburins prennent naissance dans le tardenoisien primitif, se développant considérablement dans le tardenoisien moyen, puis, disparaissent presque complètement dans la période supérieure. A Baelen S./N., ils sont encore représentés, ils manquent à Zonhoven (station de surface), mais ils ont vraisemblablement échappé aux recherches et ont dû être confondus avec les déchets. Existant à la fin du tardenoisien rien n'empêche de supposer qu'ils ont persisté jusqu'au début du néolithique.

CERAMIQUE

Comme la plupart des stations de surface, les stations néolithiques de la Vesdre, n'ont fourni aucun reste de produits céramiques. Les débris de poterie, vraisemblablement très nombreux, ont été détruits.

---

(1) Dr DE SAINT-PERRIER, Le burin tardenoisien. (*Revue anthropologique de Paris*, 1921, p. 315.)

(2) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Ourthe, p. 40, *op. cit.*

(3) Station des rochers de la Vierge, découverte par M. E. Rahir. — E. RAHIR, Les stations de l'âge de la pierre dans la vallée de l'Ourthe, *op. cit.*

soit primitivement, par leur longue exposition à la surface du sol, soit encore, s'ils se trouvaient dans des fonds de cabanes, par les travaux de culture qui les ont livrés à l'action destructive des agents atmosphériques (1).

AGRICULTURE (2)

Les néolithiques des diverses stations de la Vesdre étaient-ils agriculteurs ? C'est probable, mais nous n'en possédons pas de preuves matérielles. La découverte de broyeurs et de molettes ne constitue pas une donnée prouvant avec certitude l'usage du grain, car ces outils ont pu servir à écraser d'autres substances, alimentaires ou minérales. Il faut noter l'absence absolue des meules et fragments de meules ; mais on ne peut pas en conclure à leur inexistence, car le plus grand nombre des champs, sur lesquels se sont opérées nos recherches, ayant été mis en culture depuis un grand nombre d'années, il est probable que tous les objets volumineux que renfermait la terre labourée ont été enlevés et convertis en balast pour l'empierrement des chemins. Toutefois, leur absence à la station de la Rochette (st. n° 27) ne semble pas explicable ; nous y avons, en effet, remué de volumineux tas de pierres accumulées le long des champs. Or, il est à noter que c'est précisément cette station qui nous à fourni le plus, pour ne pas dire la totalité, des broyeurs.

---

(1) La poterie n'était pas connue des populations tardenoisiennes, mais elle a été introduite chez nous avant la néolithique, par les ancêtres des extracteurs et tailleurs de silex de Spiennes et de Sainte-Gertrude. (J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS, Découverte de quatre gisements présentant des analogies avec celui du Campigny à Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin et Remersdael (Liége). Ier Congrès de l'Institut international d'Anthropologie. Session de Liége, 1921. (*Revue anthropologique*, 31e année, nos 9, 10, 11 et 12, pp. 392-395.)

(2) M. Rutot croit que tous les éléments primordiaux des premières civilisations véritables ont été introduits chez nous, en pleine barbarie de la pierre polie, par les Omaliens, peuple oriental paisible et agriculteur. On sait que les avis sont très partagés sur la place à donner à l'Omalien dans la chronologie du néolithique belge. M. Rutot les place tout à la fin du néolithique. M. de Puydt et les préhistoriens liégeois le croient antérieurs à l'âge de la pierre polie en silex. La superposition en Hesbaye de foyers omaliens par d'autres Spienniens ne vient nullement résoudre la question, mais prouve seulement que le Spiennien a existé en Belgique pendant et après l'Omalien. Il faut en tout cas se souvenir qu'un fond de cabane de Spiennes a fourni au service des fouilles des Musées royaux du Cinquantenaire des fragments de torchis qui présentent des empreintes de graines dont certaines ressemblent assez bien au creux laissé par l'épillet d'un triticum.

SÉPULTURES

Un indice de sépulture a été relevé par M. De Pauw, pendant les fouilles du Trou-des-Sottais (1), à Andrimont, près de Verviers. La couche supérieure de cette caverne a fourni divers débris de crânes humains gisant dans une encoignure à 15 mètres de l'entrée.

La même couche contenait des silex taillés néolithiques et des débris de repas, ainsi que des ossements appartenant au sanglier, à la chèvre et au chat.

D'autre part, le crâne humain trouvé dans une caverne des environs de Pepinster pourrait peut-être appartenir au néolithique ? (2). Il présente les mêmes caractères que le fameux crâne d'Engis découvert par le Dr Schmerling (3) et considéré pendant longtemps comme paléolithique, mais que l'on doit incontestablement reporter au néolithique.

Ce sont les seuls restes humains néolithiques (?) découverts dans la vallée de la Vesdre. Ils sont aussi douteux qu'insuffisants.

II

PARTIE DESCRIPTIVE

N° 1, 2.

Sur le plateau de Belleflamme, nous avons recueilli, très disséminés : 53 silex taillés ; récolte composée uniquement d'éclats de débitage, de nucléus et de quelques lames, aucune pièce caractéristique.

Sur le même plateau, le Dr Viatour a trouvé une petite lame finement retouchée, M. De Puydt a récolté au-dessus de la rue des Courteaux (Grivegnée) : 2 lames, 2 grattoirs et 1 petit éclat de hache polie (4).

Nos 3, 4, 5, 6, 7.

SITUATION. — Aux environs de Bois-de-Breux, sur des déclivités d'orientations variées, mais généralement à l'Ouest, entre le château

---

(1) J.-S. RENIER, La grotte de la Chantoire, dite trou des Sottais (commune d'Andrimont-lez-Verviers), Bruxelles, 1895, pp. 11-20.

(2) M. DE PUYDT, Notes sur une partie de crâne humain trouvé dans le limon d'une grotte, près de Pepinster, etc. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XIII, 1894-1895, p. 18.)

(3) Dr P.-C. SCHMMERLING, Recherches sur les ossements humains fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liége. Liége, 1833.

(4) M. DE PUYDT et M. LOHEST, Stations de l'âge de la pierre dans la province de Liége. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. V, 1886.)

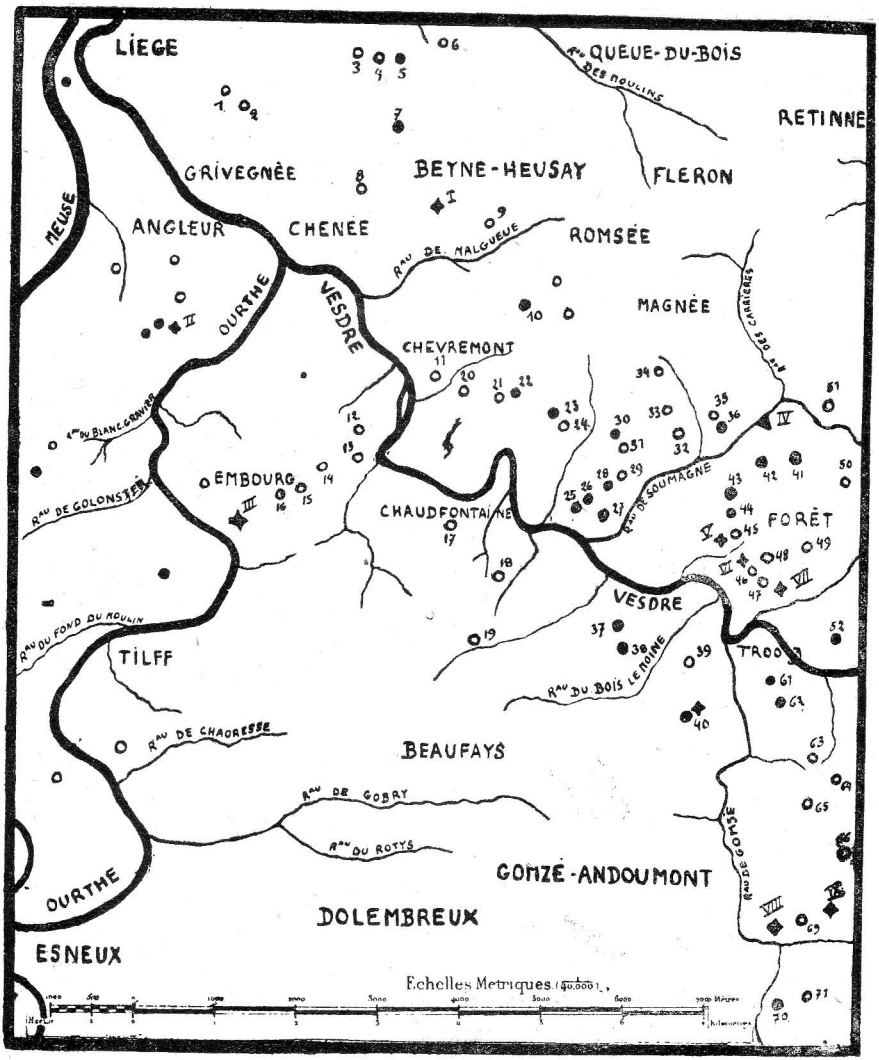

FIG. 1. — Carte des stations tardenoisiennes et néolithiques de la vallée de la Vesdre.

▲ *Caverne du Bay Bonnet.* Mousterien supérieur. Aurignacien moyen (?). Tardenoisien inférieur.

◆ *Stations tardenoisiennes.*

● *Stations néolithiques.*

○ *Stations néolithiques médiocres.*

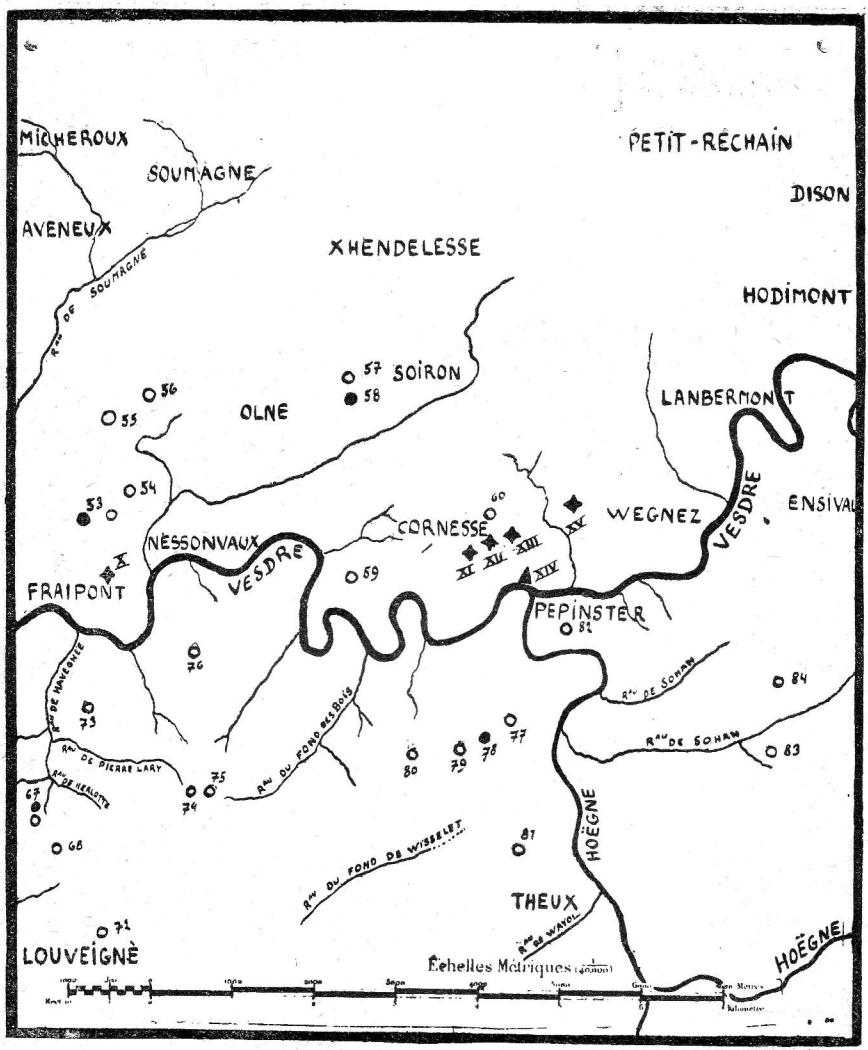

FIG. 2. — Carte des stations tardenoisiennes et néolithiques de la vallée de la Vesdre.

▲ *Caverne de Cornesse* (dite de Pepinster).
◆ *Stations tardenoisiennes.*
● *Stations néolithiques.*
○ *Stations néolithiques médiocres.*

de Fayenbois et Jupille; entre le château des Bruyères et la route de Fléron, mais particulièrement au lieu dit « Les Bruyères » (1), existent des stations d'une certaine valeur. Les silex gisaient éparpillés dans les champs ; il n'a pas été permis de constater aucune concentration. La plupart des terrains ayant été rechargés, il est difficile de connaître exactement l'importance de plusieurs de ces stations, dont une semble très riche (St. n° 5). La charrue n'atteint plus le niveau archéologique.

CARACTÈRES DE L'INDUSTRIE. — Les matières employées à la confection de l'outillage proviennent en grande partie de la région. Quelques fragments de haches polies et de grandes lames sont en silex étranger.

L'industrie recueillie aux environs de Bois-de-Breux est peu homogène; nous avons la certitude que ces emplacements ont été habités au cours d'une longue période par des populations néolithiques différentes (2). Le fini de beaucoup d'instruments contraste avec l'extrême grossièreté des autres. Le gisement de Bois-de-Breux recèle évidemment le mélange d'une industrie confectionnée exclusivement en silex local, avec une autre à silex importé. Par leurs situations, ces stations appartiennent aussi bien à la vallée de la Meuse qu'à celle de la Vesdre, leur étude n'a donc au point de vue qui nous occupe qu'une valeur relative.

INVENTAIRE DESCRITIF. — Il a été récolté aux environs de Bois-de-Breux, un ensemble de 2526 objets, qui se répartissent comme suit:

2,046 blocs, éclats de débitage et de taille. Beaucoup ont subi l'action du feu. 153 sont diversement utilisés ou retouchés.

85 nucléus. Quelques-uns ont fourni des lames assez longues et régulières. Ils varient entre 35 mm. et 116 mm. (fig. 3, n°s 2 à 5).

16 percuteurs. Un certain nombre dérive de nucléus (fig. 3, n° 1; fig. 4, n° 2). Parfois ce ne sont que des rognons utilisés sans préparation (fig. 4, n° 1). D'autres sont rendus sphériques par un long emploi (fig. 4, n° 5).

---

(1) M. J. SERVAIS signale deux gisements fort pauvres aux lieux dits « Bruyères et Piétresses », qui ont fourni des nucleus, percuteurs, grattoirs et éclats. (J. SERVAIS, Antiquités préhistoriques trouvées à Liége et dans les communes limitrophes.) (*Chroniques de l'Institut archéologique liégeois*, 1907, p. 91.)

(2) Les environs de Bois-de-Breux ont fourni en outre quelques objets nettement paléolithiques. Ils appartiennent à la matière d'une étude spéciale en préparation.

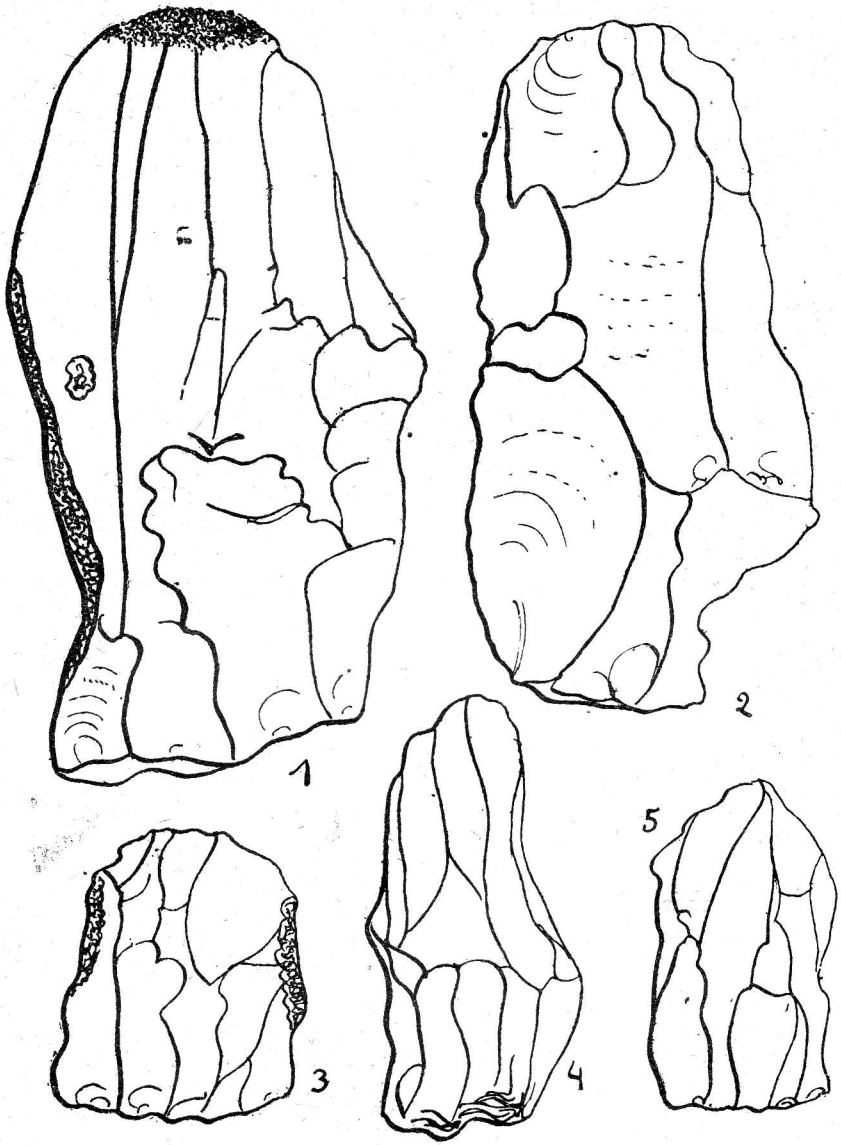

FIG. 3. — Bois-de-Breux. (Moitié de la grandeur réelle.)
(C. C. S.) (1).

(1) Les pièces décrites dans le présent travail appartiennent à la collection privée de M. C. Sladden et à celle de M. L. Lequeux (Musées royaux du Cinquantenaire). Elles sont renseignées respectivement par les lettres C. C. S. — C. L. L.

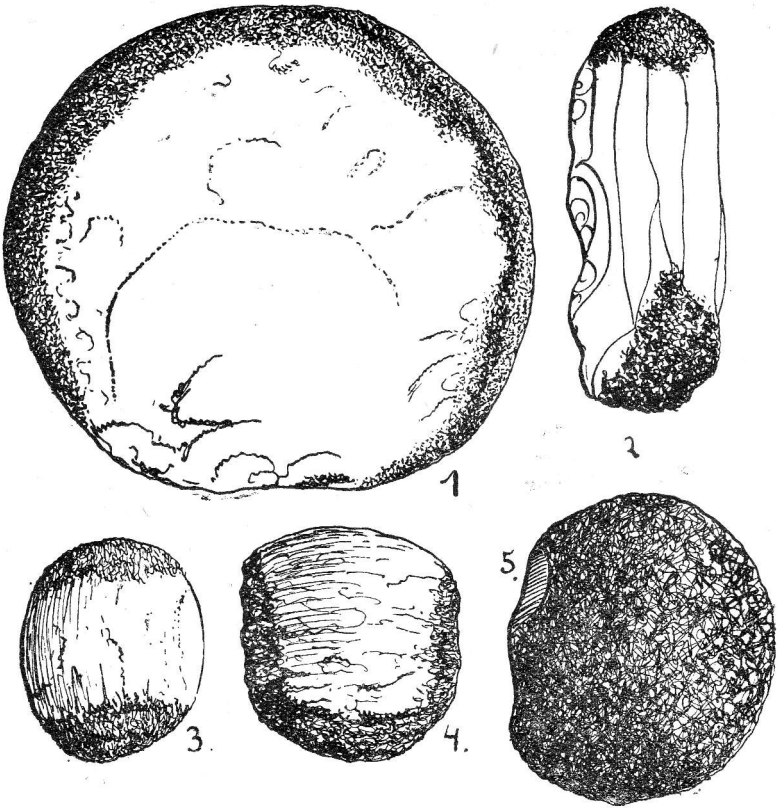

FIG. 4. — Bois-de-Breux (n° 5). (2/3 de la grandeur réelle.) (C. G. S.)

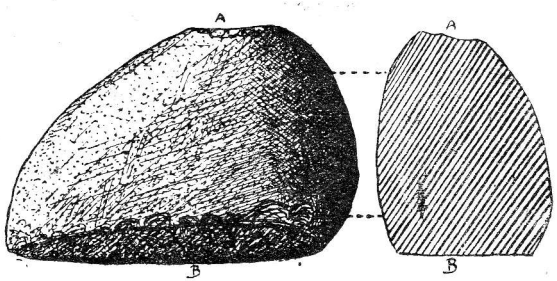

FIG. 5. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle. (C. C. S.)

161 lames et fragments de lame. Ces lames sont généralement irrégulières. Les grandes lames en silex de la région sont rares. 18 fragments de lame sont en silex étranger, elles sont, en général, soigneusement retouchées sur les deux arêtes. La plus grande partie des lames ont été utilisées ou retouchées (fig. 6, nos 1 à 4; fig. 19, n° 1).

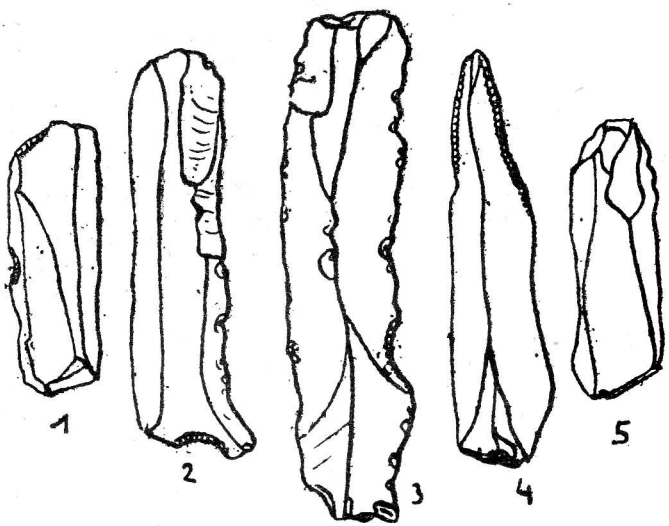

FIG. 6. — Bois-de-Breux (n° 5) 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.)

79 pierres à feu. Elles s'échelonnent depuis l'éclat légèrement utilisé jusqu'au silex à arêtes complètement écrasées (fig. 7). Ces objets n'ont pas été préparés, ce sont des lames, des éclats, des blocs, quelconques, parfois même des rognons utilisés tels quels. Un silex gris à texture grossière a généralement été employé. Il est à noter que très peu d'instruments sont confectionnés à l'aide de ce silex.

71 grattoirs. Série très variée (fig. 18). Ils sont parfois d'une taille très délicate, mais plus souvent d'une fracture grossière, à contours irréguliers. Trois rappellent les grattoirs à bec de l'aurignacien (fig. 9). Des grattoirs analogues existent dans le tardenoisien.

4 racloirs, dont deux simples, allongés (fig. 10, n° 1), un double (fig. 10, n° 2) et un racloir réversible (fig. 12, n° 2).

2 racloirs creux (?) (fig. 11). Le n° 1 est un simple rognon utilisé.

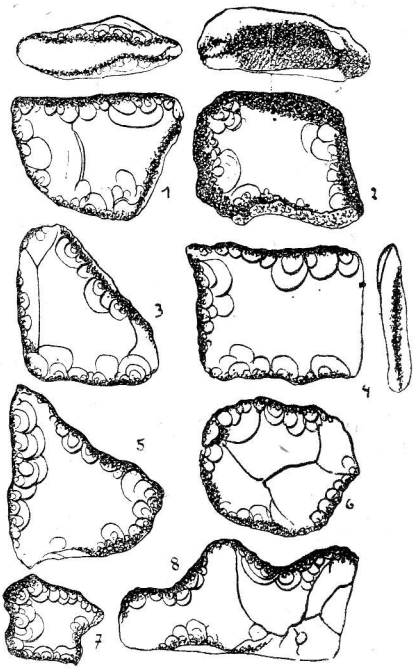

FIG. 7. — Bois-de-Breux (n° 5). 1/2 de la grandeur réelle (C. C. S.).

1 poinçon, simple éclat dont la pointe a été renforcée par quelques retouches (fig. 12, n° 1).

5 burins (?) (fig. 14). Ces outils se rapprochent assez bien des burins busqués de l'aurignacien moyen.

1 grande pointe (?) formée d'un éclat naturel, allongé; complètement retouchée le long des deux arêtes et sur une face (fig. 13). Cet outil a certaines analogies avec les pics ; peut-être était-il destiné au même usage ?

1 couteau courbe retouché avec assez de soin sur les deux faces. Une des arêtes est polie et usée par un long emploi (fig. 15, n° 1).

3 scies, simples lames ou éclats, esquillés sur les deux faces, le long d'une arête. 2 sont rendues luisantes par l'usage (fig. 15, n° 2).

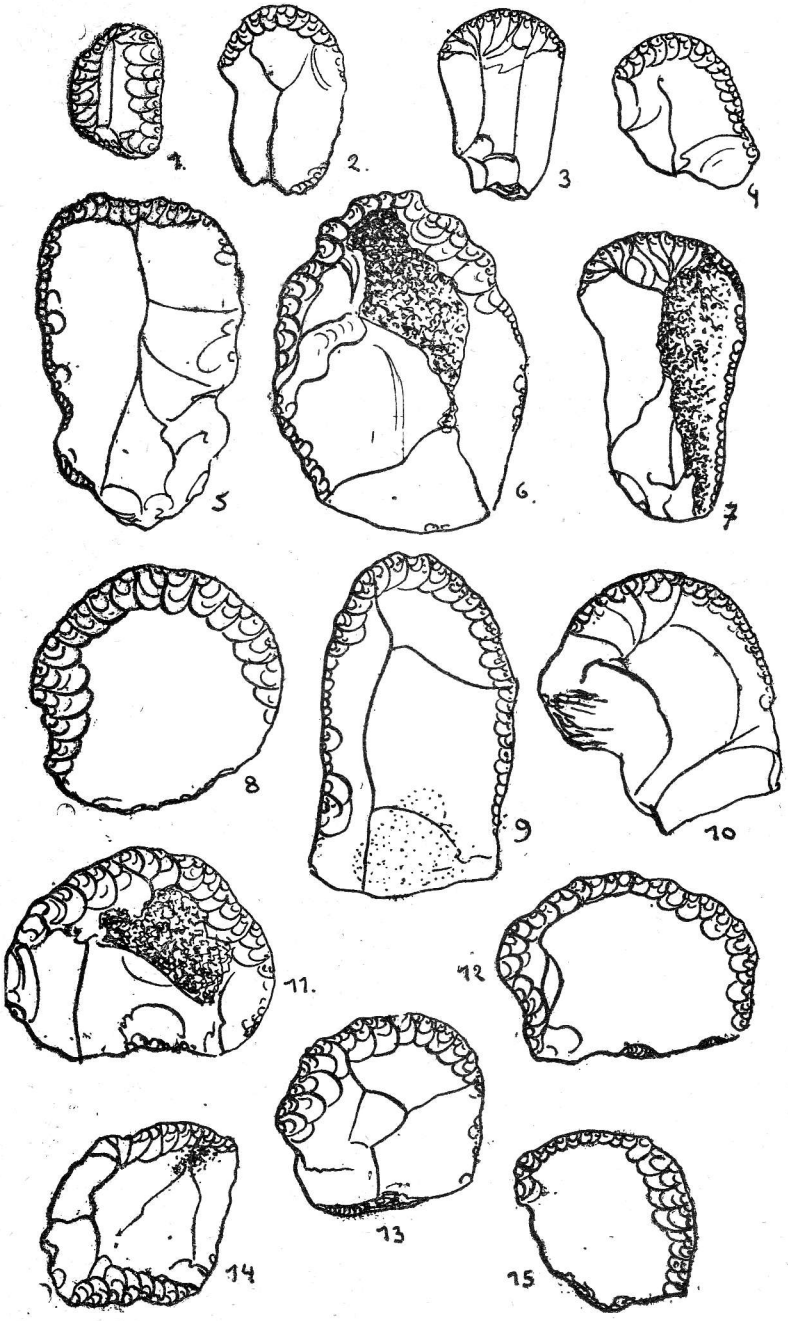

FIG. 8. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.)

1 hache taillée, brulée et fragmentée. (Dimensions actuelles 50 mm. × 30 mm.).

1 hachette taillée en silex local, retouchée assez grossièrement sur les deux faces (fig. 16).

FIG. 9. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.)

1 lame épaisse, taillée sur une face, le long des deux bords, présente au tranchant des traces de polissage sur les deux faces (La pièce a subi l'action du feu) (fig. 17).

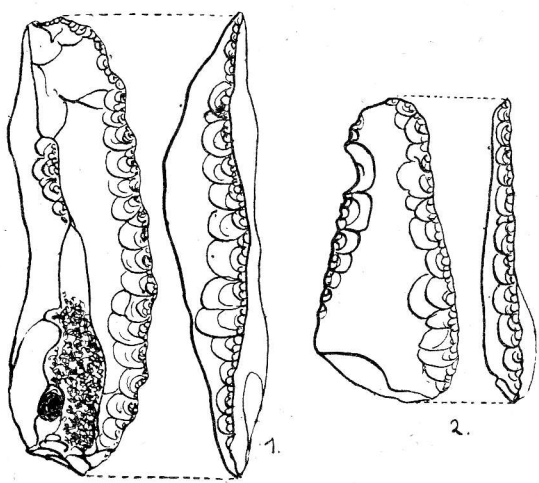

FIG. 10. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.)

3 haches polies retaillées. Silex étranger. (70 × 45 mm., 65 × 40 mm., 45 × 40 mm.).

20 fragments, tranchants, talons et éclats de hache polie. La plupart semblent en silex étranger. Un éclat nous paraît être en silex de Saint-Symphorien (1).

1 rognon de silex allongé, utilisé sans aucune préparation, présente de nombreuses traces de polissage et d'usure très accentuée sur toute une surface (fig. 20).

1 fragment d'outil allongé (40 × 25) taillé sur les deux faces poli aux arêtes.

3 ébauches de pointes de flèche (?). Eclats minces retaillés irrégulièrement sur les deux faces.

1 pointe de javelot (?) en forme de feuille de laurier (fig. 18, n° 1) (2).

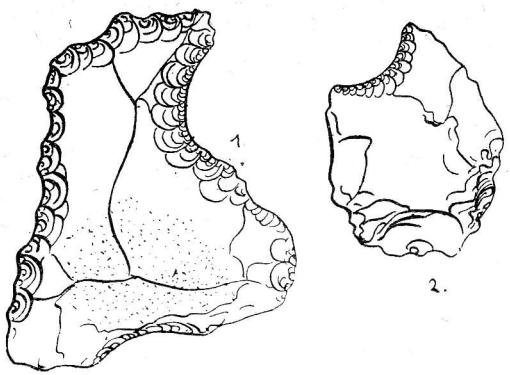

FIG. 11. — Bois-de-Breux (n° 5) 2/3 de la grandeur réelle (C. C. S.)

6 pointes de flèche, — 3 à pédoncule (fig. 18, n°s 3, 6, 8). Le n° 3, en silex étranger, est confectionnée au moyen d'un éclat de hache polie. 1 à pédoncule et à ailerons (fig. 18, n° 9). 1 triangulaire (fig. 18, n° 10). Les retouches de la base sont très fines et très régulières, peut-être sommes-nous en présence d'une pointe à tranchant trans-

(1) Ce gisement de très grande importance, et parfaitement connu grâce aux persévérantes recherches de M. E. de Munck, est situé à environ deux kilomètres au nord de celui de Spiennes.

Le gisement de Saint-Symphorien couvre environ 50 hectares entre le village et Havré. Il présente une série de caractères qui le différencient nettement de celui de Spiennes, ce qui est dû sans doute à ce que les occupants ont travaillé pour eux-mêmes, sans but commercial.

Le silex employé n'était plus exploité, comme à Spiennes, au moyen de puits ; il provient de bancs épais directement exploité par des simples excavations superficielles.

(2) Récoltée par M. H. BURETTE de Bois-de-Breux, près de l'école communale de cette localité.

versal (?). 1 pointe de flèche en forme de losange (fig. 18, n° 2).

12 instruments de type tardenoisien, dont : 2 tronquatures rectilignes (fig. 19, nos 5, 8), 2 tronquatures obliques (fig. 19, nos 7, 9). 1 pointe retouchée sur une face et deux côtés (fig. 18, n° 4). 1 pointe retouchée sur une face et partiellement sur un côté (fig. 18, n° 5).

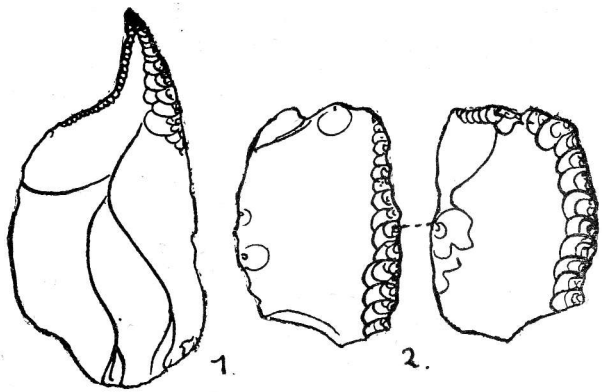

FIG. 12. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.)

OUTILLAGE EN ROCHE.

4 cailloux employés comme percuteurs (fig. 4, nos 3, 4).

1 molette, caillou présentant une face plane percutée et polie par frottement (fig. 5).

1 éclat de grès quartziteux verdâtre offrant des traces de polissage sur une de ses faces.

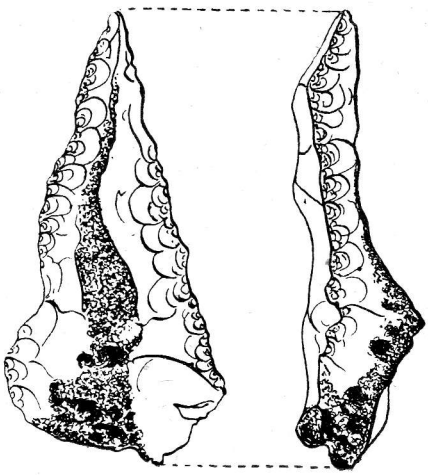

FIG. 13. — Bois-de-Breux (n° 5). 2/3 de la grandeur réelle (C. C. S.).

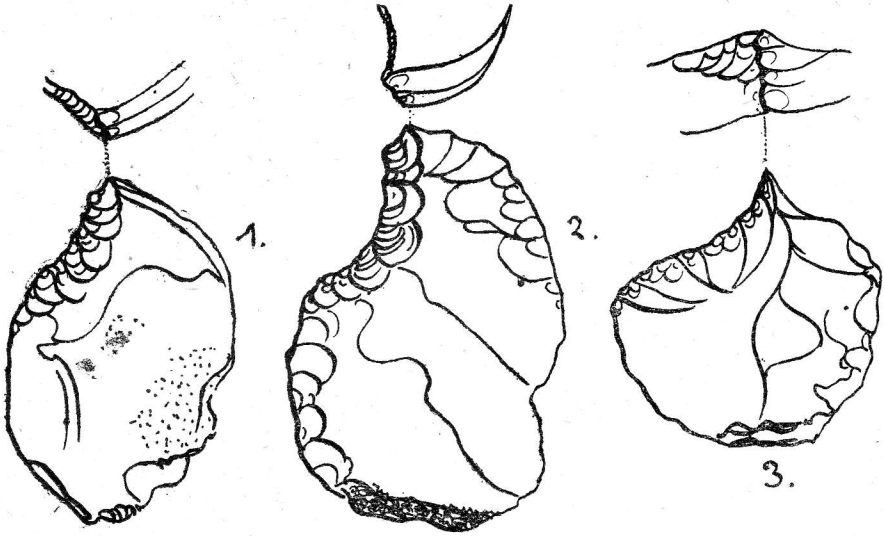

FIG. 14. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.).

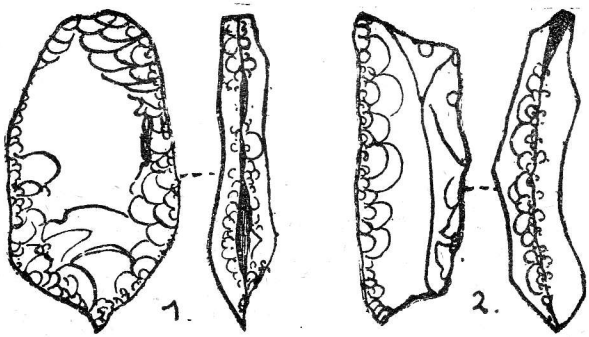

FIG. 15. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.)

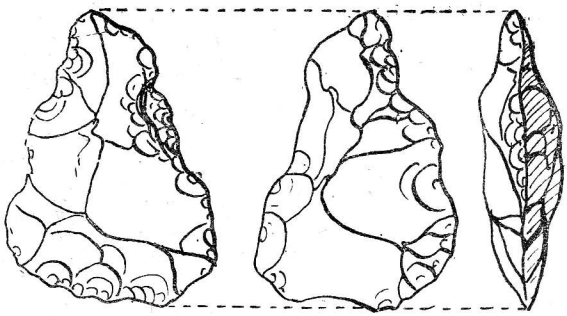

FIG. 16. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.).

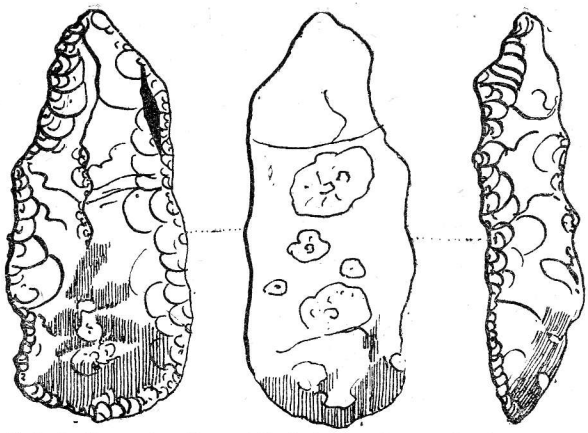

FIG. 17. — Bois de Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.).

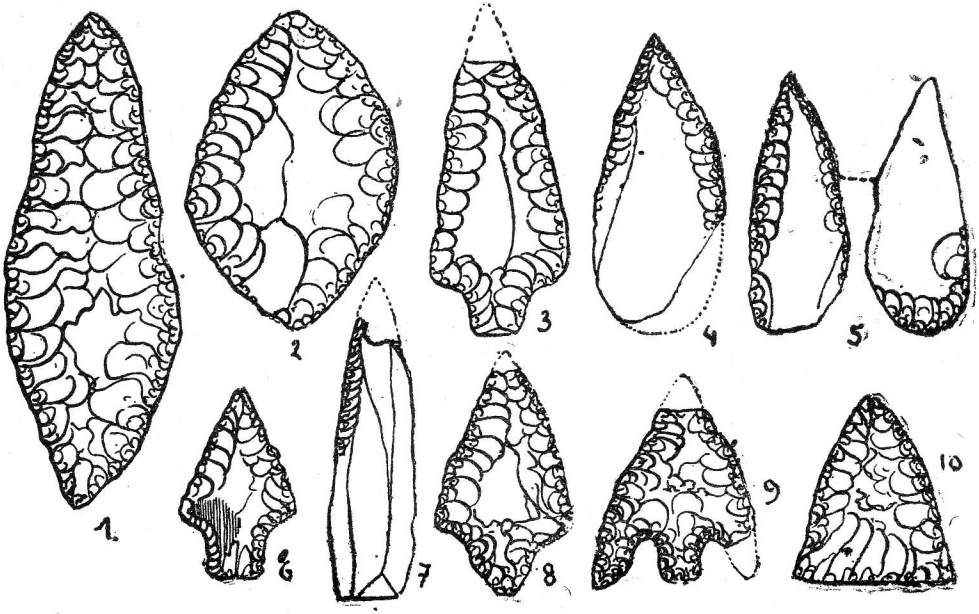

FIG. 18. — Bois-de-Breux (n^{os} 3 et 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.).

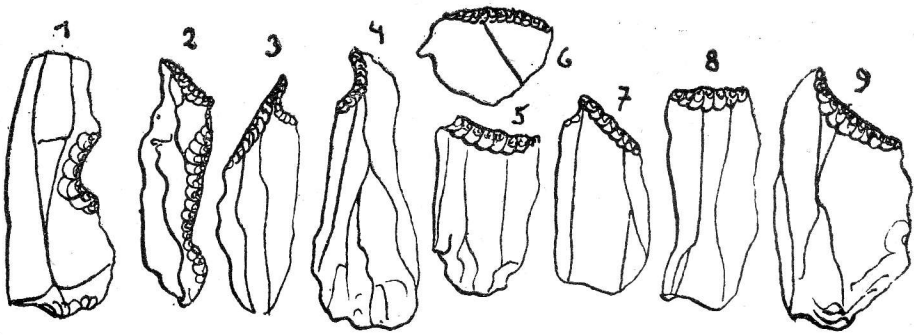

FIG. 19. — Bois-de-Breux (n° 5). 4/5 de la grandeur réelle (C. C. S.).

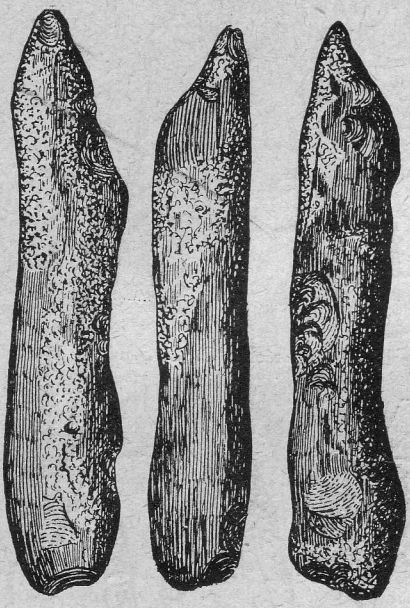

FIG. 20. — Bois-de-Breux (n° 7).
2/3 de la grandeur réelle (C. C. S.).

N° 8.

Entre Chênée et Bois-de-Breux, les éclats de débitage sont assez fréquents surtout aux environs des « Petites Bruyères ». Nous y avons récolté 137 silex dont un éclat de hache polie.

A Chênée même, rue de l'Ourthe, n° 33, M. François, a trouvé dans son jardin un percuteur sphérique (fig. 21). Ne peut-on émettre des doutes sur l'origine exacte de cet objet ? N'aurait-il pas été apporté avec des terres de remblais ?

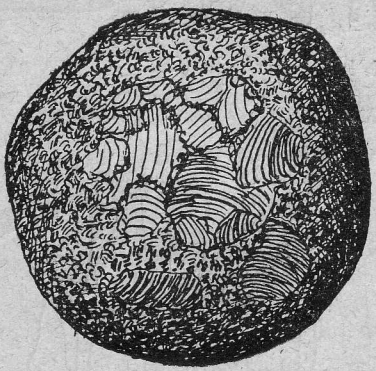

FIG. 21. — Chênée.
4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

N° 9.

Non loin de la ferme de Bonarmont, au-dessus du bois de Beyne, sur une déclivitié orientée au sud et dominant le ruisseau de Malgueu; nous avons recueilli: 5 éclats de débitage, 1 grattoir, 1 éclat de hache polie.

Aux environs de Beyne-Heusay, les silex taillés se rencontrent assez ordinairement. M. De Puydt en a récolté un certain nombre. M. J. Servais signale la découverte non loin de la houillière de Homvent, de : 1 ébauche de hachette, 14 lames et fragments (1). Nous avons trouvé à cet endroit quelques déchets, mais toujours isolés, nous croyons qu'il n'y existe pas de station importante.

N° 10.

Nous avons relevé aux environs immédiats du village de Romsée, une certain nombre de points isolés et insignifiants.

L'emplacement le plus productif est situé a environ 700 mètres à l'ouest du village sur une déclivité orientée au sud-ouest, nous y avons recueilli en une seule visite 42 éclats de débitage, 1 nucléus, 2 lames et un talon de hache polie en silex étranger.

Près de Romsée, M. J. Servais signale des silex découverts par son frère M. E. Servais, à Ellheur; à savoir, 1 hachette polie ébréchée, 1 grattoir, 10 petites lames et fragments, dont 2 utilisées; près du hameau de Chaumont, il mentionne aussi quelques éclats et déchets et 1 grattoir de forme rectangulaire (1).

N° 11.

En face du couvent de Chèvremont, sur une légère déclivité vers la vallée, nous avons recueilli: 1 petit nucléus et 5 éclats de débitage. Il semble qu'il existe sur cette hauteur, une station d'une certaine importance, mais probablement en grande partie détruite. Des silex furent récoltés à Chèvremont, par M. De Puydt (2), notamment, un petit éclat de hache polie, près de l'emplacement de l'ancien château. Lors de la construction du couvent, les pères Carmes en ont aussi recueilli un certain nombre (3).

---

(1) J. Servais, Antiquités de l'âge de la pierre, trouvées aux environs de Fléron. (*Chronique de l'Institut Archéologique Liégeois*, 1907, p. 55.)

(2) M. De Puydt et M. Lohest, Stations de l'âge de la pierre dans la province de Liége (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. V, 1886.)

(3) Joseph Demarteau, Notre-Dame de Chèvremont. Liége, 1888.

N°s 12, 13, 14, 15, 16

N° 13. Sur le plateau d'Embourg, en face de Chèvremont, nous avons trouvé 1 lame et 17 éclats de débitage. MM. De Puydt et Lohest (1) signalent à peu de distance de cet endroit la découverte d'un fragment de hache polie et de divers débris.

N° 14. Près du lieu dit « Thihay », nous avons recueilli 32 éclats de débitage, 1 lame, 1 éclat de hache polie en silex étranger. MM. De Puydt et Lohest mentionnent à cet endroit, la présence de divers débris et d'une pointe de flèche (1).

N°s 17, 18, 19.

N° 17. Entre le hameau de Ninane et la vallée, nous avons recueilli, sur une légère déclivité orientée au nord, 26 silex taillés, dont 23 éclats et déchets, 1 lame, 2 éclats de hache polie en silex local (?), 1 sorte de burin d'angle (?).

N° 18. Derrière le Bois-des-Dames, sur une faible pente regardant le nord-ouest, à proximité d'une source, nous avons récolté 7 éclats de débitage, 1 grattoir, 1 pointe de flèche à tranchant transversal à retouches bifaciales, confectionnée au moyen d'un éclat de hache polie en silex étranger (fig. 22).

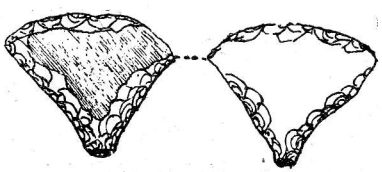

FIG. 22. — Beaufays (n° 18).
4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

N° 19. Non loin de là, au « Grosses pierres », les éclats et déchets se rencontrent assez fréquemment.

Sur le territoire de la commune de Beaufays, que nous n'avons jamais eu l'occasion d'explorer, il doit exister un certain nombre de stations plus ou moins importantes, comme semblent l'indiquer quelques objets appartenant à diverses collections. Citons, notamment: 1 hachette polie en spammite du Condroz (1). (Collection M. De Puydt.) 1 hachette polie en jadéite (?), trouvée près de la capsulerie (1). (Collection Dewalque, Université de Liége.) 1 hache polie, cylindrique en roche locale (grè ?). (Collection M. De Puydt.)

(1) M. DE PUYDT et M. LOHEST, Stations de l'âge de la pierre dans la province de Liége, *op. cit.*

1 hache polie en phtanite, 1 hache polie en roche. (Collection M. Lohest, Musée Curtius.) Le curé de Beaufays posséderait aussi divers objets recueillis sur le territoire de cette commune.

N° 20.

Derrière le fort de Chaudfontaine, sur le versant vers Chèvremont, nous avons trouvé 7 éclats de débitage et 1 fragment de hache polie en silex étranger.

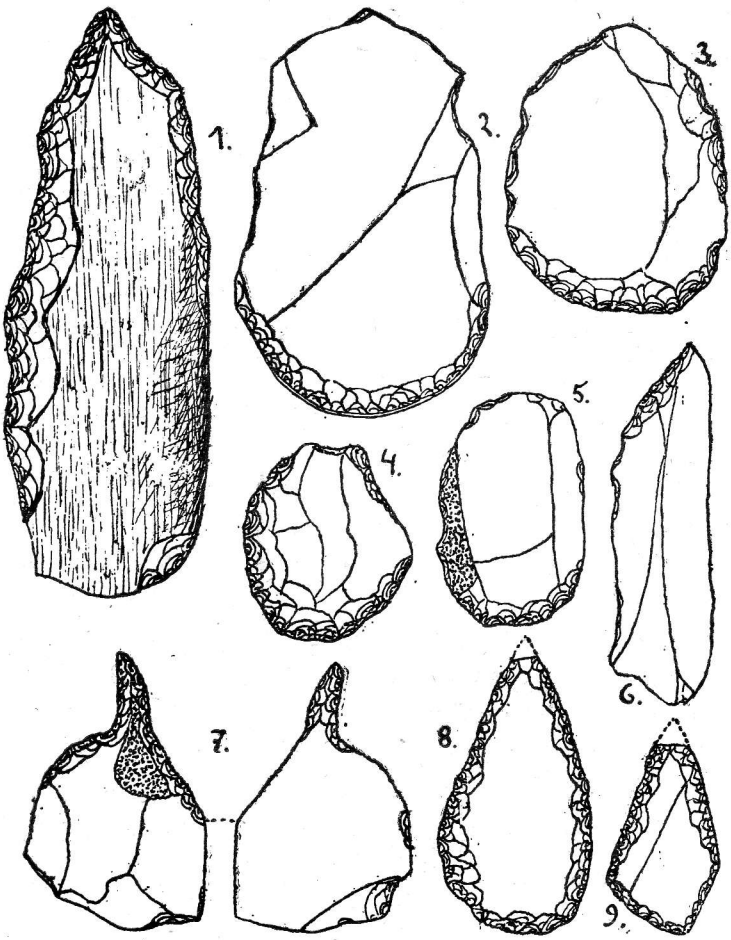

FIG. 23. — La Besle (nos 21 à 24). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

N^os 21, 22, 23, 24.

Situation. La station de la ferme de la Besle, découverte par M. J. Servais (1), comprend une série de points, assez localisés, situés à droite et à gauche de la ferme, dans des champs délimités par le Bois-de-la-Rochette et celui de Saint-André, sur des déclivités orientées au Sud et Sud-Est.

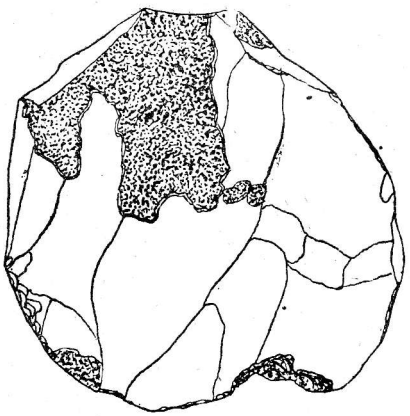

FIG. 24. — La Besle (n° 21).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

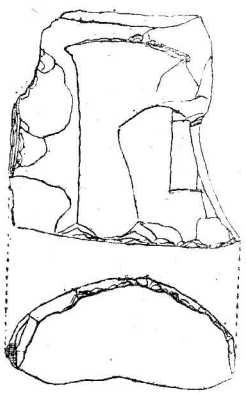

FIG. 25. — La Besle (n° 22).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Caractères de l'industrie. — L'outillage assez homogène est généralement confectionné en silex local, dont il existe des affleurements, à peu de distance, à Beyne et Magnée. Quelques lames et haches sont en silex étranger à la région. La patine est généralement nulle.

Inventaire descriptif. — Nous avons recueilli 554 silex, dont voici l'inventaire :

456 éclats de débitage et déchets de taille, souvent de fortes dimensions, 66 ont subi l'action du feu, 20 présentent des traces d'utilisation.

40 nucléus, dont quelques-uns de forte taille, mais toujours irréguliers (fig. 24).

15 lames ou fragments de lame, souvent peu régulières et petites, 3 en silex étranger, sont soigneusement retouchées sur les deux bords.

---

(1) J. SERVAIS, Antiquités de l'âge de la pierre, trouvées aux environs de Fléron, *op. cit.*, p. 55. Voici l'inventaire des objets recueillis par M. Servais : une centaine d'éclats et déchets de taille et fragments de lame ; 3 nucléus ; 1 percuteur rendu sphérique par l'usage ; 3 fragments de hache polie, dont un employé comme percuteur ; 16 lames dont 4 utilisées ; 1 poinçon.

7 percuteurs. Ce sont généralement des rognons de silex grossier, employés sans aucune préparation. Quelques-uns sont rendus sphériques par l'usage.

20 grattoirs en forme de fer à cheval (fig. 23, nos 2 à 5). Un grattoir de dimensions exceptionnelles mesure 60 mm. sur 52 mm. Un autre (fig. 23, n° 2) est complètement poli sur tout l'arc de cercle par un long usage.

1 tranchet irrégulier. Les deux côtés sont soigneusement retouchés, le tranchant oblique est formé par le fil naturel du silex (52 mm. × 43 mm.).

1 scie, éclat allongé esquillé sur les deux faces le long de toute une arête et légèrement lustré par l'usage.

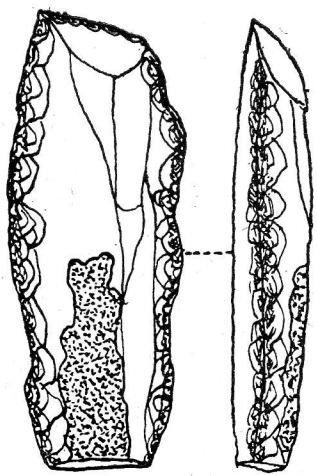

Fig. 26. — La Besle (n° 22). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

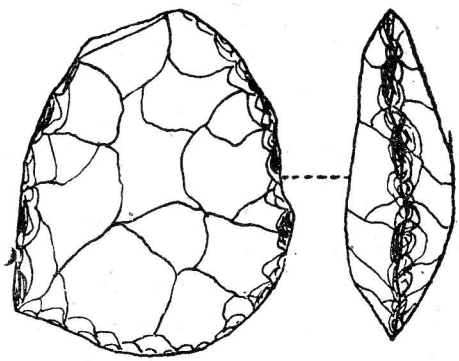

Fig. 27. — La Besle n° 22). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

3 poinçons. Un d'entre eux, retouché sur les deux faces, est d'une délicatesse remarquable (fig. 23, n° 7). Un autre est confectionné au moyen d'un fragment de hache polie en silex étranger (fig. 23, n° 1).

1 pierre à feu, lame en silex étranger écrasée sur les deux arêtes (fig. 25).

1 hachette taillée, en silex local (fig. 27).

9 fragments et éclats de hache polie, en silex étranger. Plusieurs fragments semblent provenir de haches polies de grandes dimensions.

1 pointe de flèche, en forme d'amande (fig. 23, n° 8).

1 pointe losangique. Les retouches bifaciales, plates, ont tendance à envahir toute la surface (fig. 23, n° 9).
1 tronquature oblique (retouches plates) (fig. 23, n° 6).

Objets en roche.

1 galet allongé, en grès quartziteux verdâtre, poli et usé sur une de ses faces.
1 galet plat, allongé, en grès quartziteux verdâtre, offrant un commencement de taille à une extrémité, et piqueté sur tout un côté (850 mm. × 543 mm.).
1 éclat de grès quartziteux verdâtre.
1 talon de hache polie en grès quartziteux verdâtre. Les deux côtés sont piquetés (100 mm. × 47 mm.).
1 hachette en quartzite gris. L'outil est soigneusement poli. Le tranchant manque (71 mm. × 32 mm.).

Nos 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

La culture intensive amenée par la crise économique des dernières années, nous a permis d'explorer en 1918 et 1919, plusieurs terrains, jadis impropres aux recherches et situés dans le massif compris entre la Vesdre, le riz de Romsée et celui de la Soumagne. Nos recherches, bien que malheureusement très sommaires, amenèrent la découverte de nombreux silex taillés (3567), provenant de cinq emplacements distincts, dont deux constituent de véritables stations. Le groupe néolithique de la Rochette est sans conteste le plus important de la vallée de la Vesdre et un des plus intérressant à de nombreux points de vue.

N° 25.

Situation. Cette station est située sur une forte déclivité orientée au Sud, à l'angle du plateau, au confluent du riz de Romsée et de la Vesdre. Nos recherches furent effectuées dans les champs avoisinant ceux explorés par M. J. Servais (1) et à l'emplacement d'un petit bois, dont nous avons pu suivre le défrichement.

Caractères de l'industrie. L'industrie assez variée est souvent d'une exécution soignée, quand la nature du silex le permet.

Les silex sont généralement très patinés, certains sont même

(1) Jean Servais, Antiquités de l'âge de la pierre, trouvées à Angleur et Chaudfontaine. (*Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. XXXII, 1902.)

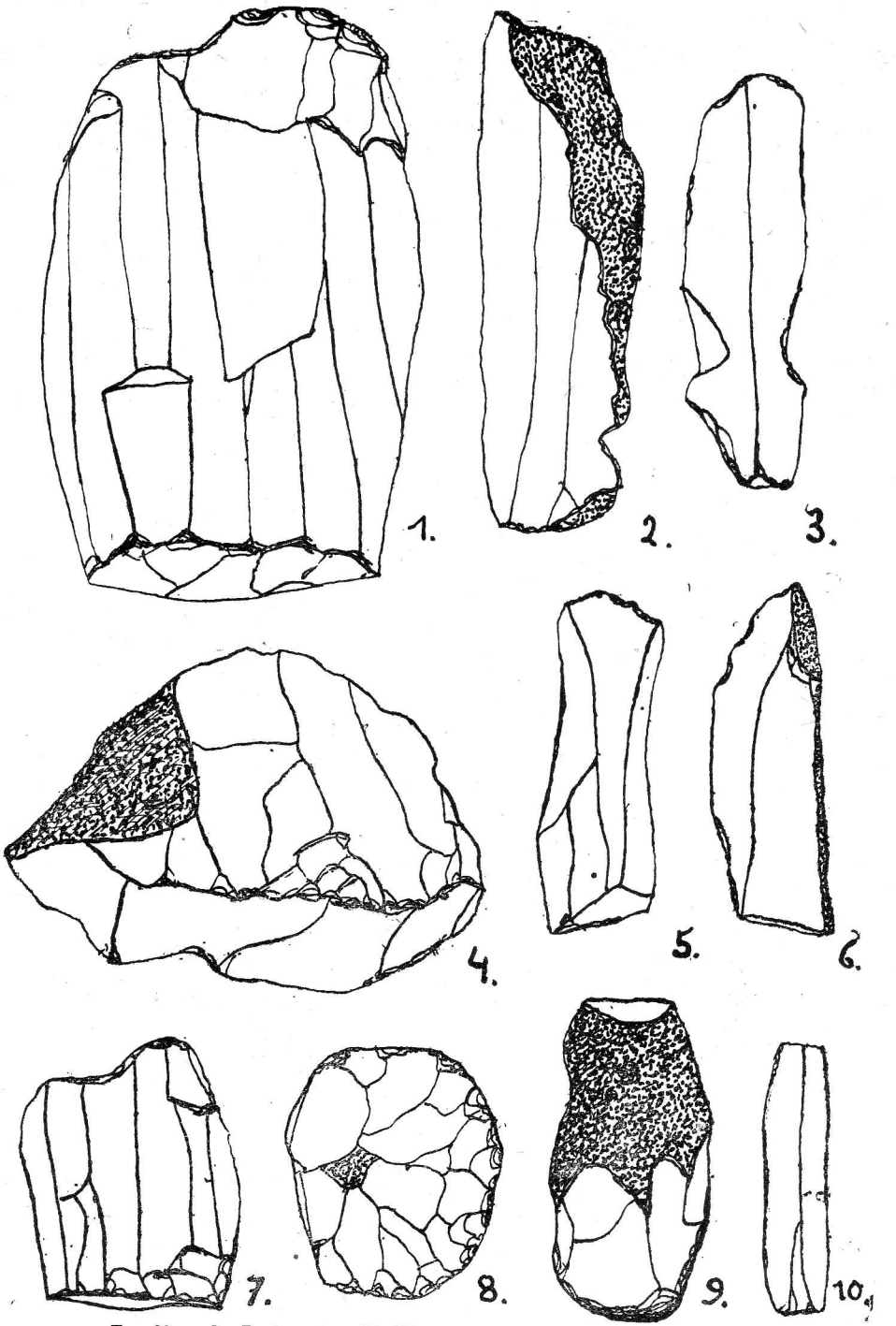

FIG. 28. — La Rochette (nos 25, 28). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

profondément altérés et presque complètement décomposés, à un tel point qu'il est parfois difficile de distinguer les instruments des déchets.

La patine épaisse rend la détermination de l'origine des matières assez difficile. Il nous semble, cependant, d'après les objets que nous avons recueillis, que seul le silex local a été employé, il est généralement grossier et existe sur place.

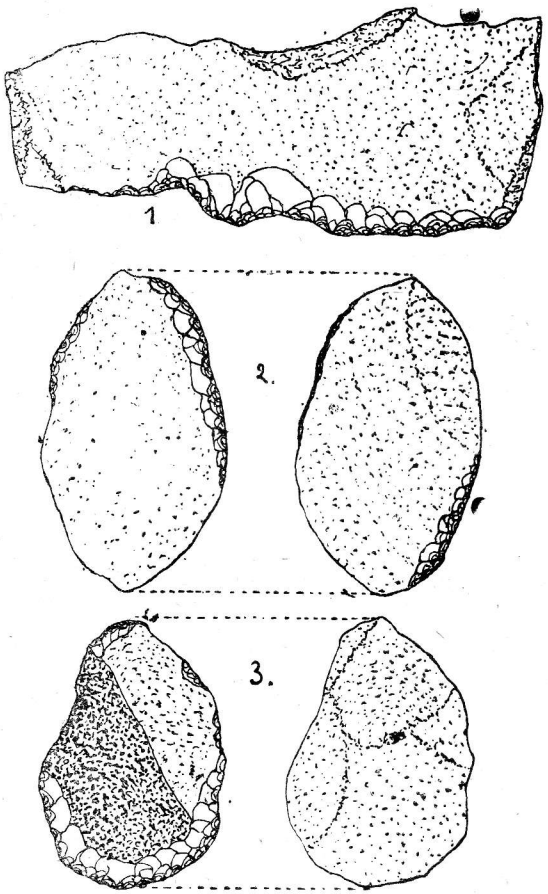

FIG. 29. — La Rochette (nº 25). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Quelques instruments, vrais éolithes, ne sont même que de simples éclats naturels retouchés et appropriés (fig. 28). Un fragment de lame de grande taille fait seul exception à la règle générale; elle semble être en silex étranger à la région. Nous ne la croyons pas contemporaine du reste de l'outillage; sa présence est explicable par

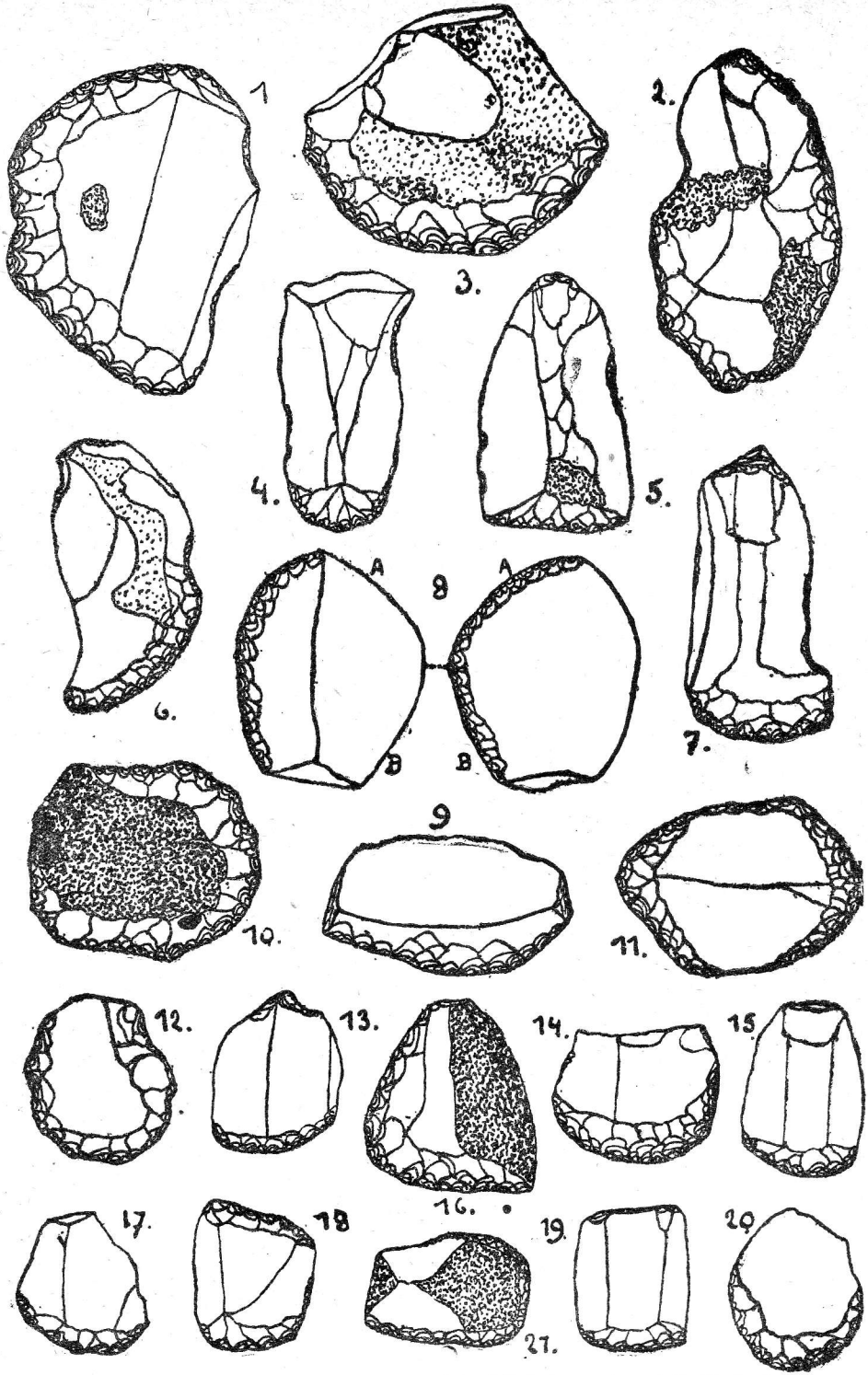

FIG. 30. — La Rochette (nos 25, 27, 28). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

la proximité de stations néolithiques où les objets en silex étranger sont nombreux.

Inventaire descriptif. Nos recherches se chiffrent par 2437 silex, qui se répartissent comme suit :

2161 blocs, éclats de débitage et déchets de taille. 110 ont subi l'action du feu, 38 sont fortement utilisés ou présentent un certain nombre de retouches intentionnelles (fig. 31, n° 10).

96 nucléus. La plupart ne sont que des blocs informes dont on a enlevé lames et éclats (fig. 28, n° 4). Quelques-uns, sont exceptionnellement d'un débitage plus régulier (fig. 28, n° 1).

2 petits blocs plus ou moins sphériques sont taillés avec soin (fig. 28, n° 8). S'agit-il de pierres de jet ?

92 lames et fragments de lame, généralement épaisses et irrégulières (fig. 28, n^{os} 2, 3, 5, 6, 10). La plus longue atteint 85 mm. ; 11 présentent de nombreuses traces d'utilisation et d'usure. Une petite lame offre une arête complètement polie et arrondie par l'usage.

1 percuteur (60 mm. × 40 mm.).

1 retouchoir, grossièrement taillé sur les deux faces, écrasé, arrondi et en partie poli à une extrémité (fig. 28, n° 9).

65 grattoirs de types très diversifiés. Ils constituent la majorité de l'outillage. Ils sont discoïdes, rectilignes, ovales, hémicirculaires nucléïformes, rabots, doubles, etc. (fig. 29, n° 3 ; fig. 30, n^{os} 1, 3, à 7, 10, 11, 13, 17 à 19 ; fig. 31, n^{os} 1 à 3). n^{os} 1 à 3).

6 racloirs, dont 2 doubles (fig. 30, n^{os} 2, 21), 3 simples (fig. 30, n° 9 ; fig. 31. n° 7 ; fig. 29, n° 1), et 1 réversible (fig. 29, n° 2).

1 grand instrument retouché, avec beaucoup de soin, sur une face, la face d'éclatement présente quelques retouches d'égalisation (fig. 31, n° 4).

1 instrument épais en forme de pointe, retouché sur les deux bords, sur une seule face (fig. 31, n° 9). Cet objet, malheureusement brisé, rappelle certains instruments à face plate, sorte de pics, rencontrés dans le tardenoisien (1).

---

(1) L. Lequeux, Stations tardenoisienne des vallées de l'Amblève, etc. (Fig. 24, n° 3 ; fig. 32, n° 25), *op. cit.*

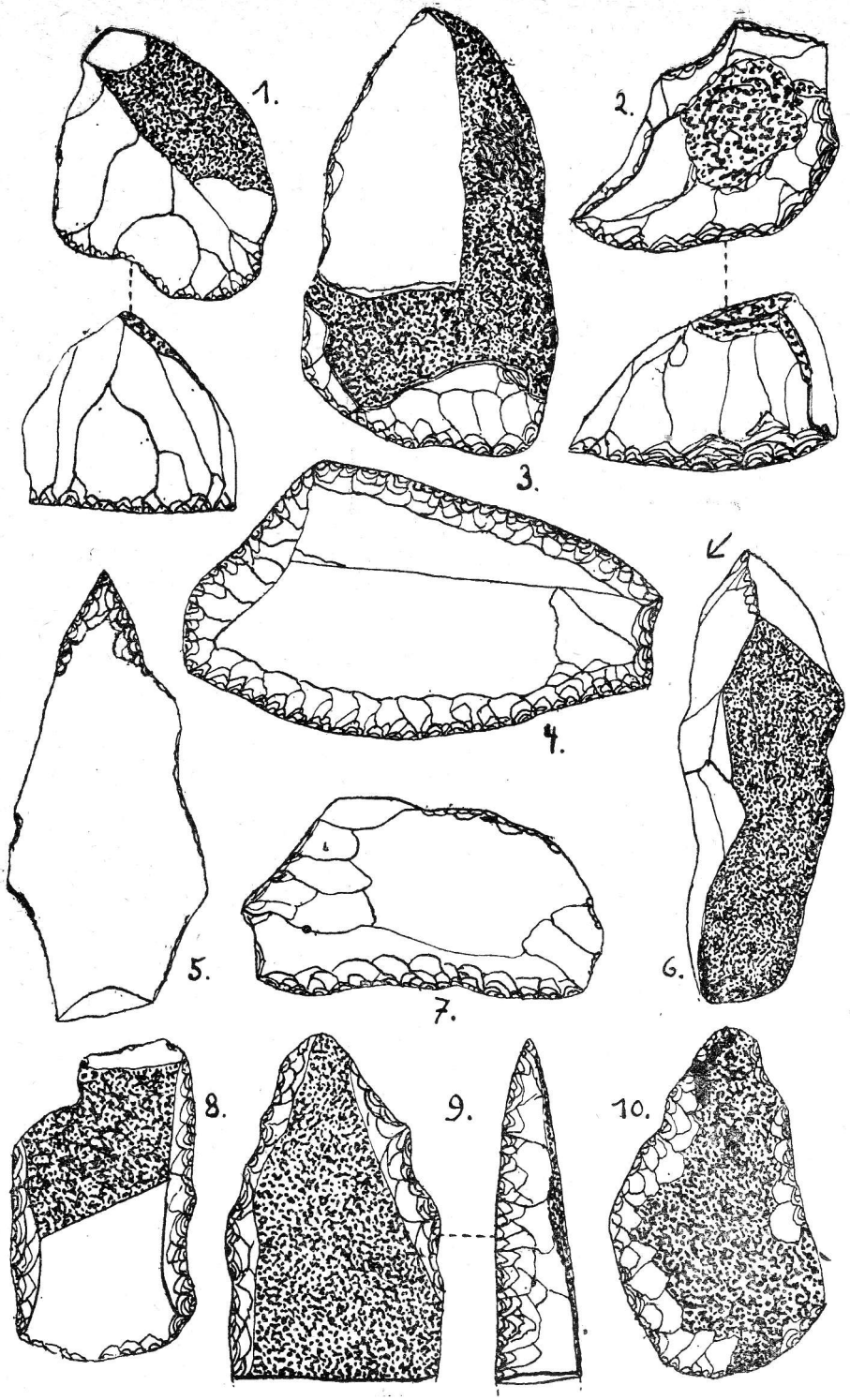

FIG. 31. — La Rochette nº 25). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

1 pic taillé à grands éclats sur les deux faces (partie inférieure brisée) (fig. 32).

1 tranche rectangulaire. Les deux côtés parallèles sont retouchés. Le tranchant est formé par le fil naturel du silex, il porte des traces d'utilisation (fig. 31, n° 8).

2 couteaux courbes retouchés sur une seule face et sur un seul côté.

1 poinçon, formé d'une lame épaisse appointée au moyen de fines retouches sur les deux faces. L'extrémité est polie et arrondie par l'usage (fig. 31, n° 5).

2 burins (?) (fig. 31, n° 6).

1 instrument de facture singulière (1) (fig. 33, n° 21).

1 fragment de hache polie (55 mm. × 30 mm.).

2 pointes de flèche, une, à ailerons et pédoncule (fig. 33, n° 15); l'autre, brisée est d'une forme indéterminable.

1 pointe de javelot (?) éclat de silex grossier, retouché assez imparfaitement sur les deux faces (fig. 33, n° 16).

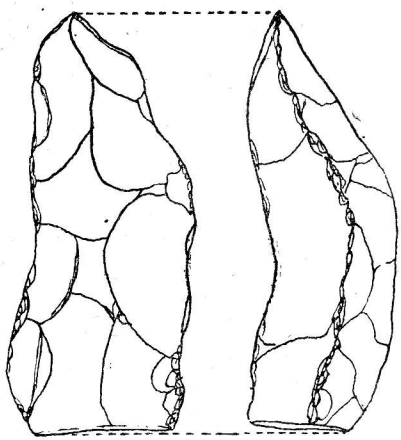

FIG. 32. — La Rochette (n° 25).
1/2 de la grandeur réelle (C. L. L.)

13 petits instruments de type tardenoisien. 1 pointe en forme de feuille, retouchée sur une face. à la base et sur les deux côtés (fig. 33, n° 8), 1 pointe triangulaire, retouchée sur une seule face a la base et sur un côté (fig. 33, n° 7), 1 pointe, retouchée sur une seule face à la base et sur les deux côtés, la pointe est brisée (fig. 33, n° 10). 1 trapèze, la face non

(1) Il ne s'agit pas d'une forme accidentelle, mais d'un instrument bien défini, nous en connaissons un, absolument identique provenant des environs d'Hastière et conservé au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles. (Récoltes L. DE PAUW.)

dessinée présente quelques retouches plates (fig. 33, n° 6). 1 pointe, assez large, retouchée sur une seule face et sur les deux côtés, la base est formée par le fil naturel de l'éclat, la pointe est brisée (fig. 33, n° 14). 3 tronquatures obliques (fig. 33, n° 20). 1 microburin (fig. 33, n° 3). 3 petites lamelles à dos retouché.

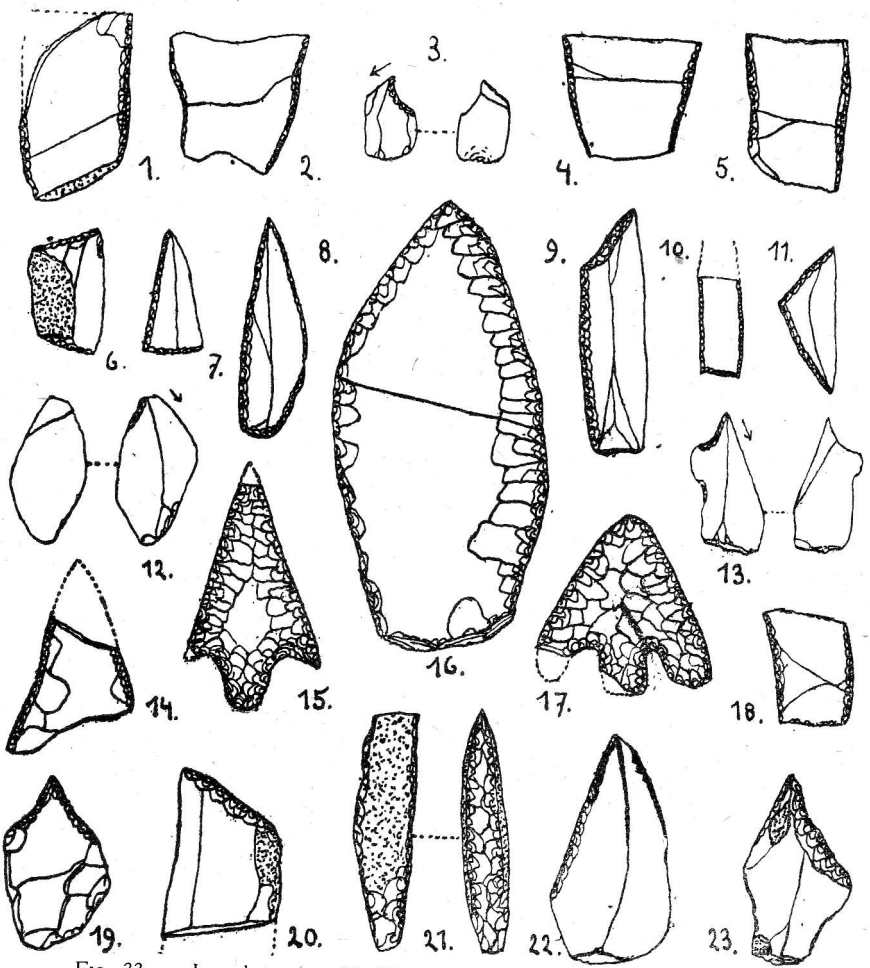

FIG. 33. — Larochette (nos 25, 27). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

N° 26. Station située à peu de distance de la précédente et découverte par M. J. Servais. Elle est située sur une légère déclivité orientée au Sud-Ouest. Le terrain y étant totalement impropre aux recherches lors de nos visites, nous n'avons pu y faire aucune récol-

te. Il est à noter que les terrains séparant les stations n^os 25 et 26 ne nous ont livré aucun silex.

Nous croyons utile de donner ici un inventaire sommaire des objets décrits (1).

Les récoltes de M. J. Servais s'élèvent à 1087 silex, parmi lesquels on distingue:

824 blocs, éclats et déchets de taille.
27 nucléus.
6 percuteurs.
165 lames, dont 7 retouchées en grattoir à une extrémité.
37 grattoirs généralement discoïdes.
5 grattoirs rectangulaires.
2 hachettes polies.
5 fragments de hache polie.
7 pointes de flèche. 3 à pédoncule et à ailerons. 3 à pédoncule, 1 en forme de losange.
1 sorte de pointe de lance (?).
1 ébauche de couteau courbe.
2 retouchoirs.
9 instruments de types tardenoisiens, dont 1 pointe à tranchant transversal et 2 triangles.

N° 27.

Situation. Cette station se trouve à 500 mètres environ à l'Est du n° 25. Elle est située à l'autre extrémité du plateau sur une faible déclivité orientée au Sud, à l'angle formé par le riz de Soumagne et de la Vesdre.

L'emplacement qui nous occupe semble extrêmement riche, mais nous n'avons pu malheureusement l'explorer qu'au cours d'une année. Le terrain étant de très médiocre qualité, les chômeurs à qui la Société de la Vieille Montagne, l'avait alloué, en abandonnèrent la culture au bout de la première année, qui fut du reste très laborieuse étant donné la quantité considérable de blocs de calcaire qui s'y trouvaient; c'est parmi les volumineux tas de pierre rejetés sur les bords du terrain que nous avons récolté les pièces de fortes dimensions: haches, percuteurs et broyeurs.

Caractères de l'industrie. Contrairement à ce que nous avons observé pour les silex de la station n° 25, ceux de l'emplacement

(1) Jean SERVAIS, Antiquités de l'âge de la pierre, trouvées à Angleur et Chaudfontaine, *op. cit.*

qui nous occupe ne sont recouverts que d'une légère patine bleuâtre. Nous croyons utile de rappeler en passant que le degré variable de patine ne peut dans la plupart des cas, jouer un rôle dans la détermination de l'âge de silex taillés. La patine est entièrement due à la nature du terrain et à l'orientation de celui-ci. Nous possédons des pièces complètement altérées sur une face et entièrement dépourvues de patine sur l'autre. Il existe aussi des pièces brisées, dont les deux parties présentent des patines différentes.

L'industrie entièrement confectionnée en silex local, semble identique à celle du n° 25. Les petits instruments paraissent cependant plus abondants.

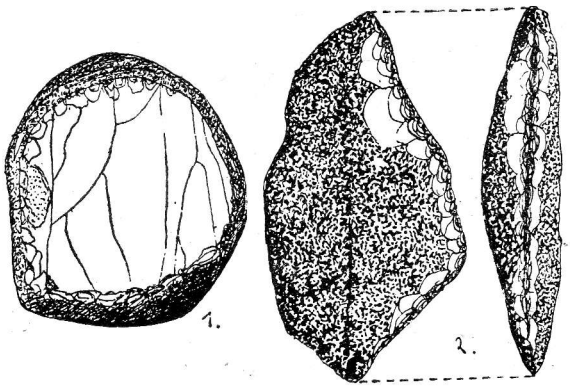

FIG. 34. — La Rochette (n° 27). 1/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Inventaire descriptif. Nous avons recueilli un ensemble de 757 silex taillés, il se décompose comme suit :

664 blocs, éclats de débitage et déchets de taille. 130 ont subi l'action du feu. 10 portent des traces d'utilisation.

45 lames et fragments de lame. Elles sont peu régulières et toujours petites.

15 nucléus, en général peu réguliers.

8 percuteurs, variant de 80 mm. à 50 mm. de diamètre (fig. 34, n° 1). Un de dimension peu ordinaire pèse environ un kilog (120 mm. × 90 mm.). La plupart ne sont que de simples rognons plus ou moins sphériques, plats ou discoïdes, employés sans aucune préparation.

5 broyeurs (?), Blocs de silex de forme vaguement quadrangulaire, présentant une face plane, entièrement écrasée et parfois polie aux aspérités (fig. 35).

1 pierre à feu, rognon plat présentant une arête percutée et complètement écrasée (fig. 34, n° 2).

1 couteau courbe soigneusement retouché sur une face et un seul côté.

5 grattoirs (fig. 30, n^{os} 11, 17, 20).

1 racloir réversible (fig. 30, n° 8).

2 poinçons (fig. 33, n^{os} 19, 23).

1 pointe de flèche à ailerons et pédoncule (fig. 33, n° 17).

1 hache, polie imparfaitement. Un grand éclat a été enlevé sur toute la longueur (fig. 36).

1 hache polie. Le tranchant rectiligne est soigneusement poli et affilé. Le reste de l'outil l'est imparfaitement et montre encore les facettes de la taille (fig. 37).

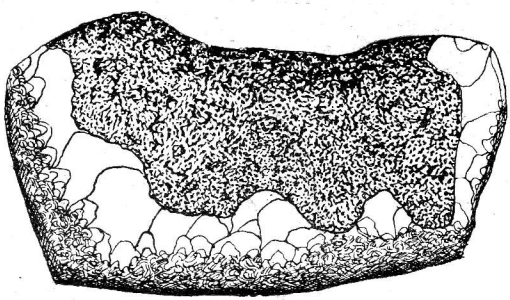

FIG. 35. — La Rochette (n° 27). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

1 talon de hachette polie. Polissage imparfait (35mm. × 30 mm.).

6 éclats de hache polie.

11 petites instruments de type tardenoisien; 1 pointe retouchée sur un seul grand côté et sur une face (fig. 33, n° 22), 6 pointes de flèche à tranchant transversal (fig. 33, n^{os} 1, 2, 4, 5, 18), 1 lamelle à tronquature oblique et à dos retouché (fig. 33, n° 9), 1 lamelle à dos retouché, 1 triangle scalène (fig. 33, n° 11), 2 microburins (fig. 33, n^{os} 12, 13).

Objets en roche.

2 éclats de grès quartziteux verdâtre.

1 hache polie cylindrique en forme dite « de boudin ». Le talon est entièrement piqueté. L'outil est en grès quartziteux verdâtre (fig. 39).

1 talon de hache polie en grès quartziteux verdâtre (30 mm. sur 17 mm.).

FIG. 36. — La Rochette (n° 27).
1/2 de la grandeur réelle (C. L. L.)

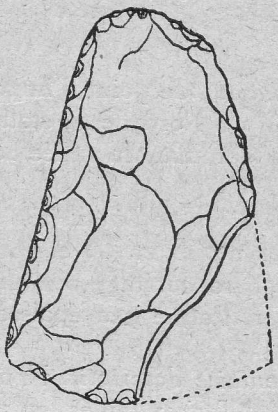

FIG. 38. — La Rochette (n° 27).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

FIG. 37. — La Rochette (n° 27).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

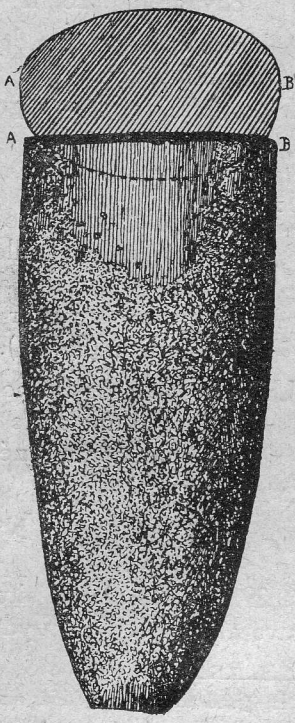

FIG. 39. — La Rochette (n° 28).
4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

N° 28.

Situation. Ce point d'importance secondaire est situé à 700 mètres environ au Nord de la station précédente, sur un versant orienté à l'Est et dominant la vallée de la Soumagne.

Caractères de l'industrie. L'industrie semble identique à celle des stations n^os^ 25 et 27, et confectionnée en matières analogues, donc locales. Le débitage semble, cependant, d'après nos récoltes, plus régulier. Patine peu épaisse.

Inventaire descriptif. Nous avons récolté en une année de recherche (1) 140 silex taillés, en voici l'inventaire :

118 éclats de débitage. 11 ont subi l'action du feu.

5 nucléus, variant entre 80 mm. et 40 mm. 2 d'entre eux sont d'un débitage très régulier; l'un, possède 11 plans de clivage (fig. 28, n° 1).

11 lames et fragments de lames, 1 présente de nombreuses traces d'utilisation.

5 grattoirs petits et réguliers (fig. 30, n^os^ 12, 14, 15).

Objets en roche.

Une sorte d'ébauche de hache (?) en spammite famenien. L'outil simplement taillé devait encore subir le piquetage et le polissage. Un des angles du tranchant à été vraisemblablement brisé au cours de la fabrication et a amené l'abandon de la pièce (fig. 38).

Un bloc de grès burnotien rougeâtre poli sur deux faces offre le long d'une arête sept stries profondes. Peut-on considérer cet objet comme néolithique ? Est-il contemporain des silex associés ?

N^os^ 29, 30, 31.

N° 29. Emplacement situé à peu de distance du précédent et découvert par M. De Puydt (2). L'outillage fort peu varié com-

(1) Le grand nombre de prairies rend les recherches difficiles et ce n'est que lors du labourage de celles-ci que l'on peut opérer une exploration occasionnelle.

(2) M. De Puydt et M. Lohest, Stations de l'âge de la pierre dans la province de Liége, *op cit.*

prend : des nucléus, des percuteurs, des lames et fragments de lame, des grattoirs et éclats appropriés. Nous n'avons jamais eu l'occasion d'entreprendre des recherches à cet endroit.

N° 30. Cette station est située à environ 500 mètres au Nord-Ouest du n° 28, sur une déclivité face au Sud-Est. Elle est peu importante. Nous y avons recueilli 80 silex, souvent très patinés, comprenant : 70 éclats de débitage, dont 11 ont subi l'action du feu, 2 nucléus, 1 lame, 3 grattoirs, 1 éclat de hache polie.

N° 31. A 250 mètres environ au Sud-Est de la station précédente, situé sur une déclivité orientée vers le Sud-Est, existe un petit point exploré deux fois, et qui ne nous a fourni que 54 silex presque complètement dépourvus de patine. Parmi lesquels on relève : 52 éclats de débitage, 1 grand instrument retouché sur les deux faces et 1 tronçon de hache polie en silex local.

Nos 32, 33, 34.

Au-dessus du « Tri-Mottez », dans tous les terrains labourés, des éclats de débitage se rencontrent très disséminés. Nous n'avons recueilli à cet endroit, comme pièces intéressantes, que deux fragments de grande lame, en silex étranger, finement retouchées sur les deux bords.

Nos 35, 36.

Situation. Cette station située sur une pente douce regardant le Sud, occupe une très bonne position, sur le plateau faisant face aux cavernes du Bay-Bonnet, à l'angle formé par la vallée de la Soumagne et celle d'un ruisselet tributaire, venant de Magnée.

Caractères de l'industrie. L'industrie, pour autant que nous pouvons en juger par nos récoltes, est assez semblable à celle que nous venons de décrire à la Rochette. La station se trouve placée sur un affleurement de silex. Tous les objets sont en silex de la localité, soit celui exploité sur place, soit en silex roulé, à croûte jaune, qui existe en grande quantité dans le lit de la Soumagne. La patine est générale et épaisse.

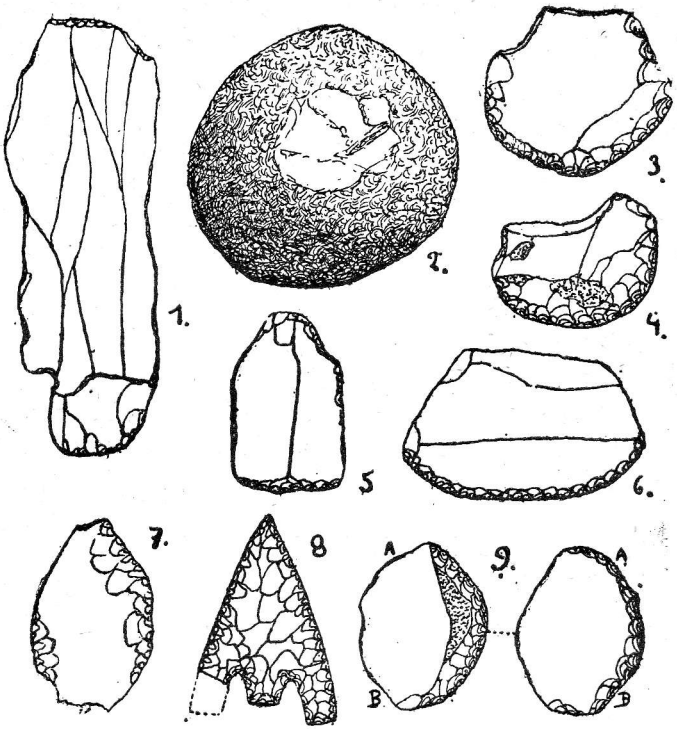

FIG. 40. — Magnée (nos 35, 36). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

Inventaire descriptif. En quelques visites, nous avons recueilli 350 silex, dont voici l'inventaire :

249 éclats de débitage et déchets de taille. 6 ont subi l'action du feu. 2 offrent des traces d'utilisation.

16 nucléus assez grands et de formes irrégulières.

4 percuteurs. Un d'entre eux est rendu complètement sphérique par un long emploi (fig. 40, n° 2).

54 lames et fragments de lame, généralement grandes, mais peu régulières (fig. 40, n° 1). Plusieurs sont utilisées.

12 grattoirs (fig. 40, n° 3, 4, 5).

6 racloirs, 4 simples, de grande taille (fig. 42), 1 plus petit (fig. 40, n° 6), 1 réversible (fig. 40, n° 9).

1 grand instrument, sorte de percuteur tranchant (?), grossièrement taillé sur les deux faces (fig. 41).

1 sorte de pic (?) rudimentairement taillé sur les deux faces (fig. 43).

1 tranchant de hache polie en silex local.

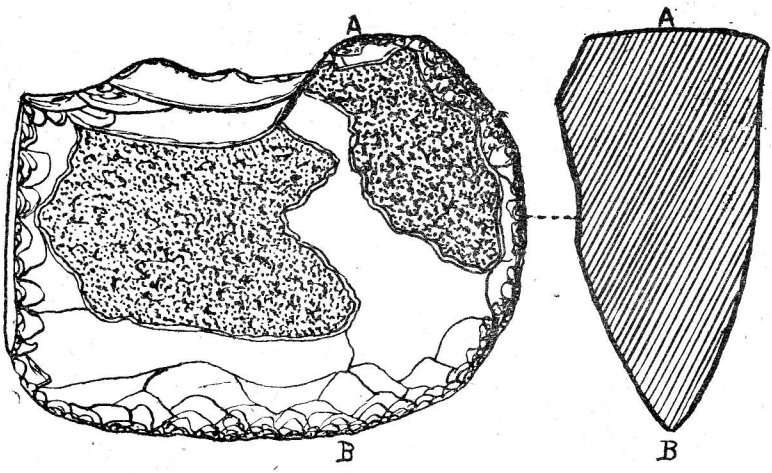

FIG. 41. — Magnée (n° 36). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

2 pointes de flèche. Une, en forme d'amande, semblant simplement ébauchée (fig. 40, n° 7); l'autre, vraiment remarquable, à ailerons et pédoncule (fig. 40, n° 8). Cette dernière est peut-être ultérieure aux objets trouvés associés ?

1 pointe de flèche à tranchant transversal.

1 lamelle à dos retouché.

1 tronquature oblique.

N^os 37, 38.

Situation. Cette station comprend deux points voisins. Le premier à droite de la route allant du hameau de Thier au château au Bois-le-Moine se trouve situé à 600 mètres environ au Sud-Est du hameau, sur une légère déclivité orientée au Nord-Ouest et à proximité d'une source. Le second, à gauche de la route à 500 mètres environ au Sud de Thier, sur une pente douce vers l'Est, qui descend jusqu'au ruisseau du Bois-le-Moine.

Caractères de l'industrie. Les silex employés semblent de provenances diverses, on y distingue: du silex grossier, dont il existe un

affleurement à peu de distance, du silex roulé, à croûte jaune, quelques fragments ou éclats de haches polies débitées, et des lames, en silex étranger à la région. La patine peu forte dans le premier emplacement, est épaisse et générale dans le second.

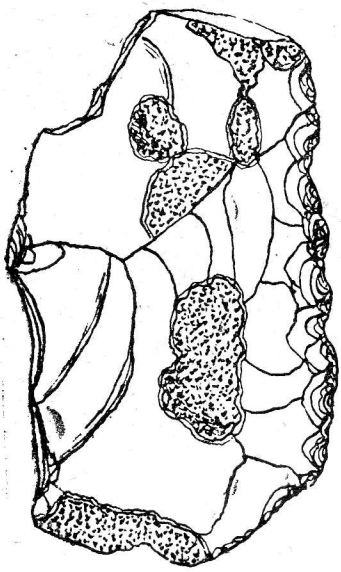

Fig. 42. — Magnée (n° 35).
4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

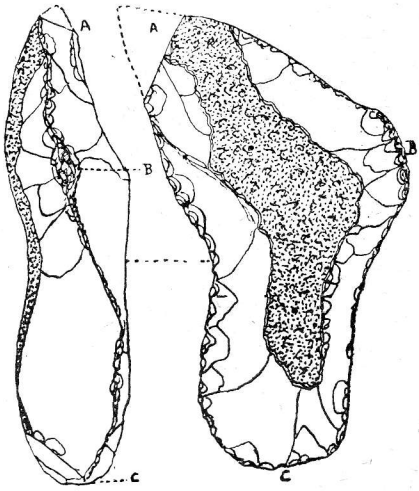

Fig. 43. — Magnée (n° 35).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

L'outillage récolté est peu homogène et ne semble pas appartenir à la même industrie. Toutefois, nous ne saurions nous prononcer formellement dans ce sens en nous basant sur le résultat de recherches insuffisantes.

Inventaire descriptif. Le total de nos récoltes atteint le nombre de 362 silex, parmi lesquels on distingue :

298 éclats de débitage et déchets de taille. 12 ont subi l'action du feu, 4 sont diversement utilisés.

14 nucléus, souvent réguliers et de dimensions assez fortes Le plus grand atteint 80 mm.

2 percuteurs sphériques.

28 lames et fragments de lame (fig. 44, n° 7). Quelques-unes sont utilisées, 2 en silex étranger sont soigneusement retouchées (fig. 44, n° 10).

1 pierre à feu. Lame en silex étranger écrasée sur les deux arêtes (fig. 45).

2 poinçons (fig. 44, n^{os} 1, 2).

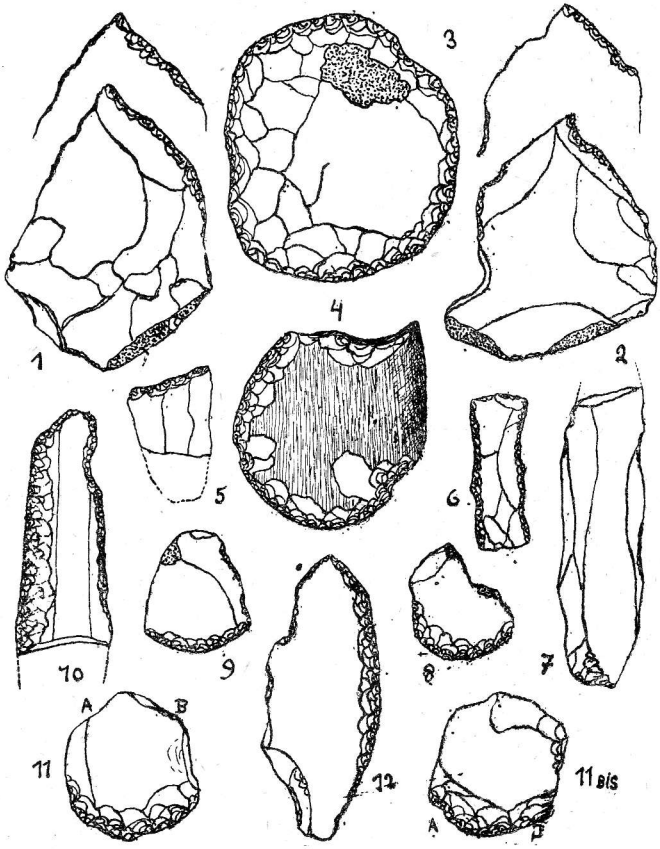

FIG. 44. — Thier (n^{os} 37, 38). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

3 couteaux courbes, retouchés soigneusement sur les deux faces, le long d'une arête (fig. 44, n° 12).

17 grattoirs de dimensions et de formes variées (fig. 44, n^{os} 3, 4, 9, 8). Le n° 4 est confectionné au moyen d'un éclat de hache polie en silex étranger (?).

1 racloir réversible (fig. 44, n^{os} 11 et 11*bis*).

2 hachettes taillées, de facture grossière (80 mm. × 45 mm.).

1 hache polie en silex étranger, fortement endommagée au tranchant et au talon (90 mm. × 61 mm.).

1 tranchant de hache polie en silex étranger (?).
3 éclats de hache polie en silex étranger.
1 pointe de flèche en forme de feuille de saule (brisée).
1 tronquature oblique (fig. 44, n°5).
1 lamelle finement retouchée, sur les deux grands côtés, et à une extrémité (fig. 44, n° 6).

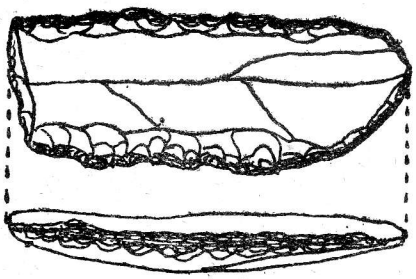

FIG. 45. — Thier (n° 37).
4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

N° 39.

Cette station, peu importante, se trouve située immédiatement au-dessus de la gare du Trooz, à 300 mètres environ au Nord-Est du château, sur une légère déclivité orientée au Nord, mais bien abritée par des hauteurs. Nous y avons recueilli : 24 éclats de débitage, dont un brûlé, 3 nucléus, 1 lame, 1 grattoir brisé, 1 éclat de hache polie en silex local.

N° 40.

La station des Zalou fut découverte par M. J. Hamal-Nandrin et explorée dans la suite par M. M. De Puydt. Les principaux produits font partie de la collection de M. J. Hamal-Nandrin (1), d'autres, sont contenus dans les collections du Musée Curtius (2). Nous n'avons eu l'occasion d'explorer cette station que quelques fois.

---

(1) La collection J. Hamal-Nandrin renferme, si nos souvenirs sont exacts : une hachette polie en grès verdâtre (?) ; quelques pointes de flèche triangulaires ; de nombreux grattoirs de formes variées ; quelques instruments microlitiques.

(2) Les collections préhistoriques du Musée Curtius possèdent un certain nombre d'objets de cette station provenant de dons faits par MM. De Puydt et Hamal-Nandrin. En dehors de nombreux éclats de délitage, déchets de taille, lames et fragments de lame, grattoirs, éclats de hache polie, la seule pièce vraiment remarquable (collection M. De Puydt), est un intéressant bout de flèche à un aileron, analogue à celui que nous figurons (fig. 46, n° 9).

Situation. La station des Zalou est située sur une légère déclivité, face au Sud-Ouest à un des points les plus élevés du plateau, compris entre le ruisseau du Bois-le-Moine et le Riz-de-Mosbeux.

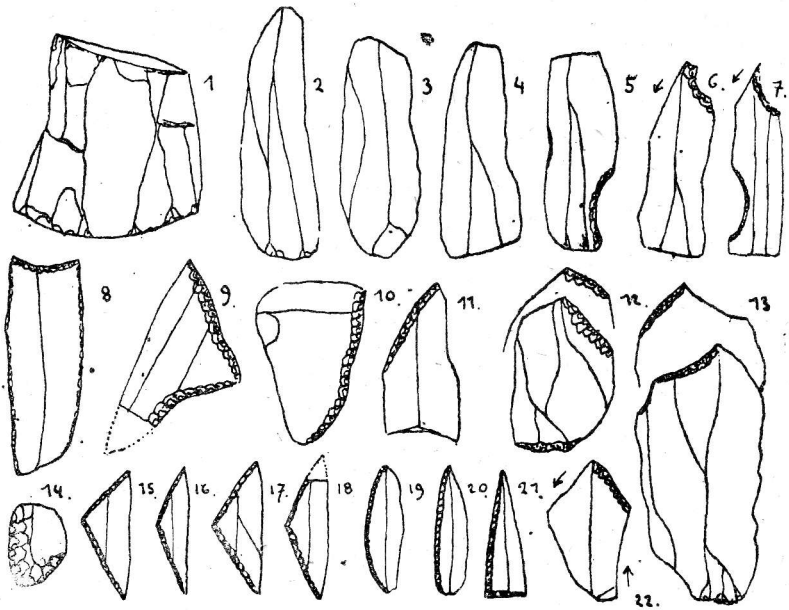

FIG. 46. — Zalou n° 40). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Caractères de l'industrie. L'outillage, comprend de nombreux instruments tardenoisiens, des petits nucléus, des petites lames, des grattoirs et d'assez nombreux fragments de hache polie, ainsi que de lames en silex étrangers. Comme nous l'avons dit précédemment, nous croyons qu'il y a superposition d'habitats, mélange d'une industrie tardenoisienne à une autre de l'âge de la pierre polie. La présence du quartzite landenien éocène de Wommersom vient appuier cette hypothèse (1). La patine est variable.

Inventaire descriptif. Nous avons recueilli en tout 717 silex, en voici l'inventaire:

542 éclats de débitage et déchets de taille. 67 ont subi l'action du feu, 11 sont diversement utilisés.

43 nucléus petits et réguliers (fig. 46, n° 1).

(1) MM. J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS signalent aussi l'existence de la dite roche dans cette station (J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS). Quelques constatations relatives à l'emploi de la roche dite « Quartzite landenien de Wommersom », *op cit*.

57 lames et fragments de lame souvent petites et régulières (fig. 46, nos 2 à 4).

11 fragments de lame en silex étranger, soigneusement retouchés (fig. 87, nos 1, 2).

8 fragments ou éclats de hache polie en silex étranger.

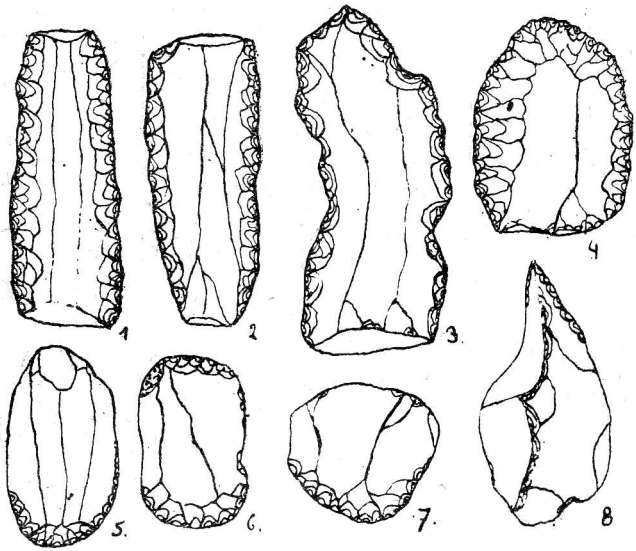

FIG. 47. — Zalou (n° 40). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

34 grattoirs de formes variées (fig. 47, nos 4, 5, 6, 7).

1 racloir double (fig. 47, n° 3).

3 poinçons (fig. 47, n° 8; fig. 46, n° 12, 13).

1 pointe à tranchant transversal (fig. 45, n° 10).

2 microburins (fig. 46, nos 6, 7). Le n° 7 présente une particularité intéresante, un des côtés offre une encoche.

1 lame encochée à la base (fig. 46, n° 5).

1 tronquature oblique (fig. 46, n° 11).

1 tronquature rectiligne (fig. 46, n° 8). Les deux côtés sont légèrement retouchés.

6 triangles scalènes (fig. 46, nos 15 à 18).

1 croissant (fig. 46, n° 19).

2 pointes, 1 retouchée sur un seul côté, (fig. 46, n° 20), 1 retouchée sur un seul côté et à la base (fig. 46, n° 21).

1 petit burin double (fig. 46, n° 22).

1 petit éclat finement retouché sur une seule face (fig. 46, n° 14).

1 pointe de flèche (?) à un aileron (fig. 46, n° 9). La collection De Puydt (Musée Curtius) renferme une pointe analogue provenant de cette station, ainsi que plusieurs autres, à peu près semblables, trouvées à Flémalle-Haute, à Clermont et à Ouffet.

N° 41.

L'industrie de cette station, dont il a déjà été question dans un travail relatif aux stations tardenoisiennes de la vallée de la Vesdre (1), présente de nombreuses analogies avec l'industrie en silex local des stations de la Rochette (nos 25 et 27), et de Magnée (nos 35, 36). Nous croyons nécessaire d'en reparler et de donner un inventaire complet et détaillé des objets qui y furent récoltés.

Situation. La station n° 41 est située à 500 mètres environ au Nord-Est du village de Forêt, sur une légère déclivité orientée au Sud-Ouest. Elle semble très importante, mais nous n'avons pu malheureusement l'explorer qu'une seule fois, et encore dans de mauvaises conditions. Peut-être des recherches plus approfondies feraient-elles perdre à l'industrie, que nous allons décrire, une partie de son caractère particulier.

Caractères de l'industrie. L'industrie que nous considérons, jusqu'à preuve du contraire, antérieure à l'âge de la pierre polie, présente de nombreux caractères tardenoisiens, mais les instruments microlithiques sont de dimensions plus grandes que ceux recueillis dans les stations voisines. Ils présentent des caractères d'une évolution très avancée. Les grattoirs peu abondants dans les stations tardenoisiennes avoisinantes sont très nombreux. Les nucléus sont très irrégulier, les lames sont rares et grossières. Enfin, quelques outils volumineux accentuent encore le caractère très particulier de l'outillage qui ne saurait en aucun cas être confondu avec celui de l'industrie des stations tardenoisiennes voisines. L'emploi du silex roulé à croûte jaune est général. La patine est épaisse.

Inventaire descriptif. Nous avons recueilli un ensemble de 1062 silex qui se répartissent comme suit :

947 éclats de débitage et déchets de taille, 118 ont subi l'action du feu, 43 présentent des traces d'utilisation.

(1) L. Lequeux, Stations tardonoisiennes des vallées de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Ourthe, pp. 64 et 66, fig. 11, *op. cit*

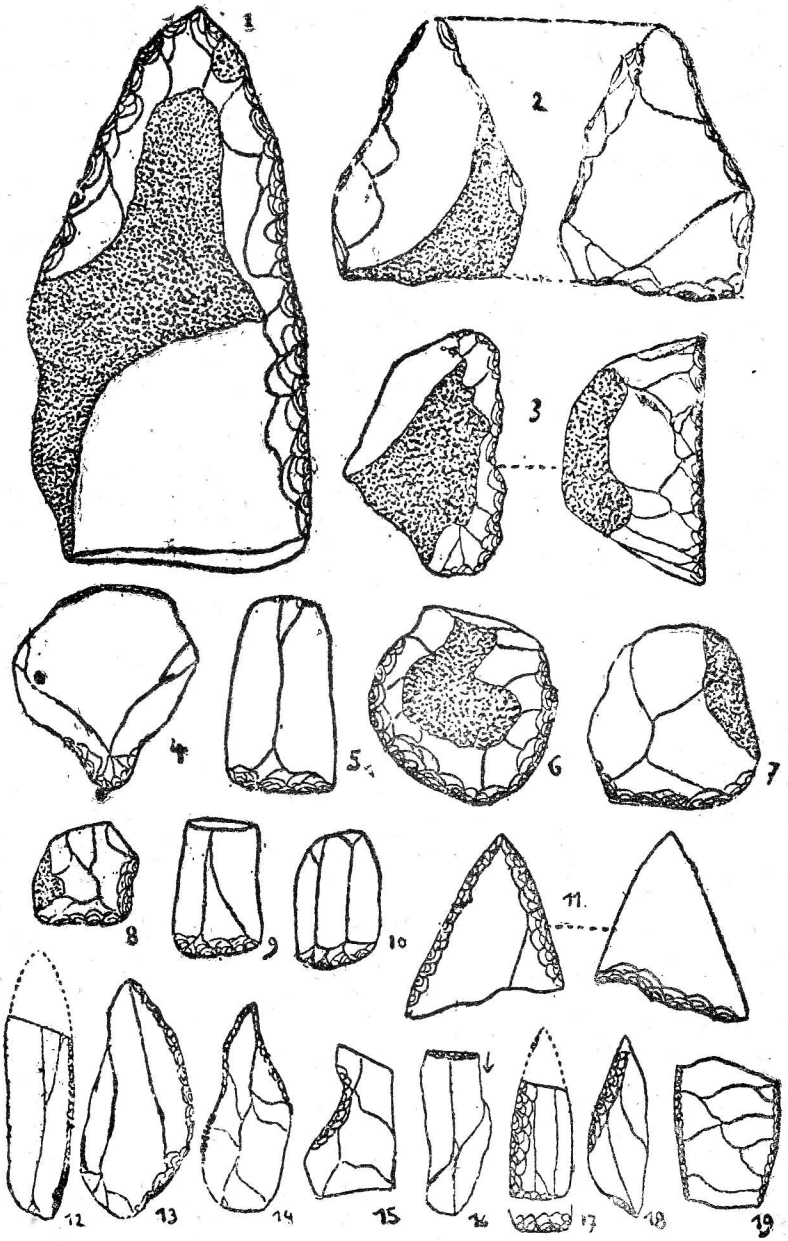

FIG. 48. — Forêt (nº 41). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

17 lames et fragments de lame irrégulières et épaisses.

63 grattoirs de types très variés (fig. 48, nos 3, 10). Les grattoirs carénés et nucléïformes sont relativement abondants (fig. 48, n° 3).

7 racloirs simples.

1 petit burin d'angle à tronquature rectiligne retouchée (fig. 48, n° 16).

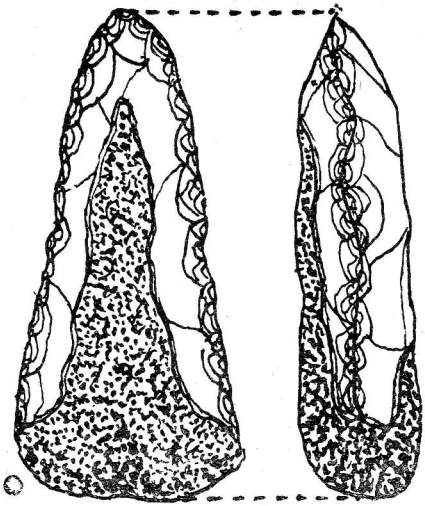

FIG. 49. — Forêt (n° 41).
4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

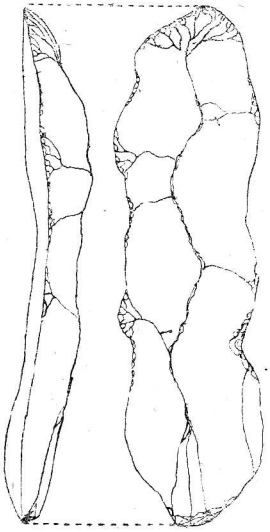

FIG. 50. — Forêt (n° 41).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

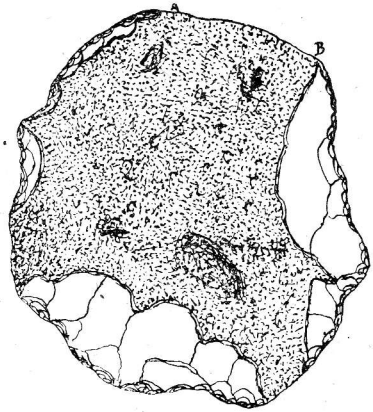

FIG. 51. — Forêt (n° 41).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

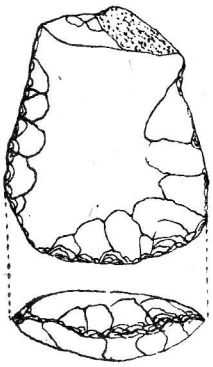

FIG. 52. — Forêt (n° 42).
2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

3 sortes de pics. Rognons de silex retouchés grossièrement sur une ou sur les deux faces (fig. 48, n° 1 ; fig. 49).

1 tranchet (?) (fig. 48, n° 2).

1 rognon en forme de disque retouché sur tout son pourtour (fig. 51). La face non dessinée présente des retouches en A. B.

3 pointes à tranchant transversal (fig. 48, n° 19).

1 lame à dos retouché. Pointe brisée (fig. 48, n° 12).

1 croissant, large et épais (fig. 48, n° 13).

1 pointe à base épaisse retouchée au sommet sur les deux côtés (fig. 48, n° 14).

1 pointe large, de forme triangulaire, retouchée sur deux côtés sur une face, et à la base sur l'autre face (fig. 48, n° 11).

1 pointe retouchée sur un grand côté et à la base sur l'autre face (fig. 48, n° 17).

1 triangle scalène (?) (fig. 48, n° 18).

13 petits outils brisés et de forme indéterminable.

N° 42.

A 400 mètres environ de la station précédente sur une légère déclivité orientée au Nord-Ouest, à gauche du sentier allant du Bay-Bonnet au village de Forêt, nous avons recueilli en plusieurs visites 53 silex taillés, parmi lesquels on distingue 45 éclats de débitage, 1 grande lame dont l'extrémité a été convertie en grattoir (fig. 50), 1 percuteur, 5 grattoirs, 1 hachette taillée (fig. 52). La patine est épaisse et générale. L'emploi du silex roulé à croûte jaune est pour ainsi dire exclusif.

M. J. Servais (1) a recueilli à cet endroit ou aux environs immédiats, dans les champs situés à proximité du sentier qui conduit du Bay-Bonnet à Forêt. 100 blocs et déchets de taille, 2 percuteurs, 5 racloirs, 1 poinçon, 1 pointe de flèche triangulaire, 1 hache polie en phyllade. Tout ces objets sont confectionnés en matière de la région. M. Servais constate l'absence, pour ainsi dire totale, de lames ou fragments de lame. Il suppose qu'une partie de ces objets sont paléolithiques et auraient été abandonnés par les troglodytes des cavernes du Bay-Bonnet. La patine est généralement blanche et épaisse.

---

(1) J. Servais, Antiquités de l'âge de la pierre, trouvées aux environ de Fléron, *op cit.*

Nos 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

Situation. Les silex taillés d'âge néolithique se rencontrent assez abondamment aux environs du village de Forêt, mais très disséminés. Nous avons cependant observé deux points de concentration assez notables (nos 43, 44). Les divers emplacements relevés sont situés sur des déclivités d'orientations diverses.

Caractères de l'industrie. Les matières employées sont de provenances multiples, beaucoup sont d'origine locale. Plusieurs fragments ou éclats de hache polie ainsi que quelques lames sont en silex étranger. L'industrie semble peu homogène et nous pensons que le plateau de Forêt a été occupé à l'époque néolithique, pendant une longue période, ou à diverses reprises par des néolithiques de races différentes. Quelques silex sont fortement altérés, mais la grande majorité est à peine patinée.

Inventaire descriptif. Nous avons récolté 871 silex, parmi lesquels on distingue :

653 blocs, éclats de débitage et déchets de taille, 74 ont subi l'action du feu, 19 sont diversement utilisés.

35 nucléus d'un débitage parfois très régulier (fig. 53, n° 2), mais le plus souvent grossier.

82 lames ou fragments de lame, généralement de petites dimensions (50 mm. à 30 mm.). Plusieurs lames sont fortement utilisées ou retouchées sur une ou sur les deux arêtes, 6 sont en silex étranger à la région (fig. 53, n° 1).

17 percuteurs de dimensions variables. Plusieurs sont sphériques et dénotent un long usage.

30 grattoirs de dimensions et de formes variées (fig. 53, nos 5, 9, 11).

6 racloirs, dont 4 simples (fig. 53, n 3) et 2 réversibles (fig. 53, nos 6, 7).

4 poinçons, éclats irréguliers, grossièrement appointés à une extrémité.

3 couteaux courbes, soigneusement retouchés sur une face (fig. 53, n° 10).

1 pierre à feu complètement polie et arrondie par l'usage (fig. 53, n° 8).

1 grand tranchet triangulaire, très épais, soigneusement retouché sur les deux côtés. Le tranchant offre de nombreuses traces d'utilisation (fig. 55).

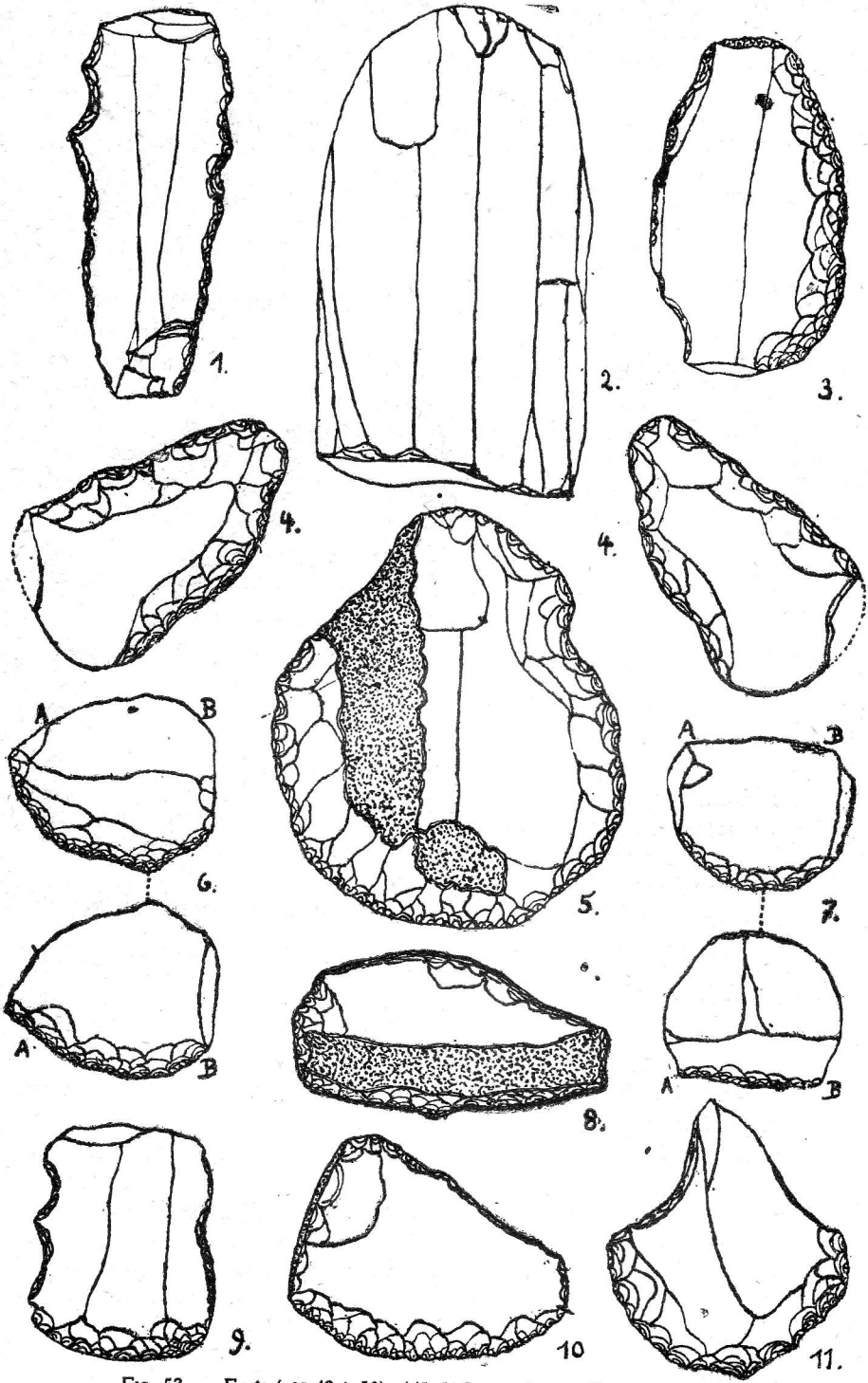

FIG. 53. — Forêt (nos 43 à 50). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

1 sorte de tranchet taillé sur les deux faces. Le tranchant est formé par le fil naturel de l'éclat (fig. 53, n° 4).
2 hachettes taillées (50 mm. × 40 mm.) (47 mm. × 32 mm.).
1 talon de hache polie en silex étranger (60 mm. × 42 mm.).
5 tronçons de hache polie, 4 sont en silex étranger.

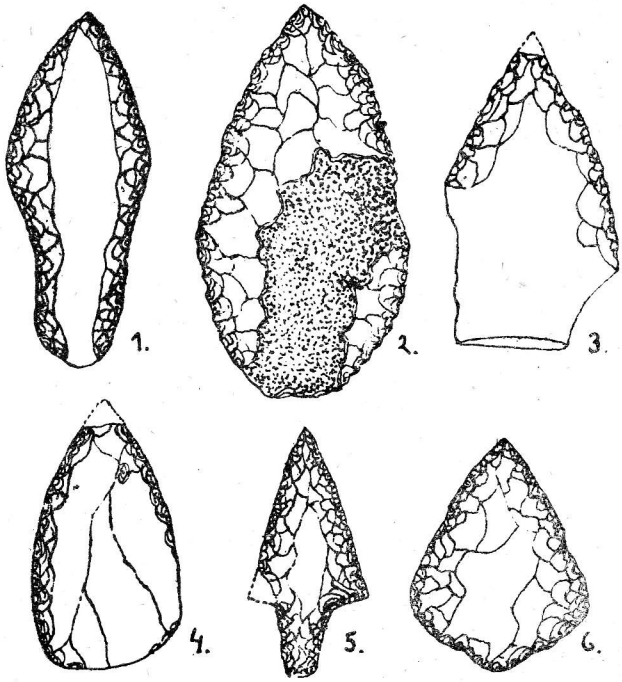

FIG. 54. — Forêt (nos 43 à 50). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

27 éclats de hache polie. La plupart sont en silex étranger. Plusieurs ont été utilisés ou retouchés.
1 ébauche de pointe de flèche (fig. 54, n° 3); l'objet présente deux patines. Il s'agit d'un éclat d'âge antérieur, trouvé et utilisé par les néolithiques. Cet objet fut récolté, ainsi que la pointe de flèche, présentant les mêmes caractères (n° 1, fig. 54), à l'emplacement de la station tardenoisienne (n° VII).
6 pointes de flèche : 1 à pédoncule (fig. 54, n° 5), 1 en forme de feuille (fig. 54, n° 1), 3 en forme d'amande (fig. 54, nos 2, 4). Le numéro 4 n'est retouché que sur une seule face, 1 en forme de losange (fig. 54, n° 6).

N° 51.

Entre Reissonard et Saint-Hadelin, sur une déclivité orientée au Sud, au rebord du plateau dominant la Soumagne et faisant face au plateau de Forêt, nous avons trouvé : 18 éclats de débitage, 1 racloir et 1 talon de hache polie en silex étranger (47 mm. × 34 mm.). Près de Neuville et à Reissonsard, M. J. Servais (1) signale 30 éclats et déchets et 2 racloirs.

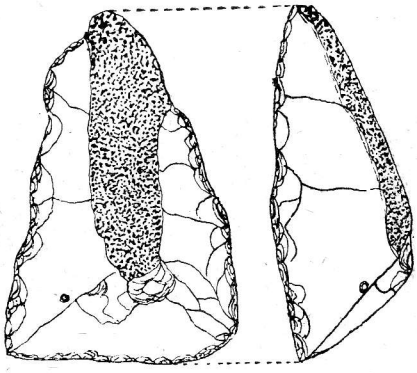

FIG. 55. — Forêt (n° 43). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.)

N° 52.

A 500 mètres environ du hameau de Jolivaux, sur la hauteur dominant le village de Faipont, nous avons découvert sur une pente raide, vers le Sud-Ouest, 44 silex, dont voici l'inventaire: 35 éclats et déchets; 3 lames; 1 pointe de flèche à pédoncule (fig. 56, n° 4); 1 racloir (fig. 56, n° 2); 2 poinçons (fig. 56, n°s 1, 2); 2 pierres à feu. Patine pour ainsi dire nulle.

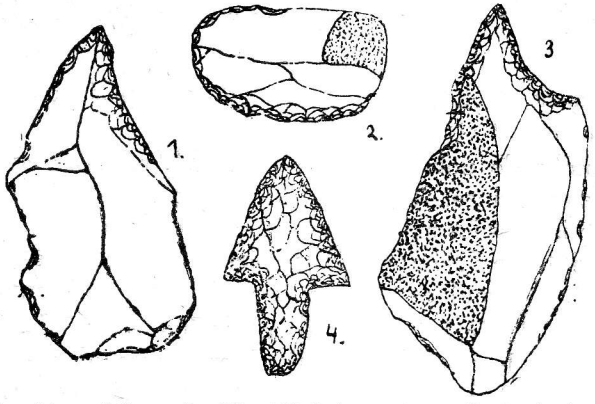

FIG. 56. — Jolivaux (n° 52). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.)

(1) J. SERVAIS, Antiquités de l'âge dela pierre, trouvées aux environ de Fléron, *op. cit.*

N° 53.

Situation. Nous avons récolté dans divers terrains, au centre du hameau de Hansez : 343 silex taillés. Il devait exister à cet endroit une station d'une certaine importance, mais en grande partie détruite.

Caractères de l'industrie. Emploi général de silex roulés. Nucléus irréguliers, lames grossières, courtes et épaisses, nombreux grattoirs, pics, instruments de types tardenoisiens. Enfin, tous les caractères de l'industrie de la station n° 41. A noter l'absence jusqu'à ce jour, d'objets en silex polis. Patine générale et épaisse.

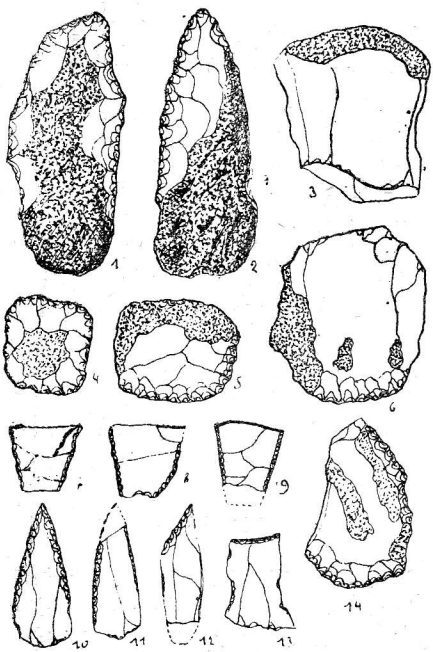

FIG. 57. — Hansez (n° 58). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Inventaire descriptif. Les 343 silex recueillis se répartissent comme suit :

274 éclats de débitage et déchets de taille, 17 ont subi l'action du feu, 21 sont diversement utilisés.
12 nucléus irréguliers (fig. 57, n° 3).
5 lames courtes irrégulières et épaisses.

37 grattoirs de formes variées. Plusieurs rappellent les grattoirs carénés (fig. 57, nos 4 à 6, 14).
2 pics (?). Rognons de silex taillés très irrégulièrement sur les deux faces (fig. 57, nos 1, 2).
3 pointes de flèche à tranchant transversal (fig. 57, nos 7 à 9).
3 pointes retouchées sur les deux grands côtés, sur une seule face (fig. 57, nos 10, 11).
2 tronquatures obliques (fig. 57, n° 12).
1 tronquature rectiligne (fig. 57, n° 13).
1 lame à dos retouché.
3 instruments microlithiques brisés et indéterminables.

N° 54.

Sur la hauteur de Nessonvaux, vers Hansez, nous avons trouvé, très éparpillés, une trentaine d'éclats de débitage, 2 lames et 1 éclat de hache polie.

MM. De Puydt et Lohest signalent la découverte sur la hauteur entre Nessonvaux et Fraipont, de lames et fragments (1). En 1916, Mlle Waseige, de Liége, a recueilli, dans une de ses propriétés, au-dessus de Nessonvaux un assez grand nombre de silex taillés, qui font partie de la collection M. De Puydt, depuis 1917.

N° 55.

Nous avons recueilli non loin du poteau indicateur de la route de Saint-Hadelin à Olne, 56 silex peu patinés, parmi lesquels on distingue: 47 éclats et déchets, 3 nucléus, 2 lames, 2 éclats utilisés, 1 grattoir et 1 éclat de hache polie.

N° 56.

A 600 mètres environ au Nord-Est de la station précédente, nous avons récolté, très localisés: 1 talon de hache polie en quartzot phyllade, 1 percuteur en quartz, 11 éclats de débitage et 1 nucléus. Patine épaisse.

N° 57, 58.

A égale distance, entre Olne et Soirons, nous avons recueilli, sur une légère déclivité orientée à l'Est, très éparpillés: 66 silex, souvent

(1) M. De Puydt et M. Lohest, Stations de l'âge de la pierre dans la province de Liége, *op. cit.*,

peu patinés. On y distingue : 60 éclats, 2 nucléus, 1 éclat de hache polie et 3 grattoirs.

N° 59.

Près du hameau de la Sante, à l'extrême pointe du plateau, nous avons trouvé dans un bois fraîchement défriché : 11 éclats de débitage, 1 éclat utilisé, 2 lames, 1 grattoir, 3 éclats de hache polie, en silex étranger. Absence presque complète de patine.

N° 60.

A l'emplacement de la station tardenoisienne de Cornesse, au lieu dit « Drolanvalle », nous avons recueilli : 1 lame en silex étranger et 1 éclat de hache polie.

N° 61.

Sur la hauteur dominant Trooz, au confluent du Ry-de-Mosbeux et de la Vesdre, à 700 mètres environ au Nord-Ouest de la ferme Noirfalize, sur une légère déclivité orientée à l'Ouest, nous avons

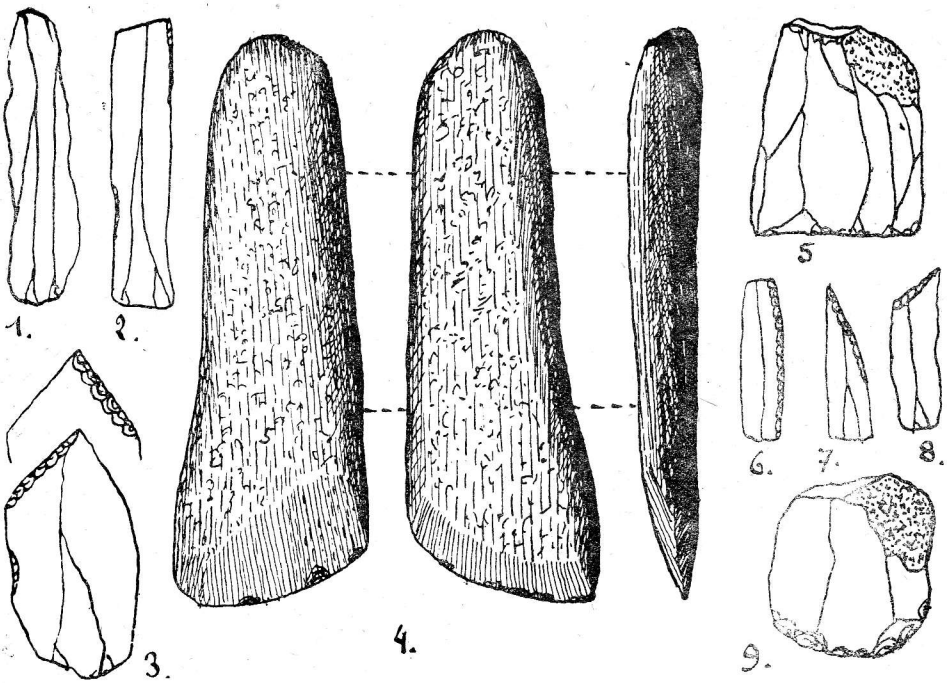

FIG. 58. — Ferme Noirfalize (n° 61). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

recueilli en deux visites : 77 silex taillés, généralement patinés. En voici l'inventaire : 57 éclats de débitage, 8 ont subi l'action du feu, 1 nucléus (fig. 58), n° 5), 8 lames, dont une utilisée (fig. 58, n°s 1, 2), 1 poinçon (fig. 58, n° 3), 2 lames à dos retouché (fig. 58, n° 6), 2 tronquatures obliques (fig. 58, n°s 7, 8), 1 grattoir (fig. 58, n° 9), 1 hachette taillée, en silex local (85 mm. × 34 mm.), 1 éclat de hache polie en silex local (?).

A quelque distance de cet emplacement, nous avons découvert une sorte de galet lancéolé, soigneusement aiguisé à une extrémité (fig. 58, n° 4). Doit-on considérer cet objet comme néolithique ?

N° 62.

Situation. A environ 600 mètres de la station précédente, existe une station assez importante. Elle est située sur une légère déclivité, regardant le Sud et parfaitement abritée du Nord.

Caractères de l'industrie. La plus grande partie de l'outillage semble importé ; il est confectionné en silex étranger à la région. Nous avons reconnu positivement du silex du Grand-Pressigny (Indre et Loire, France). A part quelques rares exceptions, la patine est assez épaisse.

Inventaire descriptif. Nos récoltes s'élèvent à un nombre de 407 silex, dont :

355 éclats de débitage et déchets de taille, 87 ont subi l'action du feu, 21 sont diversement utilisés.

8 nucléus de petite taille (fig. 59, n° 5).

24 lames et fragments de lame (fig. 59, n° 9), 1 est encochée (fig. 59 ,n° 13), 6 de grandes dimensions sont en silex étranger. Elles sont diversement retouchées (fig. 59, n°s 1, 3).

1 percuteur sphérique, simple rognon utilisé.

1 retouchoir. Rognon allongé, écrasé, arrondi et poli aux deux extrémités (fig. 59, n° 11).

7 grattoirs, généralement petits (fig. 59, n°s 10, 12).

1 racloir (fig. 59, n° 6).

2 pointes de flèche, 1 triangulaire et (fig. 59, n° 8) ; 1 à ailerons (fig. 59, n° 7).

1 instrument retouché sur toute une face et sur tout son pourtour (fig. 59, n° 4). Cet objet est évidemment un fragment d'une grande pièce, converti dans la suite en instrument. La nature de son silex, la régularité de ses longues retouches plates, indiquent bien un produit pressinien.

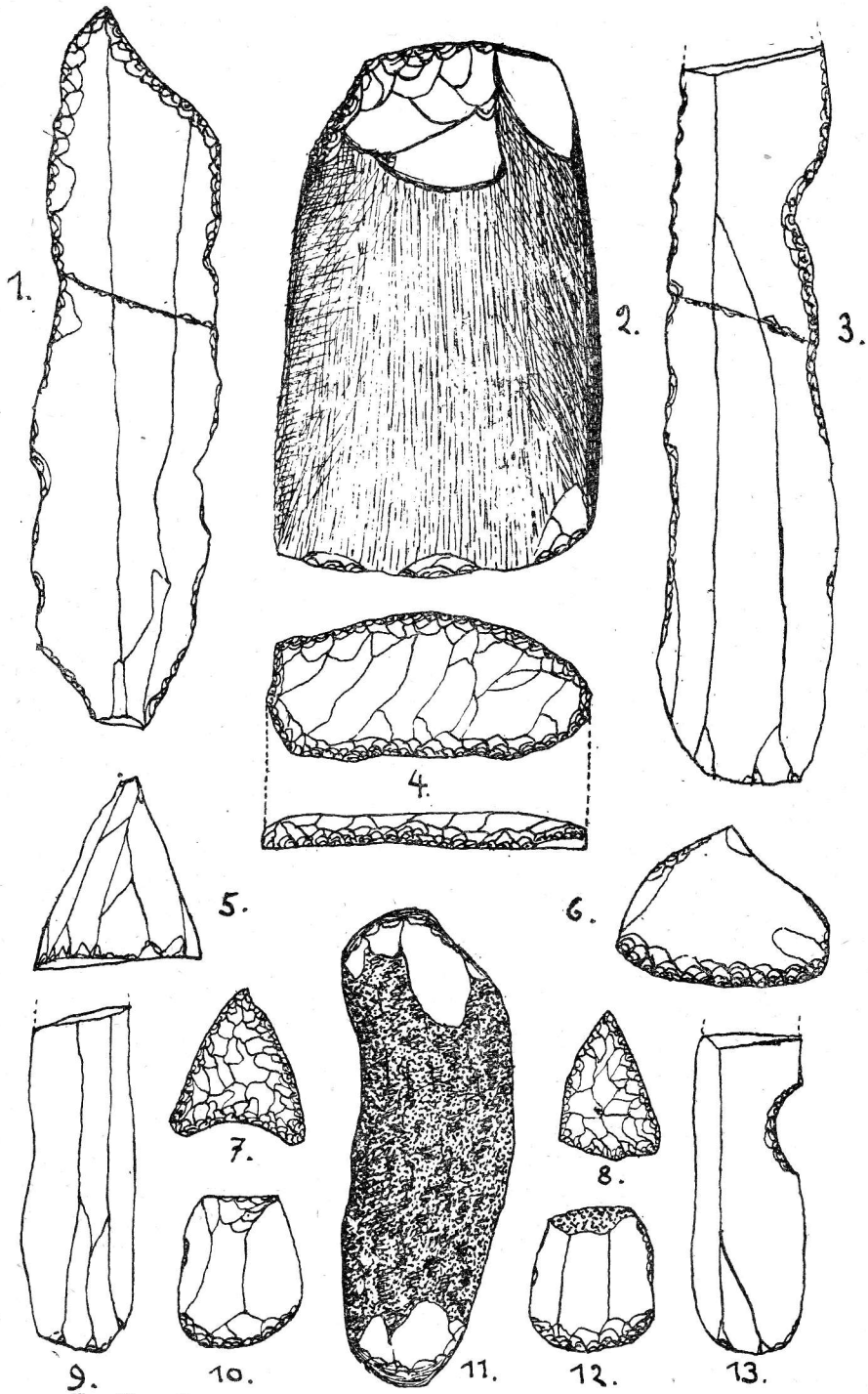

FIG. 59. — Ferme Noirfalize (n° 62). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

1 hachette polie. Le tranchant est émoussé. Le talon est retaillé. Les côtés sont équarris (fig. 59, n° 2).

7 éclats de hache polie en silex étranger.

N°s 63, 64, 65, 66.

Entre la ferme de Noirfalize et Andoumont, nous avons recueilli des silex taillés, à différents endroits, mais toujours en très petite quantité.

Près de la croix Henrard (n° 64) : 1 nucléus, 11 éclats, 1 éclat de hache polie.

Près du château au Nord (n° 65) : 7 éclats, 1 fragment de percuteur.

Près de la source du ruisseau de Targnon : 1 percuteur, 3 éclats, 1 tranchant de hache polie en silex étranger.

D'après M. De Puydt, les silex taillés se rencontrent assez abondamment au lieu dit « Les Bruyères ». Malheureusement, les prairies y sont très nombreuses et nous n'avons jamais pu explorer ces terrains.

N° 67, 68.

Situation. Située sur une légère déclivité orientée au Sud-Est, cette station comprenant plusieurs points extrêmement limités, occupe une excellente position. A proximité du Riz-de-Havegnée, elle s'étend dans les champs, que coupe la route Andoumont-Banneux.

Caractères de l'industrie. En nous basant sur nos récoltes, nous croyons pouvoir affirmer que la station d'Andoumont n'a été occupée que pendant un laps de temps assez court.

Le silex local semble peu employé. La grand majorité des outils paraissent importés, bon nombre sont en silex étranger à la région. Les silex ne sont généralement recouverts que d'une légère patine bleuâtre.

Inventaire descriptif. Nos récoltes ont donné un nombre de 253 silex, parmi lesquels ont distingue :

210 blocs, éclats de débitage et déchets de taille. 9 ont subi l'action du feu. Quelques-uns portent des traces d'utilisation.

5 nucléus d'un débitage irrégulier.

10 lames et fragments de lame, 5 lames sont en silex étranger, elles sont retouchées latéralement (fig. 60, n° 8).

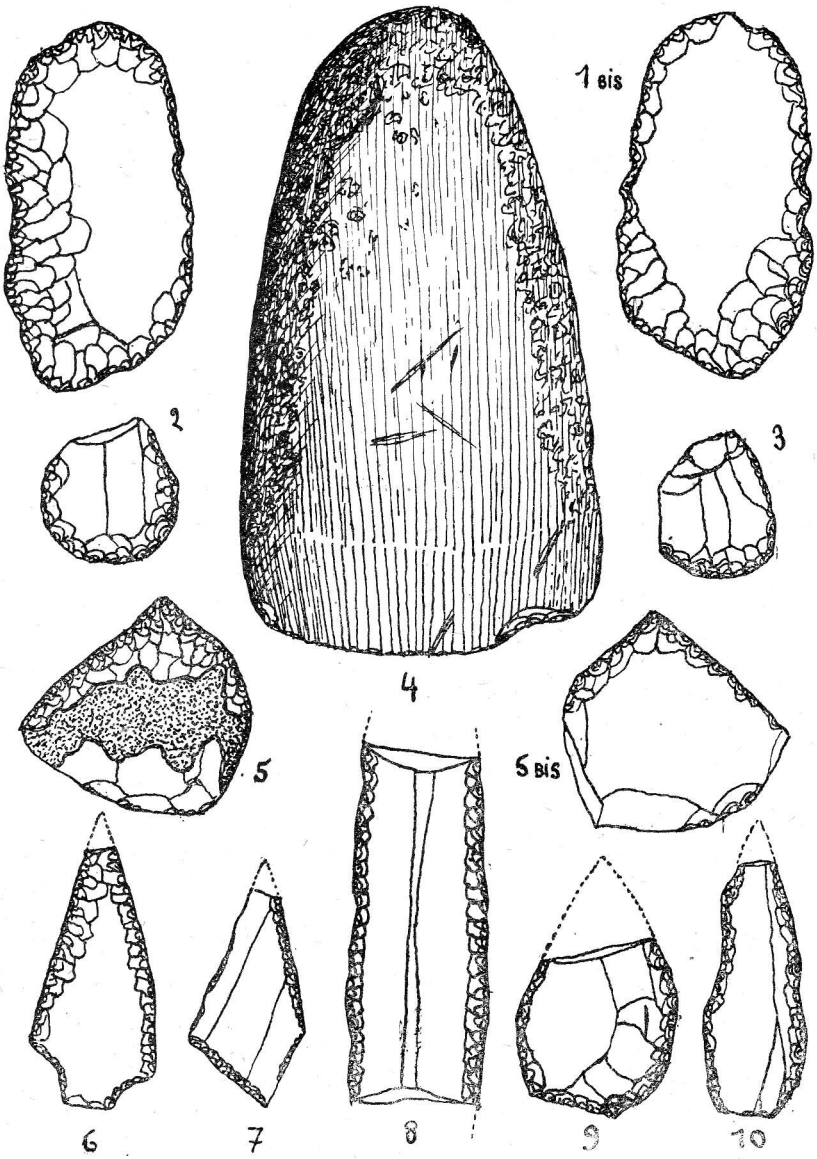

Fig. 60. — Andoumont (nos 67, 68). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

11 grattoirs généralement petits et d'une taille soignée (fig. 60, n^{os} 2, 3).

2 percuteurs sphériques.

1 instrument retouché sur les deux faces. La base est épaisse (fig. 60, n^{os} 5, 5*bis*).

1 couteau courbe, retouché soigneusement sur les deux faces et sur tout son pourtour (fig. 60, n^{os} 1, 1*bis*).

1 pointe retouchée sur une face, le long des deux grands côtés (fig. 60, n° 10).

1 pointe épaisse et large retouchée sur les deux grands côtés, et à la base sur une seule face (fig. 60, n° 9).

1 pointe losangique (fig. 60, n° 7).

1 pointe de flèche à pédoncule (fig. 60, n° 6).

1 pierre à feu, taillée et écrasée sur les deux côtés (fig. 61).

1 tranchant de hache polie en silex étranger.

8 fragments et éclats de hache polie en silex étranger.

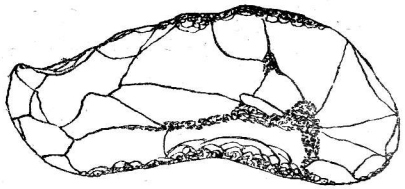

FIG. 61. — Andoumont (n° 67). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Objets en roche.

1 hachette polie en quartzot phyllade. Les côtés et le talon sont piquetés, afin d'en faciliter l'emmanchement (fig. 60, n° 4).

1 tranchant de hache polie en grès quartziteux verdâtre (30 mm. × 23 mm.).

N° 69.

Entre les deux emplacements tardenoisiens situés sur le sommet Sud-Ouest de la hauteur dominant le hameau de Stenval (ou Stinval), nous avons recueilli : 62 silex, dont la plupart nous semblent néolithiques; on y distingue notamment : 3 éclats de hache polie, 2 grattoirs en forme de fer à cheval, 1 couteau courbe, 3 lames en silex étranger.

Un éclat de hache polie fut découvert à l'emplacement tardenoisien n° VII.

N° 70.

Situation. Cette station se trouve située à 700 mètres environ à l'Ouest du village de Louvegné, à mi-chemin entre le hameau de Stenval et celui de Blindel, sur une déclivité orientée à l'Ouest.

Caractères de l'industrie. Le silex local est peu employé. Les fragments de hache polie et les grandes lames sont en silex étranger. Patine variable.

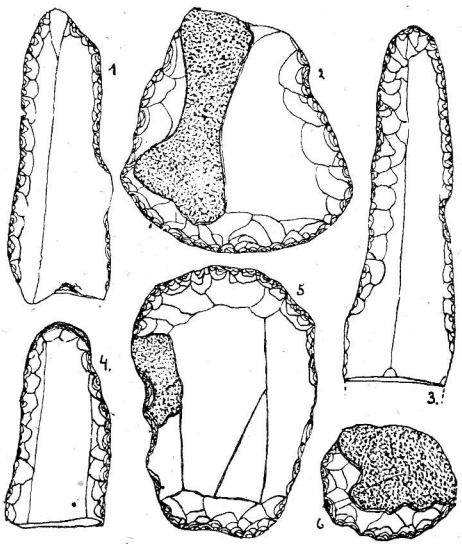

FIG. 62. — Louvegné (n° 70). 2/3 de la grandeur réelle (C. L. L.).

Inventaire descriptif. En tout 419 silex, parmi lesquels on distingue :

340 éclats de débitage et déchets de taille. 31 ont subi l'action du feu, 14 sont diversement utilisés.

7 nucléus irréguliers.

31 lames, souvent grandes et régulières, 12 sont confectionnées en silex étranger, 6 d'entre elles sont soigneusement retouchées latéralement (fig. 62, n°s 1, 3).

1 lame en silex étranger est écrasée et arrondie à une extrémité, elle a servi de retouchoir (fig. 62, n° 4).

1 percuteur, rognon employé sans préparation.

25 grattoirs, généralement grands et d'une taille soignée. La plupart sont en forme de fer à cheval (fig. 62, n° 2), 1 est double (fig. 62, n° 5).

1 pierre à feu écrasée sur tout son pourtour.
2 pointes de flèche, 1 triangulaire (brisée) et 1 à ailerons.
1 hache polie retaillée, en silex étranger (62 mm. × 50 mm.).
9 éclats de hache polie en silex étranger.

Objets en roche.

1 éclat de hache polie en quartzot phyllade.
1 molette (?) cylindrique, en grès quartziteux verdâtre. L'objet présente de nombreuses traces de polissage par usure (fig. 63).

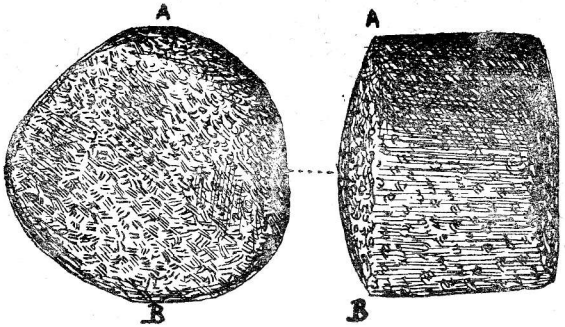

FIG. 63. — Louvegné (n° 70). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

N° 71.

Nous avons recueilli dans les environs immédiats du village de Louvegné assez bien de silex taillés très disséminés et appartenant vraisemblablement à plusieurs époques. A 200 mètres environ du point précédent, nous avons relevé un centre de concentration et y avons récolté 43 éclats de débitage, 2 lames en silex étranger, 5 grattoirs, 1 tranchant de hache polie en silex étranger. Patine épaisse.

Nous avons possédé (1) dans nos collections, une hache polie en roche qui fut, selon les renseignements recueillis, récoltée par le garde-champêtre de Louvegné, M. Cornet, au lieu dit « Vieux Sarts ». Cette hache aurait été trouvée en compagnie de deux autres qui furent cédées à M. Renard, de Liége.

Nous avons recueilli non loin de Louvegné, près de la route de Cornemont, un volumineux percuteur en grès quartziteux verdâtre

(1) Cette hache fait partie, depuis 1917, des collections M. DE PUYDT.

analogue à ceux trouvés en grand nombre aux environs des dolmens de Wéris (1).

N° 72.

A 300 mètres environ du château des « Fawes », à droite de la route allant à Louvegné, sur une déclivité Nord-Ouest, nous avons trouvé 23 éclats de débitage, 1 nucléus, 1 tranchet épais et irrégulier, 1 fragment de hache polie. Patine épaisse.

N° 73.

Silex taillés dans les chemins du bois. 21 éclats de débitage, 1 nucléus et 2 éclats de hache polie.

N° 74, 75.

Entre les sources du ruisseau de Pierre-Lary et du Fond-du-Bois, à droite et à gauche de la route de Banneux à Fraipont, nous avons récolté 51 silex, dont: 39 éclats de débitage, 5 lames, 3 nucléus, 1 grattoir, 1 instrument grossièrement taillé sur les deux faces (brisé), 2 éclats de hache polie. La patine est généralement peu épaisse. Cette station semble avoir une certaine importance.

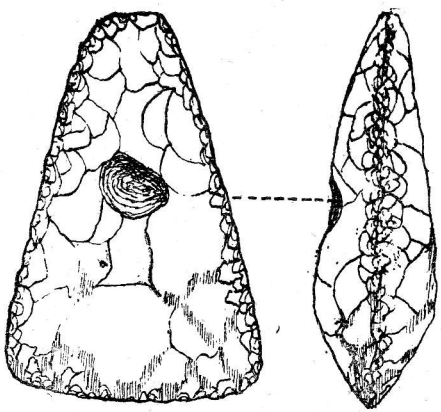

FIG. 64. — Pépinster (n° 77.). 4/5 de la grandeur réelle (C. L. L.).

(1) D'après les auteurs, il aurait existé aux environs de Louvegnée des monuments mégalithiques. (Voir notamment DE RYCKEL, *Dictionnaire historique des communes de la Province de Liége*, Liége 1892.)

N° 76.

A 500 mètres environ au Sud du château de Colonheid, dans le bois, sur une légère déclivité orientée à l'Ouest, nous avons récolté en passant 18 éclats, 3 lames, 1 nucléus et 1 éclat de hache polie.

N° 77.

Sur la hauteur au Nord de Pepinster, sur la rive gauche de la Hoëgne, dans le bois du « Haut-Sart », il existe une station néolithique assez importante, ainsi que l'indiquent les nombreux silex rencontrés dans les sentiers qui le sillonnent. Nous y avons recueilli : 63 silex complètement dépourvus de patine dont : 49 éclats de débitage, 4 nucléus, 7 lames et fragments de lame, 1 poinçon, 1 grattoir double et 1 hachette taillée en silex local, avec commencement de polissage (fig. 64).

N° 78, 79.

Non loin de la station n° 77, nous avons trouvé dans des champs, à droite de la route de Tancrémont à Pepinster, 138 silex peu patinés, parmi lesquels on distingue 120 éclats de débitage et déchets de taille, 2 nucléus, 14 lames et fragments de lame, 1 éclat de hache polie en silex local, 1 grand instrument de forme carrée, retouché sur les deux faces (1).

N° 80.

De l'autre côté de la route de Tancrémont à Pepinster, à 300 mètres environ au Nord du château de Tancrémont, nous avons découvert, localisés sur quelques mètres carrés, 15 éclats de débitage et déchets, 1 grande lame en silex local et 1 poinçon. Patine légère.

N° 81.

A gauche et à mi-chemin de la route, allant de Wessay à Juslenville-Petite, nous avons récolté une trentaine de silex taillés, parmi lesquels 1 talon de hache polie en silex étranger.

Il doit exister aux environs de Juslenville d'assez nombreux vestiges de l'âge de la pierre polie, comme semblent l'indiquer les découvertes d'objets néolithiques faites par différentes personnes.

(1) Nous avons recueilli un objet analogue à la station néolithique du Chokier (Vallée de la Meuse).

Les collections préhistoriques du Musée Curtius, renferment: 1 très beau nucléus à lame (don de M. Magnée), 1 hache polie dont le tranchant est brisé (don de M. H. Janson), 1 superbe pointe de flèche, à ailerons et pédoncule (don de M. Doppogne) (1).

N° 82.

Sur le plateau, immédiatement au-dessus de la gare de Pepinster, sur la rive droite de la Hoëgne, nous avons recueilli: 1 percuteur et 12 éclats.

N° 83.

A droite de la route de Theux à Verviers, à la bifurcation de la route d'Oneux, près de la source d'un ruisselet tributaire du ruisseau de Sohan, sur une déclivité orientée à l'Ouest, nous avons recueilli: 21 éclats et déchets, 1 percuteur, 1 racloir et 2 éclats de hache polie. Patine assez forte.

N° 84.

Entre le château et la ferme de la Maison-de-Bois, nous avons trouvé: 21 éclats et déchets, 1 éclat de hache polie, 1 lame utilisée latéralement, en silex étranger.

*
* *

ENVIRONS DE VERVIERS, THEUX, SPA.

Contrairement à ce que pouvait laisser supposer la découverte dans cette région, de plusieurs objets remarquables que nous allons rappeler sommairement, les nombreuses recherches que nous avons entreprises aux environs de ces trois localités n'ont donné que quelques silex taillés peu caractéristiques.

Verviers. M. M. De Puydt signale (1) la découverte d'une hache perforée dans la ville même de Verviers, à l'emplacement du cou-

(1) M. De Puydt, Notice-catalogue sur les antiquités préhistoriques du Musée de Liége. (*Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. XXI, 1888, pp. 81 à 126). Il existe dans cette notice une bonne reproduction du nucleus et de la pointe de flèche de Juslenville.

(1) M. De Puydt, Notes sur quelques découvertes d'objets préhistoriques. I. Lames du Grand-Pressigny (provenant de Remont, commune de Porcheresse, province de Namur), de Lignières (Dép. de Roy-lez-Marche) et de Sutendael. — II. Marteau-hache perforé de Verviers. — III. Silex quaternaires du Gros-Bois (près de Moha). IV. Poteries provenant d'un groupe d'habitations préhistoriques, sises commune de Reckheim. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXIII, 1904.)

vent actuel des capucins, rue du Prince. Voici la description qu'en donne M. De Puydt : « *Plate d'un côté, arrondie de l'autre, la pièce est imparfaitement polie et porte des traces d'un martelage ancien et de coups paraissant modernes. Le trou a dû être foré par le côté le plus bombé vu l'évasement de l'ouverture sur les bords. Cette arme rare, mais grossière, dans sa facture, ne paraît être qu'un caillou roulé utilisée et appropriée.* » Cette pièce appartient à M. Collard-Bovy, curé de Beaufays. Une bonne reproduction existe dans le Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, t. XXIII, 1904, fig. n° 4.

Theux. M. De Puydt mentionne (1) la découverte, en 1854 ou 1855, par M. B. Lamy, de Spa, d'une hache perforée dans le lit de la Hoëgne. Voici la description qu'il en donne : « *Cette arme, d'une extrême rareté dans notre province, a le tranchant affilé sans être aiguisé. Elle mesure 0m105 de longueur sur 0m05 d'épaisseur maximum. Poids : 342 gr. 92 ; densité : 2,98. Diamètre de l'ouverture : 0m027 à une extrémité, 0m024 à l'autre.* »

Cette hache perforée est couleur de fer et serait, d'après la détermination qu'en a faite le conservateur des collections minéralogiques de l'Université de Liége, une roche amphibolique de l'Eifel (2). Cette pièce a appartenu successivement à M. E. Wolff, de Spa, à M. A. de Thier, de Theux, et en dernier lieu à M. L. Naveau, de Bommershoven. Un moulage existe dans les collections du Musée Curtius.

Le Musée de Verviers possède une sorte de casse-tête en grès noirâtre (?) très compact. Il a le volume et la forme d'un gros œuf de poule, le petit bout est aplati d'un côté et sur ce point percé d'un trou circulaire de 1 ½ centimètre de diamètre, foré à 1 centimètre de la pointe. Son grand axe est de 6 centimètres. Cet objet aurait été trouvé comme le précédent dans le lit de la Hoëgne (3).

Le même musée renferme, en outre, une hache polie en silex jaunâtre, trouvée à Jéroumont, près de Theux.

---

(1) M. De Puydt, Notice-catalogue des antiquités préhistoriques du Musée de Liége. 1er supplément. (*Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. XXIII, 1893, p. 405-407.)

(2) M. De Puydt, Notes sur une partie de crâne humain, trouvé dans le limon d'une grotte près de Pépinster. Quatre instruments néolithiques perforés, etc., *op. cit.*

(3) J.-S. Renier, La grotte de la Chantaire, dite trou des Sottais (commune d'Andrimont lez-Verviers), Bruxelles, 1895, p. 7.

Gospinal. Les collections préhistoriques du musée Curtius renferment une magnifique hache polie en silex, trouvée à Gospinal, près de Jalhay, et donnée par la Société agricole et forestière en 1864. Cette hache polie avec soin, sauf à la partie inférieure, mesure 0^m192 de longueur. M. De Puydt a donné une bonne reproduction de cette pièce (1).

Dans la même localité M. Victor David aurait trouvé, en 1847, une hache ébréchée en silex et une hache marteau (2).

Andrimont. M. Renier signale la découverte d'une pointe de flèche pédonculée, dans le domaine du château des Croisiers, commune d'Andrimont. Il en donne une bonne reproduction (3).

Spa. Le seul objet intéressant provenant des environs de Spa, que nous puissions signaler est un talon de hache polie, trouvée entre la Sauvenière et le Tonnelet, par M. l'architecte William Delhaxe. La pièce est imparfaitement polie, elle est confectionnée en silex gris, étranger à la région et recouverte d'une légère patine bleuâtre (longueur 0^m70, largeur 0^m50, épaisseur 0^m26).

III

AGES DES STATIONS ET CONCLUSIONS

Nous venons de démontrer que les nombreux vestiges de l'âge de la pierre polie découverts sur les plateaux de la vallée de la Vesdre se répartissent nettement dans deux catégories différentes.

La première industrie comprend un outillage assez varié, confectionné exclusivement en matières provenant de la région environnante.

La seconde industrie contient un outillage beaucoup plus homogène et moins varié. Le silex de la région est encore employé, mais les matières étrangères deviennent plus abondantes les haches et les grandes lames sont importées toutes confectionnées et n'ont reçu des habitants de la Vesdre qu'un travail d'accommodation.

Laquelle de ces deux industries néolithiques est la plus ancienne, puisque l'on ne peut les considérer contemporaines, étant donné leurs dissemblances et la proximité des stations ?

L'une, semble indiquer un isolement complet, un manque de rapports absolu avec les autres régions du pays.

---

(1) M. De Puydt, Notice-catalogue des antiquités préhistoriques du Musée de Liége, pl. 4,
(2) M. De Puydt, Notice-catalogue, etc., supplément, p. 407, *op. cit.*
(3) Renier, Le trou des Sotais à Andrimont, p. 9, *op. cit.*

L'autre au contraire, démontre l'existence de relations commerciales très étendues avec les autres populations de la Belgique et peut-être même de l'étranger.

Comme nous venons de le signaler, il existe entre l'industrie néolithique en silex de la région et celle d'une partie du tardenoisien, de nombreuses analogies.

Cse similitudes sont tellement nombreuses que l'un de nous n'a pu hésité à classer dans le tardenoisien (1) deux stations dont l'outillage présente tous les caractères de l'industrie néolithique à silex local, mais où les instruments polis manquent (n^os 41,53). Cette industrie classée peut-être un peu hâtivement dans le tardenoisien ne peut-elle être considérée comme un stade de transition entre le tardenoisien et le néolithique ? Le fait peut être admis jusqu'au jour où l'on trouverait dans cette station un certain nombre d'objets en silex poli. Mais quoi qu'il en soit, et si nous ne connaissons pas dans la vallée de la Vesdre d'industrie nettement intermédiaire, les dernières découvertes que l'on vient de faire en Brabant. sont suffisamment convaincantes à ce sujet, l'évolution est frappante et ne peut se nier.

Au début des temps modernes, quand le climat devint tempéré par le retrait des glaciers, le Nord de l'Europe fut le théâtre d'une succession continue d'invasions de peuplades d'origines différentes. Ces divers mouvements de peuples se sont opérés et ont mélangé leurs remous pendant un temps relativement court. On doit nécessairement tenir compte de l'influence de ces populations les unes sur les autres.

En ce qui concerne le prénéolithique et le néolithique c'est un tort, à notre avis, de vouloir superposer les industries ; une race ne disparaît pas inévitablement par l'arrivée d'une autre ; au contraire, il a dû en résulter un alliage, et de là naissance d'industrie à caractères mixtes.

Il serait donc illogique d'affirmer, en se basant sur les caractères différents du Tardenoisien dans ses stades les plus anciens et du Néolithique, qu'il n'y a pas de rapport entre ces deux époques et qu'il n'existe aucune industrie d'âge intermédiaire.

Les descendants des tardenoisiens ont perfectionné nécessairement leur outillage au contact des nouveaux envahisseurs, grands tailleurs de silex, puis polisseurs de leurs armes. Ces deux populations ont fusionné et avec elles leurs industries, ce qu'appuie le

---

(1) L. LEQUEUX, Stations tardenoisiennes des vallées de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Ourthe, pp. 64 à 65, 67, *op. cit.*

mélange de deux races dans les sépultures néolithiques de la Meuse (1).

Si aucune objection sérieuse ne vient réfuter nos théories, il est permis de considérer l'hiatus que l'on croyait existant entre le paléolithique et le néolithique complètement comblé en ce qui concerne la Belgique.

Discussion

M. DE LOË. — Je me rallie complètement aux conclusions de MM. Lequeux et Sladden. Ce sont les Français qui ont inauguré le terme « tardenoisien », mais c'est en Belgique qu'on a fait l'étude la plus complète. C'est une époque de transition entre la paléolithique et la néolithique. Dans nos grottes, les tardenoisien est associé, d'abord à une faune froide, ensuite, les conditions climatériques se modifiant, l'industrie néolithique apparaît. Les populations tardenoisiennes étaient sans doute des populations nomades, pasteurs, et ceci expliquerait fort bien la multiplicité des petites stations, l'absence de poteries. Peut-être les vases dont elles se servaient, étaient-ils en bois.

(1) E. HOUZÉ, Les néolithiques de la province de Namur. (*Fédération archéologique et historique de Belgique*. Congrès de Dinant, 1903.)